

JEUNESSE ÉDUCATION TERRITOIRES
CAHIERS de l'ACTION

Les jeunes
dans la vie locale :
la participation
par l'action

L'exemple de l'agglomération grenobloise

Jean-François Miralles
Julien Joanny
Éva Gaillat
Olivier Andrique

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
11, rue Paul-Leplat - 78160 Marly-le-Roi
Site Internet: www.injep.fr

Sommaire

| | | |
|-----------------------------|---|-----------|
| PRÉAMBULE | UNE PROBLÉMATIQUE À SAISIR | 3 |
| QUESTIONS/RÉFLEXIONS | LES JEUNES, L'INITIATIVE ET LA PARTICIPATION | 7 |
| PRATIQUES/ANALYSES | LA PARTICIPATION À L'ÉPREUVE DES PRATIQUES ET DES SOCIABILITÉS DES JEUNES 11 | |
| | ■ Les formes d'engagement investies | 11 |
| | ■ La dynamique participative des jeunes dans les formes émergentes | 16 |
| | ■ Territoires d'action des projets de jeunes | 30 |
| | ■ Jeunes, habitants, professionnels et institutions: des relations tendues, des problèmes à résoudre | 34 |
| | ■ Des démarches porteuses | 55 |
| PISTES | DES PRATIQUES À REVISITER, DES PROCESSUS À IMAGINER | 59 |
| | ■ Reconnaître et valoriser les initiatives des jeunes et leur aspect participatif | 59 |
| | ■ Informer et mettre en réseau | 61 |
| | ■ Diversifier les cadres de soutien | 62 |
| | ■ La participation est l'affaire de tous | 64 |
| RESSOURCES | ■ Ouvrages | 67 |
| | ■ Articles | 67 |
| ANNEXE | HIÉRARCHIE DES PROBLÈMES LIÉS À LA PARTICIPATION DES JEUNES À LA VIE LOCALE | 68 |
| | Liste des porteurs de projets enquêtés | 75 |

Une problématique à saisir

Depuis quelques décennies, les sociétés occidentales sont le théâtre de transformations culturelles, sociales, politiques et économiques. Au niveau politique par exemple, on a vu apparaître de nouvelles formes d'engagement (ce que l'on appelle les « nouveaux mouvements sociaux ») et émerger de nouvelles problématiques (écologie, minorités...). Parallèlement s'est développé ce qui est encore parfois défini comme une « crise du politique » mais qui correspond peut-être à une nécessité de transformation du système démocratique.

Dans ce contexte et depuis quelques années, différentes institutions (le ministère de la Jeunesse et des Sports notamment) et collectivités territoriales (les villes surtout), associées aux citoyens, ont mis en place des expérimentations (conseils, dispositifs, espaces de participation des habitants) réinterrogeant le fonctionnement démocratique, particulièrement au niveau de la démocratie locale. Ces processus prennent activement part au passage d'une démocratie représentative à une démocratie participative.

Après le temps de la mise en place, vient celui du recul réflexif sur ces dispositifs, et se pose alors la question des « exclus » de la participation. Par exemple, de nombreux espaces participatifs concernent spécifiquement les jeunes, et même les enfants (conseils municipaux d'enfants et/ou de jeunes, conseils départementaux et Conseil national de la jeunesse). Le constat actuel oscille entre celui d'une réussite relative et celui d'un échec, notamment au regard de la faible implication (d'un point de vue quantitatif) des jeunes, que ce soit au sein des espaces leur étant dédiés ou non. Faut-il en conclure que les jeunes se désintéressent de la *res publica*? Ou bien est-il possible d'imaginer d'autres formes de participation?

Au niveau de l'agglomération grenobloise, les acteurs de la politique de la ville ou des services jeunesse font le constat d'une absence singulière des jeunes dans les dispositifs de participation des habitants (comités d'habitants, conseils de quartiers ou consultatifs, commissions...). Par ailleurs, ils remarquent que, en parallèle, les projets et les initiatives des jeunes peuvent produire des formes spécifiques et innovantes d'engagement des jeunes. Ainsi, ont été exprimés des questionnements et des besoins en termes de capitalisation, de mutualisation d'outils, de méthode, de compréhension pour activer et encourager ces formes de participation et mieux comprendre les processus et les enjeux en cours. La Métro – communauté de l'agglomération grenobloise – s'est emparée de cette problématique à travers la thématique de la participation des habitants. Elle a travaillé à la création d'un observatoire des pratiques participatives. Il y avait aussi la volonté de développer un travail de compréhension sur les spécificités des formes de participation des jeunes.

Ainsi, l'association grenobloise Cap Berriat a été choisie afin de « contribuer au développement de la participation des jeunes à la vie locale à travers l'appui aux acteurs ». Pour ce faire, la mission qui lui a été confiée consiste en « un appui technique aux acteurs articulé autour d'un recueil d'expériences, d'un échange de pratiques, d'une capitalisation ».

La première étape consistait à réaliser un état des lieux de la participation des jeunes au sein de l'agglomération à travers les points de vue des acteurs liés à cette thématique (jeunes, professionnels, institutions). C'est l'objet de ce travail.

Cap Berriat, une structure ressource

Créée en 1966, cette structure d'éducation populaire a évolué en une pépinière d'associations et en un pôle de soutien et d'accompagnement aux projets de jeunes. En effet, le postulat du projet associatif se base sur le constat que certains jeunes investissent de nouvelles formes et façons de travailler et de produire, de vivre et d'habiter, de penser et de représenter, de s'appropriier et de participer. L'objectif de Cap Berriat est donc de créer des conditions favorables au développement de ces nouvelles formes de participation.

Au-delà de l'accompagnement des projets de jeunes, l'association s'est défini quatre objectifs majeurs :

- interroger et réinterroger des éléments porteurs de sens dans les domaines de la place et de la participation des jeunes, en étant un lieu d'expression, d'expérimentation et d'analyse ;
- essayer d'instaurer une culture de la coopération, de la mutualisation, du réseau et de la concertation ;
- structurer et/ou participer à la structuration, informelle ou formelle, de réseaux d'acteurs mobilisés sur des projets ou sur des démarches collectives ;
- raisonner en dehors des schémas verticaux traditionnels. Elle tient dans cet objectif un rôle de médiateur, parfois d'interface, entre les jeunes et les institutions.

Cap Berriat est donc au contact permanent des projets portés par les jeunes¹. Toutefois, l'objectif de l'association n'est pas simplement de proposer un service mais vraiment de permettre à ces initiatives porteuses de citoyenneté de se placer dans l'espace public et d'exister en tant que telles. Au-delà de cet objectif, elle soutient et participe à des dynamiques collectives et à des expérimentations². Ainsi, elle porte au cœur des réflexions politiques cette question de la place des jeunes et des potentialités issues de leur capacité d'initiative. Mais, à travers cette démarche, c'est aussi l'éducation populaire qui est réinterrogée. L'association participe d'ores et déjà à cette dynamique en son propre sein par la constitution d'un conseil d'administration dont les membres ont entre 20 et 32 ans.

Un travail collectif

Cette mission s'est déroulée sur une année (de février 2004 à février 2005) et a mobilisé des ressources et des compétences internes et externes à Cap Berriat. Il est important de noter la dimension collective de ce travail qui a impliqué pas moins de neuf personnes, bénévoles et salariées. Même si les degrés d'investissement ont été de niveaux divers, ils ont été complémentaires, notamment par rapport à la réalisation des différentes tâches nécessaires à une telle étude (définition du cadre méthodologique, élaboration des questionnaires et des grilles d'entretien, repérage, prise de contact, enquête, analyse, rédaction, communication).

Au sein de Cap Berriat, les deux personnes ressources furent : Jean-François Miralles, coordinateur de la mission, il a notamment réalisé le questionnaire pour les acteurs-cadres, mobilisé les réseaux professionnels, participé à l'enquête et à la réflexion liée à l'analyse ; Olivier Andrique, correspondant jeunesse, il a apporté son expérience « de terrain », à travers une mobilisation des réseaux, une participation à l'enquête et à l'analyse. De plus, Thomas Ferley et Catherine Ladet ont eu en charge le travail de repérage des acteurs (professionnels et jeunes) et Isabelle Panzica-Poirot s'est occupée de l'aspect « communication ». Il faut noter aussi la volonté de membres bénévoles du conseil d'administration (Marie Lavagne, Viviane Laeuffer) de participer à l'enquête, notamment au niveau des acteurs-jeunes.

Cette étude a également mobilisé Julien Joanny, sociologue au CSRPC (Centre de sociologie sur les représentations et les pratiques culturelles) qui a défini le cadre

1 / Trois cent quarante projets à l'année d'ordre culturel, sportif, solidaire..., et issus de territoires divers (quartier, commune, agglomération...).

2 / C'est le cas notamment à travers l'expérience des coopératives de projets, organisées en réseau sur le bassin grenoblois, lieux de mutualisation, qui sont des lieux de développement de projets s'appuyant sur des coopérations et des échanges (compétences, outils...) entre les jeunes porteurs.

méthodologique, réalisé la grille d'entretiens pour les acteurs-jeunes, participé à l'enquête et pris en charge l'analyse des pratiques participatives de jeunes (formes, territoires) et Éva Gaillat, agent de développement territorial, qui a participé à l'enquête et s'est chargée de croiser les discours des jeunes et ceux des acteurs-cadres et donc de l'analyse des problèmes et potentialités liés à la participation des jeunes. Ce sont principalement ces deux personnes qui ont rédigé cette étude.

Méthodologie

Dans le cadre d'une enquête, la définition de la méthode constitue, sans y paraître, l'étape la plus importante du travail. C'est-à-dire que d'une part, le choix de la méthode est une manière d'affirmer le « point de vue³ » défini par les enquêteurs et que d'autre part, ce choix présage de la manière dont seront mis en avant les résultats. L'importance de la méthode ne réside pas dans le fait qu'elle « oriente » l'analyse ou le rendu mais plutôt dans sa capacité à fixer un « cadre » permettant à l'enquête de se construire. Ainsi, les conclusions que nous allons présenter tout au long de ce travail n'auront de pertinence qu'au regard de ce cadre.

■ Une démarche empirique et non exhaustive

Nous avons tout d'abord décidé de nous intéresser aux jeunes participant à une dynamique d'action et d'initiative, aspect fondateur de notre démarche. En effet, l'enquête trouvait son origine dans le constat que les jeunes ne participaient pas forcément à l'intérieur des cadres institués et traditionnels de participation à la vie locale. Dès lors, deux possibilités se présentaient : partir du principe que les jeunes ne participaient pas ou de celui qu'ils participaient autrement.

Le choix des outils est issu de notre volonté d'être au plus près du terrain, de développer un travail empirique, une démarche qualitative. La méthode fut celle de l'induction analytique ; c'est donc le terrain qui a guidé l'analyse et non le contraire⁴. En effet, nous avons privilégié la rencontre « en direct » afin de saisir la « parole », notamment celle des jeunes. C'est de cette manière que l'on peut saisir au mieux les motivations des acteurs, les dynamiques de l'action, les particularités de cette action, et au final le « comment » de la participation des jeunes. En effet, la question est bien celle-ci et non pas celle du « pourquoi ». Ce qui nous intéresse c'est un processus et non une justification.

■ Identification des acteurs-cadres

La première étape de ce travail consistait à aller voir les acteurs-cadres afin de constituer un premier niveau de repérage et de réflexion. Il s'agissait en quelque sorte d'une phase exploratoire nous permettant de construire une première approche de la participation des jeunes avant d'aller rencontrer les jeunes eux-mêmes.

- Le repérage des acteurs-cadres a été effectué par l'intermédiaire des réseaux professionnels et des réseaux de connaissance de Cap Berriat.
- L'échantillon est constitué de cinquante-sept acteurs-cadres issus de différents champs liés à la question de la jeunesse : services déconcentrés de l'État, services des mairies (politique de la ville, jeunesse), PIJ (points informations jeunesse), CRIJ (centre régional information jeunesse), équipements socioculturels (MJC – maison des jeunes et de la culture), établissements scolaires, mouvements confessionnels, associations diverses (culturelles, humanitaires, de solidarité).

Nous souhaitons savoir comment ces acteurs se représentaient la participation des jeunes et comment ils pouvaient, éventuellement, travailler en collaboration avec des jeunes. Ceci nous a permis d'aborder les thématiques de l'accompagnement, de la reconnaissance, des partenariats, de la transversalité... Par ailleurs, l'intérêt

³ / Par « point de vue », il ne faut pas entendre « a priori » mais plutôt le principe d'un positionnement particulier permettant d'aborder l'objet de l'enquête de telle ou telle manière. Voir notamment WEBER M., *Essais sur la théorie de la science*, Pocket, 1992 (épuisé).

⁴ / L'induction analytique et les outils qui y sont liés sont notamment défendus par le courant de l'interactionnisme symbolique. Voir par exemple BECKER H. S., *Les ficelles du métier, comment conduire sa recherche en sciences sociales*, La Découverte, Paris, 2002.

d'interroger des professionnels résidait dans le fait que, travaillant eux-mêmes auprès de jeunes, ils avaient la capacité de repérer des projets dont nous n'aurions peut-être pas eu connaissance. Afin de saisir leurs représentations et de connaître leurs manières de travailler avec les jeunes, nous avons opté pour des questionnaires ouverts permettant de poser des questions précises, les mêmes pour tous, tout en laissant les réponses ouvertes. C'est pourquoi, il n'y avait que peu d'items de type « oui/non ».

■ Identification des acteurs-jeunes

La seconde étape nous a permis de rencontrer les jeunes directement. Toutefois, un certain nombre de questions se sont posées. En effet, le temps et la démarche ne nous permettant pas d'aller à la rencontre de tous les groupes de jeunes préparant des projets dans l'agglomération, il nous fallait définir un échantillon. Comment? Avec quels critères? Le seul que nous avons défini est celui de la tranche d'âge, un jeune étant un individu ayant entre 16 et 30 ans. Nous avons opté pour cette classe d'âge par rapport au discours de certains acteurs-cadres (bien que la plupart considèrent que la tranche d'âge d'un jeune correspond à 16-25 ans) et par rapport à une donnée purement « objective », à savoir le dispositif emplois-jeunes (18-30 ans) dont beaucoup de porteurs de projets ont bénéficié, et enfin par rapport à des éléments sociologiques⁵. En ce qui concerne l'échantillon, nous nous sommes basés sur un double repérage :

- L'identification au sein du réseau de Cap Berriat à travers un repérage au sein des 340 projets accompagnés sur l'agglomération.
- L'identification par les acteurs-cadres à travers un repérage de 118 projets de jeunes issus de leurs réseaux et ayant trait, selon eux, à la participation.

Au final, ce double repérage a mis en lumière 170 projets de jeunes. Ceux-ci nous ont permis de rencontrer plus spécifiquement, sur cette question de participation à la vie locale, 97 acteurs-jeunes (en entretiens individuels ou collectifs) investis dans 28 projets (voir liste en annexe).

Afin de comprendre le processus qui mène vers l'action participative et la manière dont le jeune se le représente, nous avons préféré réaliser des entretiens semi-directifs. C'est-à-dire que d'une part, nous avons défini certains thèmes à aborder (du projet à la question de la participation) tout en laissant libre court à la discussion, ceci afin de saisir au mieux la parole des jeunes. D'autre part, nous avons enregistré ces entretiens.

5 / Par éléments sociologiques, nous entendons principalement le phénomène de l'allongement de la jeunesse. En effet, la période qui débute à la fin de l'adolescence pour se clore avec l'« installation » de l'individu (vie de couple, emploi stable, logement fixe...) tend à s'allonger. Il s'agit là d'une période propice à la construction identitaire, à l'expérimentation, aux divers « vagabondages » physiques et/ou virtuels. Voir notamment GALLAND O., **Les jeunes**, La Découverte, Paris, 2002, et plus particulièrement le chapitre IV.

Les jeunes, l'initiative et la participation

« Une société ne peut être représentée politiquement que si elle est “représentable” socialement, en ce sens la démocratie n’est pas soluble dans un suffrage universel de plus en plus déserté et dans la seule délégation de plus en plus contestée. La démocratie est moins un régime de représentation qu’un processus continu dont le lien d’association mais aussi l’organisation et l’expression publique sont les conditions. »

Roger Sue, *Renouer le lien social*¹.

Il paraît nécessaire de préciser certains points avant d’aller plus avant dans l’analyse, notamment en ce qui concerne le terme de « jeunesse ». Nous ne pensons pas que la jeunesse n’est qu’un mot. Ce qu’il nous faut saisir, c’est ce qui se cache derrière ce terme. Notre enquête (comme d’autres aussi) démontre que la jeunesse recouvre des réalités de vie, qu’elle correspond bien à une phase spécifique de la vie d’une personne. Ces réalités sont multiples et différentes, et nous amèneraient à parler de jeunesses au pluriel.

De manière approximative, ce débat est apparu il y a une vingtaine d’années. Auparavant, le mot « jeunesse » était plutôt considéré comme synonyme d’« adolescence » et signifiait une situation passagère (« Il faut bien que jeunesse se passe »). Il s’agissait d’une étape, parfois difficile (« crise de l’adolescence »), entre l’enfance et l’âge adulte, le « jeune » étant un adulte en « formation » devant accomplir certains rites de passage (permis de conduire, mariage, installation, emploi stable...) pour obtenir le « sésame » de la maturité. Le « jeune » était défini « en creux », par la négative (ni enfant, ni adulte), sans statut social véritable, « en attente ».

Certains éléments, que l’on peut mettre en rapport avec les mutations ayant cours dans les sociétés contemporaines, ont permis de faire évoluer les réflexions. Pêle-mêle, citons le droit de vote à 18 ans, l’allongement de la durée des études, les mariages de plus en plus tardifs, la difficulté pour trouver un emploi stable dès la sortie de l’école... Tous ces éléments participent à la mise en avant du phénomène de l’allongement de cette période, que l’on peut difficilement considérer comme une simple transition. D’ailleurs, on parle aujourd’hui de l’« âge » de la jeunesse ; il s’agirait donc d’un nouvel âge de la vie². Ce sont bien des jeunes avec un statut à part entière (« Il faut que jeunesse se fasse »), des citoyens à part entière, qu’il nous faut considérer désormais, notamment quand il s’agit de prendre en compte leur capacité à être acteurs dans la cité.

Il est important de clarifier encore un point. Nous avons affirmé plus haut que ce terme recouvrait une pluralité d’expériences. En effet, les débats portent sur la sécurité et les « incivilités quotidiennes », sur la participation à la vie locale, sur les « nouvelles radicalités », sur l’insertion professionnelle ; la « jeunesse » se trouve bien souvent au centre des discussions sans pour autant que l’on sache de « qui » l’on parle (étudiant, chômeur, salarié, urbain, rural...). Notre but n’est pas ici de dresser une typologie des jeunes mais nous devons quand même garder à l’esprit cette multiplicité. La « jeunesse » dont nous allons parler est celle qui entre dans le cadre de la participation à la vie locale, qui est à l’origine de projets, d’actions... et nous la trouvons dans tous les territoires et dans tous les milieux sociaux. En effet, l’engagement des jeunes n’est pas conditionné par le lieu d’habitat, la condition sociale ou l’origine culturelle. Cette précision faite, il nous est désormais possible de parler de jeunesse sans guillemets.

¹ / SUE R., *Renouer le lien social*, Odile Jacob, Paris, 2001.

² / Avec l’enfance, l’âge adulte, le troisième âge et le quatrième âge, lui aussi nouveau concept.

Une représentation de la jeunesse à déconstruire

La plupart des auteurs qui ont réfléchi à cette question s'accordent à dire que le rôle de la jeunesse dans la société actuelle est primordial, et notre observation va dans ce sens. Toutefois, pour saisir au mieux l'intérêt et l'importance de la place des jeunes dans notre société, il est nécessaire de renverser l'imagerie médiatique qui montre la jeunesse comme une entité dangereuse, ou du moins inquiétante, voire incompréhensible. Si l'on s'intéresse au discours politique et même institutionnel, les jeunes apparaissent bien souvent comme étant des « problèmes à résoudre », qu'ils soient délinquants et qu'ils apportent le trouble dans des quartiers à « karchériser », qu'ils soient « victimes » du chômage ou qu'ils s'agglutinent sur les bancs de l'université.

Peut être que cette imagerie ne se limite pas à une question de « communication politique » ou de « sensationnalisme » et qu'il faut chercher son origine dans des fondements que l'on pourrait qualifier d'« idéologiques ». Ces fondements sont construits autour de l'idée que la jeunesse se limite à une situation de passage, la perspective des jeunes serait alors non pas de trouver ou de s'inventer une place dans la société mais de prendre place dans un cadre prédéfini. Il s'agit de l'idée d'une « jeunesse à éduquer » qu'il faudrait, au mieux, « insérer », ou au pire, « remettre dans le droit chemin ». À partir de là, il paraît difficile de reconnaître une jeunesse capable d'être active et d'inventer sa place. Et pourtant, dans la société actuelle, cette capacité paraît essentielle...

Au final, si l'on veut comprendre les potentialités liées à la jeunesse, il faut garder à l'esprit que des expressions comme « population à risque », « public difficile » ou « territoire à la dérive » renvoient peut-être à des réalités, mais à des réalités particulières à partir desquelles il n'est pas pertinent de tirer des conclusions « généralisantes ». C'est-à-dire qu'il est aussi possible de reconnaître la jeunesse comme pouvant faire preuve de compétences, d'imagination et d'engagement. Il s'agit donc de considérer, à la manière d'Alain Vulbeau, la jeunesse comme une ressource et non comme un danger³.

Jeunes et politique

Nous vivons dans une société en mutation, dans une société en perte de repères. C'est-à-dire que ce qui faisait sens jusqu'à aujourd'hui tend à disparaître, sans qu'il semble y avoir d'apparition de nouveaux repères. Dans un tel contexte, l'individu se retrouve dans une situation nouvelle qui est celle d'un « artisan-bricoleur » obligé de construire ses propres significations, repères et représentations afin d'évoluer dans le monde qui l'entoure.

Vivons-nous donc dans une société d'individus isolés, contraints de s'en référer à leurs représentations particulières ? N'y a-t-il plus de sens collectif ? Ces questions nous renvoient au problème de la place du politique dans cette société, principalement de la place de l'investissement politique. On parle beaucoup aujourd'hui de « crise du politique » ou de « crise de la représentation », ne serait-il pas plus pertinent d'aborder le problème d'une manière plus « positive » ? Il faudrait alors admettre la possibilité de faire du politique autrement. En effet, « plutôt que de parler de crise du politique – ce qui signifie qu'une fois les problèmes résolus, on reviendrait au *statu quo ante* –, ne faut-il pas considérer que nous sommes en présence de mutations profondes de la société, et en particulier du politique, ce que cristallise l'événement du 21 avril 2002 ? Mutations du politique que les jeunes adultes expérimentent en première ligne⁴ ».

Expérimentation, le terme est posé. Même si la possibilité de développer des manières de faire inédites n'est pas l'apanage des jeunes, ces derniers sont effectivement « en première ligne » dans

le sens où ils sont dans « l'obligation » de construire leurs identités, individuelles et collectives, dans ce contexte d'incertitude. Bien sûr, il est possible d'affirmer l'idée que cette incertitude est propice à développer un sentiment de « fatalité » entraînant une non-action parce qu'« on ne peut rien changer ». Toutefois, il y a encore de la place pour l'engagement. Par contre, quelles peuvent être et quelles

3 / Voir VULBEAU A. (dir.), *La jeunesse comme ressource : expérimentations et expériences dans l'espace public*, Obvies/Érès, Ramonville-Saint-Agne, 2001.

4 / LABADIE F., RAGI T., « Les jeunes et le politique » in *Agora débats/jeunesse*, 4^e trimestre 2002, p. 18.

sont les formes de cet engagement? Si nous admettons que la lecture du terme de « crise du politique », que nous avons noté plus haut, implique la désaffectation des structures « traditionnelles » (partis, syndicats), il faut chercher ailleurs l'engagement des jeunes.

Il va sans dire que les jeunes représentent l'avenir des sociétés, et non le contraire, surtout dans ce contexte d'incertitude, et que « dans cette configuration où les repères se font et se défont sans cesse, se multiplient et deviennent aussi de plus en plus éphémères, les jeunes, du fait même de leur formidable capacité d'adaptation et d'acquisition, sont les mieux placés pour se forger des identités fondées sur des stabilités dynamiques⁵ ». Identités qui peuvent très bien se construire autour d'un engagement concret qui participe à l'histoire de la vie des jeunes. C'est-à-dire que les nouvelles formes d'engagement rejoignent les préoccupations quotidiennes des jeunes (par rapport à des enjeux liés aux thématiques de la culture, de la solidarité ou de l'environnement par exemple) et ouvrent ainsi le champ du politique à de nouveaux possibles. Possibles qui interrogent la dichotomie « privé/public » et la catégorie de l'« intérêt général »⁶.

Quelle participation des jeunes ?

Il est temps de poser la question des dispositifs participatifs mis en place par les institutions afin que les habitants s'impliquent dans la gestion de la cité (certains de ces dispositifs sont réservés aux jeunes, et même aux enfants). Toutefois, cette implication n'est pas directe étant donné qu'il s'agit avant tout de dispositifs de consultation. Nous avons noté plus haut le constat qui mettait en avant l'absence des jeunes de ces espaces. Constat qui est à l'origine de ce présent travail. La question qui se pose donc est de savoir si les jeunes ne participent pas ou s'ils participent autrement.

Concernant les espaces de participation institués spécifiques à la jeunesse, la manière dont ils sont organisés et cadrés (sur les modèles des conseils municipaux par exemple) pose la question de leurs objectifs et des présupposés qui ont entraîné leur mise en place. Au-delà de l'aspect consultatif, il nous semble qu'il s'agit avant tout de dispositifs « éducatifs » impliquant une volonté de « former » des citoyens, et que les jeunes apprennent à respecter les « règles » plutôt qu'à réfléchir à la manière d'en mettre en place de nouvelles⁷. Cette formation participe au renouvellement de la démocratie représentative⁸. Une telle manière de voir ne reconnaît pas la capacité des jeunes à être acteurs de leur propre vie et de la vie sociale et publique. Pourtant, c'est peut-être bien dans cette voie que l'on peut trouver une porte d'entrée à la participation des jeunes à la vie locale.

Cette piste nous amène à poser le postulat selon lequel ce serait par l'action que les jeunes participent à la vie locale. Il s'agirait d'une forme de participation qui n'est pas inscrite dans une logique « verticale » (l'institution propose et consulte) mais bien « horizontale », dans le sens où elle serait issue de ce que l'on pourrait considérer comme de l'initiative citoyenne. Quelle que soit la thématique, c'est par la mise en projet d'envies et d'idées que les jeunes trouveraient la possibilité de développer un engagement concret dont ils seraient les porteurs. Il s'agirait là d'une forme de participation construite autour d'une logique d'initiative.

Un tel postulat implique de poser certaines questions concernant les pratiques participatives des jeunes (Quelles formes prennent-elles? S'agit-il vraiment de participation? Sur quelle échelle territoriale peut-on les observer?...), la perception de ces dernières par les « professionnels » de la jeunesse⁹, et leurs rapports à l'institution (les services, les élus...).

5 / RAGI T., « Quels repères pour les jeunes? » in *Agora débats/jeunesse*, n° 24, 2^e trimestre 2001, p. 7.

6 / En mettant en avant la possibilité de faire du politique en dehors des espaces « prévus pour » que sont les structures traditionnelles et les instances de représentation et/ou de participation, notamment à travers l'investissement de l'espace public, les jeunes affirment d'une part, que la « chose publique » n'est pas affaire de professionnels et d'autre part, qu'elle peut rejoindre des préoccupations individuelles. Plus clairement, ils prouvent que plaisir et engagement peuvent être compatibles; nous y reviendrons.

7 / C'est peut-être pour cette raison que les conseils d'enfants ont plus de résultats que les conseils de jeunes.

8 / Ainsi, les exemples de « réussites » de ces dispositifs mettent souvent en scène des jeunes poursuivant une carrière politique.

9 / Ce qui pose aussi la question de l'adéquation ou de la non-adéquation entre les pratiques professionnelles et les pratiques des jeunes.

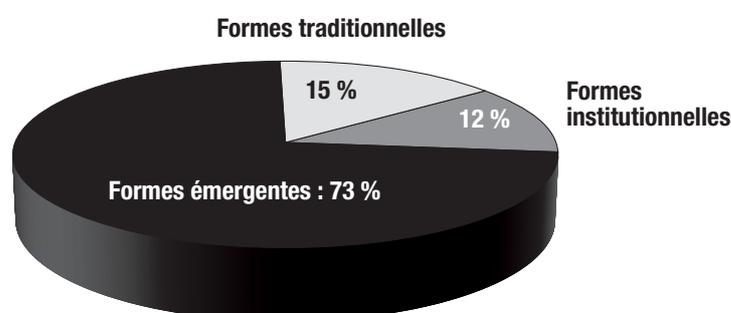
La participation à l'épreuve des pratiques et des sociabilités des jeunes

Les formes d'engagement investies

Lors des entretiens avec les acteurs-cadres, nous leur avons demandé quels étaient les projets de jeunes, en lien avec la participation à la vie locale, qu'ils pouvaient identifier. À partir des cent dix-huit projets repérés par les acteurs-cadres, nous obtenons le graphique ci-dessous. Celui-ci marque une nette prépondérance de ce que nous avons appelé les formes émergentes.

Les formes traditionnelles recouvrent les engagements dans les partis politiques, les syndicats, les structures d'animation et les structures socioculturelles type MJC (maisons des jeunes et de la culture), les associations institutionnalisées comme le Secours populaire ou les Restos du cœur. Les formes institutionnelles rassemblent les dispositifs participatifs mis en œuvre au sein des communes ou des établissements scolaires. Enfin, les formes émergentes font référence à des projets de jeunes individuels ou collectifs, généralement, constitués en association.

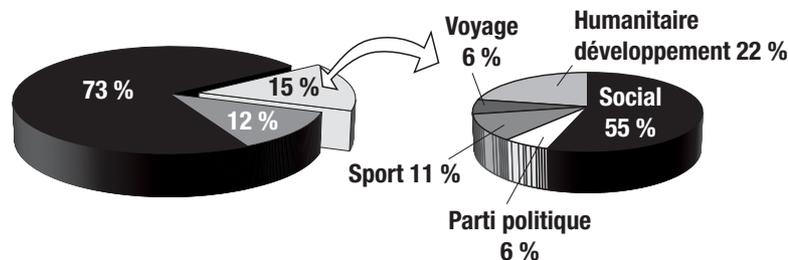
Certes, nous n'avons pas sollicité une réponse exhaustive de la part des enquêtés, et d'autres projets ou engagements auraient pu être relevés. Cependant, nous estimons leurs informations pertinentes et révélatrices en ce sens qu'elles étaient spontanées et que leurs idées de la participation renvoyaient, dans ce contexte, à ces différents types d'actions.



Répartition par formes des actions repérées
par les acteurs-cadres en lien avec la participation

Formes traditionnelles

En décomposant les formes traditionnelles d'actions de jeunes repérées par les acteurs-cadres, nous obtenons le graphique suivant :



Répartition par formes et par thèmes des actions repérées par les acteurs-cadres en lien avec la participation des jeunes (pour les formes traditionnelles)

L'appellation « social » renvoie à des actions comme un soutien aux Restos du cœur, des actions avec le Secours populaire, un engagement chez les sapeurs-pompiers. « Humanitaire et développement » fait référence à un engagement auprès d'associations comme MSF (Médecins sans frontières) ou la Croix-Rouge en France, mais pas à l'échelle internationale. « Sport » rend compte de la participation à des compétitions sportives. Enfin le terme « voyage » évoque les voyages qui peuvent être réalisés dans le cadre de l'animation.

En croisant le repérage des acteurs-cadres et du réseau Cap Berriat nous avons été amenés à n'interroger qu'un seul jeune investi dans un parti politique et aucun dans des syndicats. De plus, les entretiens menés auprès des jeunes ne font pas état d'un fort engagement de leur part dans ces formes. Enfin, une étude menée par l'association CRÉFAD (Centre de recherche, d'étude et de formation à l'animation et au développement) sur l'engagement des jeunes dans les associations fait également le constat de l'absence croissante des jeunes au sein des formes conventionnelles comme les partis et les syndicats¹.

La faible participation des jeunes à ces formes d'engagement semble indiquer qu'elles ne correspondent pas à leurs attentes. Ce constat n'est-il pas un symptôme de la déconnexion entre l'espace public et le monde politique ?

Un acteur-cadre d'une association œuvrant dans le champ du social explique que, selon lui, « le moyen [de s'engager] est de s'impliquer dans une association et non dans un parti politique qui représente un engagement qui ne correspond plus aux attentes. Le parti politique c'est un autre monde pour les jeunes de quartier ». À ce sujet, Anne Muxel, sociologue et spécialiste des questions liées à la jeunesse, écrit que « en France, l'implication des jeunes dans la vie de la cité et leur participation électorale sont mises en question de façon récurrente dans le débat politique et social. La préoccupation

qu'elles suscitent renvoie à la nature et à la qualité de leur lien avec les institutions politiques elles-mêmes, à ce qu'ils font et attendent de la politique, et touche aux conditions de l'approfondissement de la démocratie. Les interrogations qu'elles soulèvent s'inscrivent également dans la problématique plus large de la succession des générations, de la transmission, comme de la transformation des valeurs et des savoir-faire². »

Le propos n'est pas d'explicitier ce qui est perçu comme un désengagement de la jeunesse par rapport au monde politique. Il est intéressant au demeurant de

¹ / « Les associations constituent une alternative aux formes conventionnelles et professionnelles de la participation à la vie de la cité – telles que les partis et les syndicats – dont les jeunes sont de plus en plus absents. » in Association CRÉFAD, *Les jeunes et les associations, entre participation et engagement 2001-2003*, étude FNDVA, septembre 2004.

² / MUXEL A., *L'expérience politique des jeunes*, Presses de Sciences-Po, Paris, 2001, p.11.

pointer ce que Anne Muxel met en avant par rapport à l'expérience politique des jeunes. Elle constate que cette espèce d'hostilité envers le monde politique relève plus de la règle que de l'exception par rapport aux générations précédentes. Pour autant, en ce qui concerne cette génération, ce désengagement résulte-t-il d'un esprit critique trop acéré pour adhérer au système ? Les jeunes sont-ils complètement désengagés ? Ont-ils investi d'autres espaces de pratiques et de représentations et engagé d'autres formes d'expressions dont les codes sont en rupture avec les héritages passés ? Dans une société complexe de recomposition des normes et des valeurs, Anne Muxel explique que la formation de l'identité politique des jeunes s'inscrit dans une tension entre « identification aux aînés et expérimentation ». Expérimentation qui invite à une recomposition des formes et des objectifs d'engagements³.

En ce qui concerne les syndicats, on peut dire que cette désaffection n'est pas propre aux jeunes, mais qu'elle est plus prépondérante chez eux. Un rapide regard sur les statistiques nationales nous permet de confirmer cette remarque car elles révèlent en effet que 97 % des jeunes ne désirent pas adhérer à un syndicat⁴.

Quant aux mouvements de jeunesse, nous avons effectué un sondage auprès de plusieurs équipements socioculturels de l'agglomération au sujet du nombre de jeunes dans leur conseil d'administration : 4 sur 18 révèlent la présence de jeunes.

Enfin, concernant les associations dites institutionnalisées, celles que nous avons pu interroger ne mentionnent pas un caractère actif des jeunes dans les instances décisionnaires.

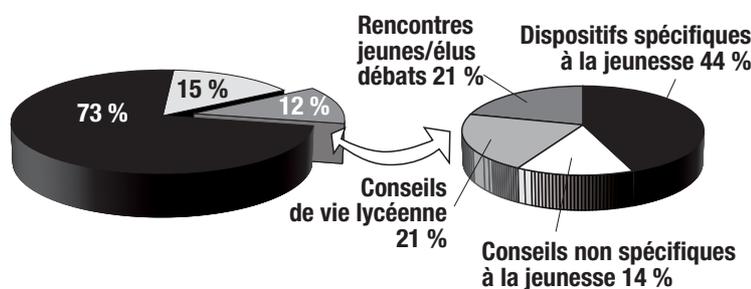
Formes institutionnelles

Les formes institutionnelles correspondent aux différentes réunions publiques qui peuvent être tenues par les élus, ainsi qu'à des dispositifs participatifs, spécifiques ou non à la jeunesse, aux appellations variées : commission jeunes, conseil départemental de la jeunesse, conseil municipal de jeunes, comité local de jeunes, conseil municipal d'enfants, conseil consultatif de secteur, fonds de participation habitant, comité de quartier...

Si l'on détaille ces différentes formes d'implication, on obtient le graphique suivant :

Des dispositifs participatifs sont mis en place par les communes et nous ne pouvons que saluer cette initiative. La réponse apportée par les jeunes à cette instauration diffère entre :

- ceux qui choisissent de saisir l'opportunité de cet espace malgré le cadrage fort ;
- ceux qui ont investi ces formes mais qui n'ont pas eu le sentiment d'être écoutés ou d'avoir eu une liberté d'action ;



Répartition par formes et par thèmes des actions repérées par les acteurs-cadres en lien avec la participation des jeunes (pour les formes institutionnelles)

³ / « L'identification privilégie l'hypothèse de la persistance d'une grille commune d'entendement du politique entre les jeunes et leurs aînés, et la pertinence d'une transmission effective. L'expérimentation s'ouvre sur ce qui peut changer. Dans le contexte actuel, on y verra soit les signes de plus en plus consistants d'une situation d'anomie politique – désintérêt, abstention, volatilité du vote –, soit, en développant un diagnostic plus optimiste, les prémises d'une réinvention et d'une recomposition des attendus comme des formes d'expressions politiques. C'est au travers de cette tension entre ces deux pôles d'interprétation que se construit le rapport des jeunes à la politique. Entre héritage et expérimentation. Entre identification et novation. Telles sont les bornes de leur expérience politique. », MUXEL A., *L'expérience politique des jeunes*, op. cit., p.16.

⁴ / *L'engagement des jeunes*, INJEP, coll. « Le point sur », Marly-le-Roi, mars 2003, p. 36.

- ceux qui ne veulent pas les investir en raison d'une impression d'instrumentalisation ;
- ceux qui ne sont pas informés de l'existence de ces dispositifs.

L'implication des jeunes au sein de ces dispositifs ou lors de réunions publiques reste au demeurant extrêmement faible⁵. C'est d'ailleurs à partir de ce constat que la Métro a choisi d'engager cet état des lieux de la participation des jeunes à la vie locale avec Cap Berriat. Un certain nombre de raisons pouvant expliquer la quasi-absence des jeunes au sein de formes institutionnalisées sont développées dans la dernière partie de ce document. Ce que nous pouvons signaler au demeurant, c'est tout d'abord la prépondérance des conseils d'enfants par rapport aux conseils de jeunes, tant sur l'agglomération grenobloise qu'en France : Michel Koebel écrit à ce sujet que « donner la parole aux jeunes comporte un risque, d'autant plus important que cette parole est rendue publique. Des élus locaux prennent ce risque, celui notamment d'une critique directe et en public. Pour l'éviter, ils adoptent de nombreuses stratégies. Le choix de la tranche d'âge se porte de ce fait beaucoup plus sur les conseils d'enfants que sur les conseils de jeunes, le discours des adolescents étant réputé plus critique⁶ ».

Par ailleurs, le même auteur souligne la faible évaluation des conseils de jeunes ou d'enfants en termes d'éducation citoyenne. En somme, comme se le demande Michel Koebel, y a-t-il évolution des pratiques des jeunes dans d'autres lieux de décision collective ? Or, deux études menées pour évaluer les effets de la participation des jeunes aux conseils (Fichet, 1989 et Rossini, 1996) ont montré « qu'il n'y a pas de renforcement significatif de l'investissement des jeunes concernés dans d'autres types de structures de participation sociale ou politique⁷ ».

La question, qui sera abordée en dernière partie du document, sera donc de savoir si les dispositifs participatifs institutionnalisés, tout en représentant, au moins en apparence, un pas vers une participation des jeunes à la vie locale, sont adaptés ou non à la jeunesse. Par ailleurs, leur objectif véritable est-il de favoriser cette participation ou de légitimer des structures de pouvoir en place ? En effet, quelle place est faite à la politique et au débat politique au sein de ces dispositifs ?

Formes émergentes

Il est temps de s'intéresser plus particulièrement à ces formes émergentes de l'engagement des jeunes. Plus que les thèmes développés, ce sont les formes d'actions entreprises par les jeunes qui définissent ce caractère émergent.

Il s'agit bien souvent de projets collectifs trouvant leur origine dans des préoccupations quotidiennes (manques, envies...). La plupart de ces groupes de jeunes se constituent en associations mais gardent toujours un fonctionnement informel et horizontal. Les projets s'inscrivent en général dans l'espace public, ils se donnent à voir et mettent ainsi en avant certaines valeurs ainsi que la question du lien social. Que leurs préoccupations soient la démocratie culturelle, la restauration du dialogue intergénérationnel ou le changement social, les groupes de jeunes développent des logiques

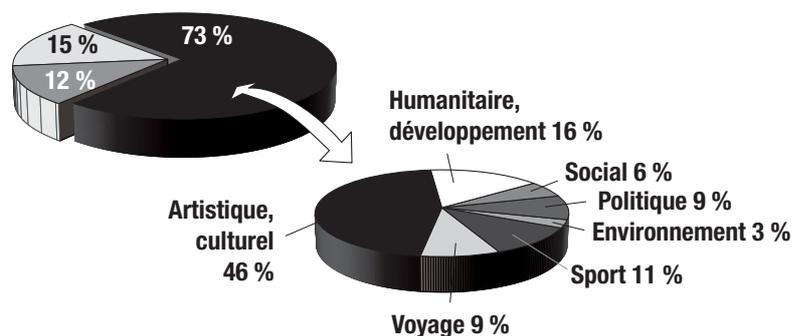
basées sur l'ouverture. C'est-à-dire qu'ils ne se limitent pas à des territoires particuliers (quartier, ville) et que les actions menées sont diverses. Toutefois, il est possible de noter que la majorité des projets repérés sont à dominante culturelle. Une fois ce profil dessiné, il nous reste à nous intéresser d'une part au contexte dans lequel émergent ces formes et d'autre part à essayer de comprendre le discours de ces jeunes porteurs de projets afin de saisir au mieux cette démarche d'initiative et cette dynamique de développement local.

L'item « artistique, culturel » renvoie à des projets de théâtre, de musique, de danse, d'activités journalistiques. « Humanitaire et développement » rassemble les projets mis en œuvre par des jeunes à des fins humanitaires ou de développement, sans rattachement à des associations institutionnalisées dans ce

⁵ / MICHEL KOEBEL souligne également le nombre limité de jeunes qui y sont investis. Il ajoute que « le nombre de jeunes est d'autant plus limité que les non-élus se désintéressent très vite des activités des élus dès que la taille de la commune augmente, c'est-à-dire quand la proportion d'élus parmi les jeunes de la commune diminue » ; extrait de « Les conseils de jeunes à la loupe », *Territoires*, n° 390 bis, septembre 1998, pp. 28-30.

⁶ / KOEBEL M., « À qui profitent les conseils de jeunes ? », *Territoires*, n° 352, 1994, p. 47.

⁷ / KOEBEL M., « Les conseils de jeunes à la loupe », *op. cit.*, 1998.



Répartition par formes et par thèmes des actions repérées par les acteurs-cadres en lien avec la participation des jeunes (pour les formes émergentes)

champ. Le terme « social » se réfère à des associations de jeunes dans un but d'entraide ou d'animation sur un quartier. « Politique » se rapporte aux actions à connotation politique comme la lutte contre le racisme. « Sport » regroupe les pratiques sportives, généralement récentes et mises en œuvre par les jeunes sans l'appui d'un club. Enfin, le terme « voyage » prend en compte les voyages effectués et organisés par les jeunes.

Il faut souligner l'importance des activités culturelles (46 %). Elles cachent souvent, aux dires des jeunes, une action à visée sociale et on peut donc parler de culture solidaire sans qu'elle soit revendiquée comme telle.

La dynamique participative des jeunes dans les formes émergentes

Dans cette partie, notre objectif est de saisir et de comprendre ce qui fait la particularité de l'engagement des jeunes aujourd'hui. Cela consiste à proposer une typologie des formes émergentes issues de l'initiative, de la volonté d'agir des jeunes. À travers les diverses caractéristiques que nous avons décidé de mettre en avant, et qui sont communes à tous les projets rencontrés, il s'agit bien de voir en quoi les jeunes s'inscrivent dans une dynamique participative, et ce dans le cadre d'une participation non institutionnelle, d'un engagement non traditionnel.

Un engagement concret au quotidien

« Il y a des jeunes qui n'ont pas attendu que cela vienne d'en haut, mais ils ont fait par rapport à ce qu'ils rencontrent au quotidien. Il y a plus de chances que ça aboutisse si les jeunes sont à l'origine plutôt que si le projet leur est amené. Parce qu'ils sont plus confrontés à la réalité. Ils savent ce dont ils ont besoin. »

(Saïdou, 25 ans.)

■ À l'origine des projets : le vécu

L'une des principales particularités de l'initiative jeunesse, c'est qu'elle trouve son origine dans le quotidien. C'est-à-dire que l'envie d'agir des jeunes est liée à des préoccupations qui peuplent leur vie de tous les jours.

Concrètement, les jeunes réagissent par rapport à des manques qu'ils ressentent quotidiennement. Cette idée de manque vient du constat qu'il existe un vide social qu'il est question alors de remplir. Il peut s'agir d'un vide né d'activités associatives disparues ou de relations sociales qui se sont tendues au fil des années par exemple.

« Tous les gens qui sont dans l'association, on est là depuis qu'on a 3 ans. À l'époque c'était merveilleux, il y avait tout qui se passait. Maintenant les relations sont plus tendues, entre les jeunes et les vieux, c'est pour ça qu'on a envie en fait que ça se reparle ensemble parce pff ! Les jeunes sont mal vus, les jeunes voient mal les vieux. Voilà, il y a un fossé. » (Loïc, 20 ans.)

« Quand j'étais petit, je m'emmerdais dans le quartier. Maintenant que je suis apte à proposer, je propose. » (Franck, 28 ans.)

Ce sentiment de manque peut aussi venir du simple constat de la nécessité de proposer des activités dans un contexte considéré comme problématique, donc de la possibilité d'apporter une solution à certains problèmes.

« On est bénévole. En fait on a vu que dans le quartier il y avait beaucoup d'échec scolaire et vu qu'on a eu notre bac, on s'est dit qu'on devait aider. »

(Rachid, 20 ans.)

Ainsi, c'est principalement le ressenti quotidien qui entraîne les jeunes vers une démarche d'initiative. Bien souvent, cette démarche consiste dans un premier temps à réfléchir à la manière dont l'action peut pallier un manque et donc à organiser ensuite les modalités du projet en fonction de cette réflexion. Toutefois, il arrive que le projet naisse à partir d'un « moment de présent », c'est-à-dire que parfois l'idée même d'un projet est née d'un détail de la vie quotidienne.

« En fait, il y a un an, on répétait pour une audition dans une pièce de théâtre. Comme il faisait beau et que nos appartements sont petits, on répétait dans le jardin. Au fil des répétitions, il y a la voisine du rez-de-chaussée qui se mettait à la fenêtre pour nous regarder. Et donc, on a trouvé que c'était chouette. C'était spontané mais c'est de ce moment-là que c'est parti. On s'est dit que le théâtre pouvait être un bon moyen pour à la fois valoriser les espaces collectifs des immeubles et pour créer de la rencontre. Donc, c'est vraiment parti d'un hasard. »

(Eline, 20 ans.)

■ Une inscription du projet dans le quotidien

D'un autre côté, si l'engagement des jeunes trouve son origine dans le quotidien, il vise aussi à le modifier petit à petit. En effet, les jeunes enquêtés ne considèrent pas qu'il faut « changer le monde » mais plutôt qu'il est aujourd'hui pertinent d'agir à son niveau, avec ses moyens. En effet, les actions des jeunes ont ainsi un caractère concret et visible.

« À grande échelle, moi je me sens complètement impuissante. Donc, je pense que si tout le monde fait quelque chose à sa petite échelle, ce sera déjà ça. »

(Alice, 21 ans.)

L'objectif avoué de ces jeunes est de réaffirmer la nécessité de s'ouvrir à l'autre, et ce au quotidien. C'est-à-dire que les projets sont liés à certaines valeurs, que nous soulignerons plus tard, plaçant le lien social au centre des préoccupations. Lien social qui se construit ou se reconstruit, au quotidien, dans tous les espaces de la vie.

« C'est un projet de théâtre, plus précisément, de théâtre d'immeuble. C'est-à-dire que l'on a créé une pièce que l'on propose de jouer dans les lieux collectifs non occupés : les cours et les jardins d'immeubles, les halls, les parkings... toutes les surfaces où les gens se croisent mais ne se rencontrent pas vraiment. L'idée, c'est de faire ça pour que les gens se rencontrent... On crée un prétexte à la rencontre. » (Elsa, 24 ans.)

« J'espère, moi, que les gens, quand on aura fait pas mal de projets, puissent sortir. Puis que quand ils se voient dans la rue, ils se disent bonjour, parce que c'est pas trop le cas. » (Christophe, 20 ans.)

Au final, en agissant ainsi sur le quotidien, c'est bien la question du lien social et du changement que posent ces jeunes.

Approfondissons dès maintenant la question du rapport entre lien social et changement social. Il a été affirmé précédemment que la société contemporaine subissait une perte de repères. Nous avons par ailleurs commencé à voir qu'une certaine jeunesse se retrouve aujourd'hui dans une posi-

tion où elle expérimente de nouveaux repères, notamment à travers les projets collectifs. Cette jeunesse a conscience que son action est insuffisante et qu'il est nécessaire de la partager, de la développer, de la multiplier. Ainsi, la reformulation du lien social est une condition nécessaire par rapport à l'objectif du développement et du renforcement d'une citoyenneté créative et volontaire.

« Nous, on essaie de déconstruire beaucoup de choses de manière à ce que chacun se réapproprie les pratiques de sa vie, redonne un sens social à sa vie. »

(Paul, 20 ans.)

■ « Le plaisir de l'engagement »

Une conséquence de cet engagement au quotidien consiste en une véritable inscription du projet dans le mode de vie. Cet engagement participe aussi à la construction identitaire des jeunes. Ce qu'il est possible d'affirmer dès maintenant c'est qu'il ne s'agit plus d'un « sacrifice » comme pouvait l'être celui du militant d'autrefois. C'est-à-dire que cet engagement n'est pas synonyme d'un « écrasement » de l'individu sous le poids d'une organisation quelconque. En effet, dans le cadre des projets collectifs, les jeunes n'offrent pas leur vie « à la cause », ce qui ne les empêche pas d'avoir des valeurs à défendre ou à affirmer. Aujourd'hui, l'engagement est vécu avant tout comme un plaisir, un plaisir à partager.

« Pourquoi vous avez fait ce choix-là, plutôt que d'aller jouer une pièce sur scène ?

– Parce que ça nous faisait rigoler.

– Pour la rencontre aussi.

– Non, pour le plaisir d'abord. » (Cap Berriat, Eline, 20 ans, et Alice, 21 ans.)

« Pour le tournoi de foot, tous les collègues sont venus et ils étaient tous contents, même ceux pour qui c'était pas leur truc, ils sont venus et ils se sont bien amusés. Donc voilà, ça fait plaisir de faire des petites choses comme ça. »

(Christophe, 20 ans.)

L'individu et le collectif

■ Un ressenti commun

Le manque, ou l'envie, qui est à l'origine de l'action, est ressenti par l'individu. Mais bien souvent la mise en place du projet passe par la mise en collectif de ce ressenti. En effet, que l'idée du projet soit issue d'une réflexion individuelle ou collective, voire même d'un hasard, le projet en tant que tel trouve les moyens de sa réalisation à travers un collectif⁸. À partir de là il y a une mise en commun de l'expérience vécue, les histoires de vies se rejoignent et se solidarisent dans le projet collectif.

D'ailleurs, les projets sont souvent issus d'une « bande de potes » développant des rapports de confiance et de solidarité, partageant donc déjà une histoire.

« On est un noyau, on doit être cinq, six, c'est toujours le même noyau, on était tous étudiant en BTS deuxième année. Souvent quand on fait des activités, il y a des personnes qui viennent nous aider. » (Christophe, 20 ans.)

8 / Une mise en garde paraît importante, nous n'employons pas le terme « collectif » d'une manière conceptuelle, c'est-à-dire que ce terme ne doit pas être considéré comme synonyme « d'intérêt général » mais plutôt comme synonyme de « groupes de jeunes » par exemple. D'ailleurs nous emploierons souvent les expressions « projets collectifs » ou « collectifs affinitaires », notamment pour exprimer l'importance du relationnel dans les projets de jeunes.

« En ce qui concerne l'historique, c'est qu'au départ c'est né de relations de personnes, c'est-à-dire que c'est né d'un groupe et de son entourage, et c'est vrai qu'il y a ce côté relationnel qui joue. » (Max, 26 ans.)

Il arrive que le groupe naisse du projet mais, même dans ce cas là, il apparaît que le fait de fonctionner de manière collective participe d'une manière intrinsèque à l'orientation de l'action. Autrement dit, le collectif affinitaire, en plus d'être un moyen de l'action, se trouve bien souvent être un objectif de cette action. C'est-à-dire que le projet n'aurait aucun sens, et donc aucune raison d'être, sans sa dimension collective. Cette dimension concerne bien sûr les participants au projet mais aussi les autres, les personnes qui sont censées être touchées par les actions.

« C'est surtout ça l'objectif: c'est de faire des trucs mais de les faire ensemble. Parce que des trucs, on en fait tous... » (Elsa, 24 ans.)

« Au début, je pense que le projet c'est l'envie de plusieurs personnes de se reconnaître dans des alternatives. Au début, c'est des personnes qui se connaissent pas et qui vont "s'agglomérer" autour d'un semblant de projet et qui vont le préciser ensemble. L'idée c'est que ça existait l'année d'avant et qu'on va le refaire mais on sait pas trop comment. Le but aussi c'est d'avoir une expérience collective. » (Vincent, 21 ans.)

■ Une ouverture pour chacun

Ainsi, le collectif n'est pas vécu comme un enfermement identitaire avec des « autres soi », mais bien comme une ouverture, une ouverture vers l'autre. En effet, l'autre du collectif, le compagnon de l'action n'est pas simplement un *alter ego* sinon il conforterait l'individu dans son propre monde et dans ses propres représentations. L'autre représente bien l'ouverture vers d'autres mondes et d'autres publics, d'autres représentations et d'autres réseaux, l'ouverture vers la vie sociale.

« Avec un collectif, c'est un autre style. Les boulots que tu fais tout seul, tu ne ferais jamais les mêmes avec sept personnes différentes que tu rencontres. À plusieurs, tu proposes des choses bien plus larges, tu peux toucher un public bien plus large. L'expérience est intéressante mais ça veut pas dire que tu passeras toute ta vie à travailler avec tes potes. » (Franck, 28 ans.)

« La chance, c'est d'être un collectif dès le début. Le prix du collectif, c'est apprendre à vivre. » (Salem, 29 ans.)

Il paraît évident que dans un tel collectif, l'individu n'est pas étouffé par le groupe. Au contraire, la place qu'il occupe lui ouvre de nouvelles possibilités, issues de la richesse de l'autre. Ainsi, il n'y a pas d'opposition entre l'intérêt individuel et l'intérêt du groupe puisque l'un se nourrit de l'autre.

« Notre chance c'était d'être un réseau constitué, notre lien nous avait donc poussé à nous dire qu'il ne fallait pas créer une structure pour une personne, mais une structure pour tout le monde. Travailler pour les autres, ce qui n'empêche pas de travailler pour sa pomme. Et il fallait trouver une identité d'ensemble avec une dimension culturelle et une dimension sociale de développement. » (Salem, 29 ans.)

■ Un aspect horizontal et informel

Dans le cadre des groupes de jeunes, l'individu a droit à la parole. L'aspect affinitaire est intrinsèquement lié à l'aspect horizontal et bien souvent informel du fonctionnement collectif. C'est-à-dire que les groupes de jeunes que nous avons rencontrés ne présentent pas pour la plupart de hiérarchie, tous les participants ayant *a priori* une importance égale. Cela n'empêche pas pour autant certains *leaderships* de se développer par l'expérience, par les facilités dans l'expression orale... Toutefois, au sein de ces collectifs affinitaires, il y a une forme d'autorégulation qui pose certaines limites et qui rend impossible le schéma chef/exécutants. Cette autorégulation peut prendre diverses formes mais, dans tous les cas, elle est en lien avec l'aspect informel de l'organisation collective. Quand il n'y a pas de division de tâches précises, quand les projets naissent de discussions, de l'interaction quotidienne, quand finalement il n'y a pas de cadre fixe et figé permettant des situations prévisibles, il est plus difficile de « prendre le pouvoir » sur un groupe.

« Le projet, c'est d'abord un collectif et vu qu'on organise des événements publics c'est préférable d'avoir un cadre légal, donc il y a une association qui existe depuis le début. Dans nos statuts, on stipule que chaque membre actif de l'association accepte de partager la responsabilité civile et pénale. [...] C'est quand même assez affinitaire, ça a toujours été horizontal. » (Paul, 20 ans.)

*« Et vous vous voyez combien de fois environ ?
– À peu près deux fois par semaine, mais c'est pas vraiment des réunions, on se réunit pour faire un point sur ce qu'on fait et voilà.
On fonctionne plus par l'oral, la rencontre. »* (Cap Berriat et Rachid, 20 ans.)

*« Comme tout le monde, on fait avec ce qu'on est et ce qu'on a.
L'idée du projet continue à se construire avec notre idée d'assemblée générale permanente. Dans cette idée, quel que soit le quorum, on peut décider de dissoudre et de changer de projet. Le pouvoir appartient à ceux qui sont là.
C'est ce qui nous a permis de rester le plus proche de nos idées.
C'est aussi ce qui fait que nous sommes pas dans le Bottin. »* (Salem, 29 ans.)

Au final, comment comprendre ces collectifs de jeunes ? À partir du portrait type que nous venons de réaliser, comment les considérer ? Bien souvent constitués en associations, le fonctionnement et la genèse de ces collectifs de jeunes ne correspondent guère aux modes de structuration traditionnels (syndicats, partis, fédérations...) et le statut associatif représente surtout un outil légal permettant l'informel et l'affinitaire.

Doit-on appeler ces collectifs des « tribus », comme le ferait Michel Maffesoli⁹ ? Peut-être, mais il faudrait bien préciser dans ce cas qu'il s'agit de tribus contemporaines qui ne reposeraient pas sur

une « collection de pareils » mais sur les particularités de chacun, entraînant la complémentarité dans le projet et l'ouverture sur l'autre.

Ce qui est certain, c'est la nécessité de la constitution de ce genre de « groupe intermédiaire » dans une société, ce qu'affirmait déjà Durkheim en son temps¹⁰. C'est dans de tels groupes en effet que la socialisation se joue et où les dynamiques d'expérimentation et de changement social s'activent.

Les effets induits

A priori, le principal objectif d'un projet est d'être réalisé et de produire des résultats liés à l'action menée : réussir un événement, attirer le public lors d'un festi-

9 / Voir MAFFESOLI M., *Le temps des tribus*, La Table ronde, Paris, 2000.

10 / « Une société composée d'une poussière infinie d'individus inorganisés, qu'un État hypertrophié s'efforce d'enserrer et de retenir, constitue une véritable monstruosité sociologique. [...] Une nation ne peut se maintenir que si, entre l'État et les particuliers, s'intercale toute une série de groupes secondaires qui soient assez proches des individus pour les attirer fortement dans leur sphère d'action et les entraîner ainsi dans le torrent général de la vie sociale. », in DURKHEIM E., *De la division du travail social*, Presses universitaires de France, Paris, 1986, p. 331.

val, enrayer l'échec scolaire dans un quartier spécifique, produire une création artistique... Or, il est intéressant de noter, à propos des projets de jeunes, tout ce que l'on peut appeler les effets induits. C'est-à-dire que la construction des projets et la réalisation des actions entraînent des résultats qui ne sont pas forcément prévus par les acteurs, ce qui explique aussi le fait que les projets ne sont pas figés et s'adaptent en fonction de nouveaux objectifs qui apparaissent.

Nous considérons qu'il existe trois niveaux principaux dans lesquels il est possible d'observer ces effets induits par les projets de jeunes : le niveau individuel, celui de la dynamique associative à l'échelle de l'agglomération et enfin, à un niveau plus global, celui de la construction du lien social.

■ La construction de l'individu citoyen

Nous avons noté auparavant que l'individu «trouvait son compte» dans les projets collectifs. Dans la construction de projets, les jeunes acquièrent des «savoir-faire sociaux et techniques» qui leur seront profitables par la suite. Ces savoir-faire sont comparables à ceux que peuvent acquérir les jeunes dans leur «expérience de l'insertion¹¹». D'ailleurs, la démarche d'initiative n'est-elle pas la plus pertinente pour trouver sa place dans la société? En effet, au lieu de se conformer à un cadre prédéfini, elle permet au jeune d'inventer sa place et éventuellement d'agir sur le cadre, en le changeant.

Revenons à la question des savoir-faire. Ils se donnent à voir à travers les multiples compétences acquises au cours de la construction du projet. Il s'agit surtout de compétences sociales qui permettent de comprendre les logiques à l'œuvre dans les différents mondes rencontrés par l'entremise du projet (mondes du politique et de l'associatif notamment). Il s'agit aussi de compétences techniques développées au cours de l'action (organisation d'événements, demandes de subventions...). L'acquisition de ces savoir-faire participe ainsi à la construction de l'individu-citoyen que devient donc le jeune porteur de projet.

« Ce qui est intéressant, c'est que l'on a tout fait, toutes les trois de A à Z. C'est assez enrichissant comme expérience parce que depuis l'idée jusqu'à la construction du projet, en passant par les subventions, la mise en place des partenariats, jusqu'à la réalisation, en passant par tout ce qui est du côté du théâtre, donc de la création, de la mise en scène, de l'interprétation... du coup, c'est complet comme expérience. » (Elsa, 24 ans.)

« Ça m'a apporté un peu de la démerde. Pour voir comment on fait pour les budgets, quelle personne contacter quand on fait telle chose. Par exemple là, j'ai appris à faire des courriers pour faire des demandes de buvette, des choses comme ça. Ça m'apporte aussi à moi. Le jour où j'aurais envie de faire des choses plus grandes, ça apporte toujours un petit peu. »

(Christophe, 20 ans.)

« Ça m'apporte pas mal d'expérience par rapport à la création, à l'organisation d'événements, et pour un peu mieux cerner l'administration. »

(Rachid, 20 ans.)

Au-delà, il est possible de considérer les projets de jeunes, notamment dans leur dimension collective, comme de véritables espaces de socialisation pour les acteurs. En effet, le projet participe activement à l'histoire de la vie d'un individu et joue un rôle prépondérant dans sa compréhension du monde qui l'entoure. Ainsi, à travers l'expérience du projet, l'individu acquiert la connaissance du lien social et de tout ce qui lui est inhérent en termes de comportements, de manières de voir... Il ne s'agit pas là

¹¹ / Voir DUBÉCHOT P., Le QUEAU P., «L'expérience de l'insertion» in VULBEAU M. (dir.), *La jeunesse comme ressource : expérimentations et expériences dans l'espace public*, op. cit.

simplement de savoir-vivre mais plutôt de ce que Pierre Le Quéau et Patrick Dubéchet nomment les « savoir-faire expérientiels¹² » qui font référence à la manière dont chacun perçoit, saisit et comprend le monde.

À un autre niveau, le jeune porteur de projet se trouve dans une situation où il expérimente un nouveau cadre qui n'est pas celui du travail ni celui du loisir. C'est-à-dire qu'à travers le développement de tous ces savoirs et savoir-faire, il développe des compétences techniques et sociales qu'il pourrait éventuellement faire valoir dans un *curriculum vitae*, mais surtout qui lui permettent de se construire et de construire un véritable projet de vie dans lequel l'engagement trouve sa place. Autrement dit, qu'il devienne salarié associatif ou non, le projet et même la logique de construction de projet s'inscrivent véritablement dans la construction du choix de vie de l'individu¹³.

« Ça m'a permis vraiment ça, découvrir d'autres choses, l'organisation d'un festival, le travail collectif, tout en construisant quelque chose. »

(Julien, 24 ans.)

« C'est sympa aussi de pouvoir pousser ça professionnellement, de se dire qu'on a quand même une certaine expérience, que c'est notre passion. Pourquoi ne pas en vivre, en tirer quelque chose? » (Bruno, 27 ans.)

« Et qu'est ce que ça vous apporte? »

– Beaucoup de choses, un contact avec les enfants, prendre confiance en nous, une petite expérience professionnelle de par la ponctualité, le relationnel, la rigueur. On apprend aussi à faire des démarches. » (Cap Berriat et Rachid, 20 ans.)

■ Le développement d'un réseau dynamique

À un deuxième niveau, la construction de projet de jeunes participe bien à ce que l'on pourrait appeler une « dynamique d'agglomération ». En effet, le développement de microprojets et d'associations entraîne le tissage de tout un réseau de partenariats, réseau qui peut se développer sur une échelle territoriale assez large. Celui-ci se base surtout sur les complémentarités entre les groupes de jeunes¹⁴ ainsi que sur des logiques de mutualisation, de transmission d'informations et de solidarité. Le réseau, n'ayant ni « cerveau » ni « centre névralgique », se développe au fur et à mesure des partenariats qui se font et se défont, et des liens qui se renforcent ou se créent. Cette mise en réseau se construit dans différentes sphères, de l'*underground* jusqu'à l'institutionnel, et permet des passerelles, des ponts entre ces différents mondes. Ce réseau peut aller jusqu'à permettre des projets communs liant collectifs affinitaires et pouvoirs publics. Il permet aussi la mobilisation sur des projets collectifs d'ordre culturel, urbain... ce qui peut entraîner le croisement, par exemple, entre un projet d'aménagement urbain et des projets associatifs (c'est le cas du réaménagement de la friche Bouchayer-Viallet à Grenoble où des associations se mobilisent autour d'un projet culturel). Ainsi, il faut considérer cette logique de réseau comme s'insérant dans une dynamique de développement local.

« Le festival qui a lieu sur [le quartier] Mistral, c'est un petit frère à nous, ils ont lancé ça sur la lignée du projet. Il y a la MJC qui nous a interpellés pour avoir des outils pour lancer un événement du même type. Il y a aussi des écoles, [la ville de] Fontaine nous interpelle pour savoir si on connaît des marionnettistes. [...] On a été interpellé par la PJJ [Protection judiciaire de la

12 / DUBÉCHOT P., LE QUÉAU P., « L'expérience de l'insertion », op. cit.

13 / « L'identité professionnelle et l'identité sociale se montrent comme étroitement interdépendantes, même si les parcours des jeunes font apparaître qu'en réalité la seconde constitue bien la condition de possibilité de la première. Ce sont bien des compétences sociales mises en œuvre en particulier dans les réseaux qui permettent d'élaborer, c'est-à-dire de rendre socialement pertinent, des savoir-faire plus techniques. », in DUBÉCHOT P., LE QUÉAU P., « L'expérience de l'insertion », op. cit., p. 131.

14 / Pas seulement les groupes de jeunes mais aussi les associations en général par exemple.

jeunesse] aussi par rapport à nos compétences pour animer des ateliers ; on met en relation un public et des artistes autour d'un projet de musique. » (Aude, 26 ans.)

« On a l'objectif aussi de regrouper les associations qui sont sur le quartier et la ville, voir si on peut faire des projets communs. » (Christophe, 20 ans.)

« On travaille surtout en réseau : les festivals, les squats à Grenoble, des opérations ouvertes sur le quartier... On a commencé à travailler dès la première année avec la MJC sur leur festival, avec l'union de quartier. »

(Alex, 27 ans.)

■ La redéfinition du lien social

Bien souvent, les principes avoués par les jeunes tournent autour du lien social. Toutefois, ils ne placent pas forcément le lien social comme l'objectif principal de leurs actions, tout au plus, espèrent-ils créer des « prétextes à la rencontre » afin qu'à plus long terme « les gens se disent bonjour ». Ainsi, ils sont les premiers à s'enthousiasmer des effets induits et des effets concrets de leurs actions quand ceux-ci participent clairement au développement du lien social. En effet, en multipliant les espaces-temps de rencontres et d'échanges, les jeunes construisent du dialogue entre les gens, les populations, les mondes, les visions du monde. Et c'est bien leur prétention : construire des moments, des prétextes et créer finalement les conditions permettant une refondation du lien social. Il s'agit de l'un des enjeux principaux de la participation à la vie locale. Alors que les espaces de participation institués sont essentiellement tournés vers des questions de gestion de l'aménagement urbain et de négociation de subventions, oublier cette prétention de lien social risque probablement de renforcer l'inadéquation avec les publics jeunes.

La caricature oppose deux manières de répondre aux problèmes urbains : celle qui consiste à mettre des barrières en fer devant chez soi ou celle qui crée des passerelles de paroles, d'histoires, de projets communs. Il se trouve que la caricature n'est qu'une exagération de la typification et que cette dernière est censée rendre compte de la réalité.

« Les gens étaient très contents parce qu'il y a un objectif qui est atteint aussi : rapprocher les gens, faire descendre les gens de chez eux pour assister aux concerts. [...] C'était vraiment intergénérationnel, il y avait de quoi dire dans le lien social que ça générerait. » (Aude, 26 ans.)

« On a envie que les gens se sentent mieux. Faire tomber ces a priori. Les gens ont beaucoup d'a priori. Les gens ont peur des jeunes alors que c'est des jeunes comme moi, c'est pas des monstres. Et les jeunes ont des a priori par rapport à ce qu'ils appellent "les vieux" en se disant : "Ça c'est des personnes qui sont là pour nous cracher dessus, pour nous dénoncer." Donc, on a envie de faire tomber ces trucs en disant : il y a un mur entre vous, mais vous pouvez le casser, c'est un mur qui ne sert à rien. » (Christophe, 20 ans.)

« Nous, on a eu une autorisation pour peindre, pour graffer depuis 6 ans. Moi, je peins tous les week-ends. Avant, les gens n'avaient pas l'habitude, ils n'osaient pas venir nous voir. Et maintenant, depuis 6 ans, il y a plein de gens qui viennent nous voir, qui donnent leur avis, qui disent préférer quand c'était gris plutôt que jaune, des conneries comme ça, mais au moins

ils participent et se sentent concernés par ce qui se passe en bas de chez eux. Et ils voient que nous-mêmes, on est intéressé par ce qu'ils ont à nous dire, on ne les envoie pas chier. Quand ils passent, on dit bonjour... » (Jérôme, 26 ans.)

Ainsi, les projets de jeunes placent la question du lien social au cœur du débat. En effet, il n'y a pas de possibilité de changement et d'action dans la cité si, à la base, il n'y a pas de dialogue. Nous l'avons dit auparavant, mais répétons-le, les jeunes, à travers leurs actions, créent des espaces de reconstruction d'un lien social qui ne peut plus être fondé sur les mêmes repères qu'autrefois.

« Je pense que la base de toute dérive, c'est quand on ne connaît pas l'autre. »

(Saïdou, 25 ans.)

■ Intérêt particulier *versus* intérêt général ?

Ces quelques constats posent tout de même la question du rapport entre intérêt individuel et intérêt général. En effet, l'un des principaux critères utilisés par les institutions pour sélectionner les projets de jeunes à soutenir est celui de l'intérêt général. Il arrive que cette idée d'intérêt général soit considérée comme étant en opposition avec celle d'intérêt individuel. Ainsi, les jeunes développant des projets pour eux-mêmes, pour leur propre plaisir n'agiraient pas dans le sens de l'intérêt général. Or, nous venons de constater que les effets induits par les projets peuvent avoir des répercussions positives au niveau du développement du lien social, des dynamiques locales... Il ne s'agit donc pas de considérer le projet du jeune simplement comme étant la réponse à un intérêt individuel mais aussi et surtout dans ce qu'il peut produire dans l'espace public. En effet, ce n'est pas seulement l'objet du projet qui compte, mais la façon dont ce dernier se pose dans l'espace public. D'autre part, ces effets induits n'entrent pas en contradiction avec le plaisir, l'intérêt que peut avoir un individu dans la construction de projet. Donc, l'intérêt particulier peut être en adéquation avec l'intérêt général. La question qui se pose alors est celle des éventuels soutiens (dispositifs, accompagnement...) permettant de travailler cette connexion.

Ce critère d'intérêt général mérite par ailleurs d'être questionné lorsque l'on souhaite dynamiser des démarches participatives. Ne faut-il pas plutôt penser un critère d'intérêt collectif ? Devant la complexité croissante de nos sociétés, peut-on encore penser que l'élu garde le monopole de la définition de l'intérêt général ? Ne faut-il pas plutôt reconnaître une compétence aux citoyens dans la recherche de réponses à des problèmes qui les concernent ? Il s'agirait d'aller plus loin que la simple reconnaissance d'un savoir d'usage qui pourrait être pris en compte par la mise en place de consultations. Les projets de jeunes expérimentent en effet de nouvelles propositions et façons de faire. Ces expérimentations réinterrogent les modes de gouvernance. Il nous faut noter là que la culture politique en France peut être un frein à cet élan participatif. Une méfiance semble en effet se manifester vis-à-vis des dynamiques collectives qui sont parfois perçues comme des *lobbies* par les élus. Les citoyens ont quant à eux une méfiance vis-à-vis du monde politique qui serait organisé en fonction des enjeux électoraux et ne permettrait pas au citoyen d'agir au-delà du dépôt du bulletin de vote. La définition conjointe et la reconnaissance de l'intérêt collectif permettraient peut-être de repenser différemment la relation élu/citoyen. Ce travail de définition devant être continu et sans cesse soumis au débat démocratique.

« Même si ça change pas de municipalité, juste avant les élections, avant qu'elle revienne, elle fait rien pendant les deux ans d'avant et les deux ans où elle vient d'arriver, elle ne fait rien non plus parce qu'elle vient d'arriver... Et donc sur six, il y en a deux où ils consultent... là on doit être au milieu d'ailleurs. »

(Franck, 28 ans.)

Les valeurs défendues autour du lien social

« À la base, je fais du social grâce au graffiti. » (Thibault, 26 ans.)

À travers les valeurs défendues, les projets de jeunes ont une forte tonalité politique. Toutefois, le message mis en avant est bien souvent fort peu idéologique dans le sens où l'accent est mis sur l'action et sur son adéquation avec les valeurs défendues. Il n'y a pas de message unique et unitaire ni d'*a priori* idéologique.

Ainsi, même si la démarche d'initiative demande un investissement important et un positionnement dans la cité, elle est extrêmement différente du militantisme d'antan, l'expérimentation quotidienne construisant la « vision du monde » et non le contraire. Le projet peut évoluer, s'adapter et changer de forme sans remettre en cause les valeurs défendues. De cette façon, l'action n'est définie ni de manière idéologique ni de manière téléologique; l'action ne vaut que pour elle-même et les valeurs qui la portent: elle est une fin en soi. Les valeurs sont intrinsèquement liées à l'action en tant qu'elles représentent « l'élan de motivation » des individus et qu'elles posent tout de même quelques limites.

Cela dit, quelles sont les principales valeurs repérées dans le récit des jeunes enquêtés ? À travers leurs propos, les jeunes mettent en avant quelques thèmes qui sont transversaux, c'est-à-dire que d'une part, ils sont communs à la majorité des projets et que d'autre part, ils recoupent différentes réalités (types d'actions, contextes...).

■ Démocratie culturelle

La plupart des projets rencontrés ont une consonance culturelle. En effet, que ce soit à travers l'organisation d'événements, la promotion des pratiques amateurs, l'ouverture à des formes artistiques méconnues, notamment dans certains quartiers, la culture se trouve être un élément important des projets de jeunes, non pas simplement par rapport à la question des pratiques culturelles mais surtout en tant que valeur, valeur qui entraîne une réelle volonté de démocratisation de la culture.

« Il y a une volonté de démocratisation de la culture. C'est pas seulement pour faire du lien que les gens participent, la culture n'est pas qu'un prétexte. C'est vraiment aussi pour que les gens s'en mettent plein les yeux, plein les oreilles. [...] Ça fait partie du projet, la sensibilisation aux pratiques artistiques et la valorisation des pratiques amateurs. » (Aude, 26 ans.)

« C'est toujours la position de la culture et de l'art, son rôle dans la vie des gens. Là, on utilise le graffiti parce que ça vient de la banlieue, pour lui donner un prétexte d'utilité sociale alors que la vraie question, c'est la question de la démocratisation de l'art et de la culture dans la ville. »

(Salem, 29 ans.)

Les jeunes posent différemment la question de la culture, ils dépassent le thème de la démocratisation pour mettre en avant une forme de démocratie culturelle. Ainsi se développent également des réflexions sur la création artistique et sur la place de la culture dans la société. Les principales questions sont: qui est « artiste » ? comment produire de l'art de manière équitable ? quels moyens la société y consacre-t-elle ? Ces questionnements essaient de tracer un lien entre culture et économie sociale.

« C'est un peu l'objet de l'association de désacraliser l'artiste en disant que n'importe qui peut au moins se constituer les outils ou doit pouvoir avoir

les moyens de travailler quelque chose et éventuellement de le faire déboucher, à plus long terme, sur une carrière artistique. » (Alex, 27 ans.)

« Développer des activités artistiques, c'est une chose.

L'autre chose c'est que cela implique une réflexion sur l'art, la culture, la société. On ne produit pas de la même manière dans cette position que si on était Universal. [...] Ce que l'on cherche, ce n'est pas seulement que ce soit culturellement intéressant, mais socialement utile. [...] L'utilité sociale, c'est d'abord de chercher à ce que ta machine à produire soit un peu en harmonie avec l'environnement social au sens large. L'autre chose c'est de concevoir certains projets pour qu'ils soient utiles et qu'ils apportent quelque chose en termes de rapport entre la culture et la société. » (Erwan, 29 ans.)

■ Le changement

Un autre message porté par les acteurs-jeunes réside dans la volonté d'apporter du changement social à travers les projets. Cela rejoint ce que nous disions précédemment à propos de la quotidienneté. En effet, ces jeunes affirment la nécessité de questionner les manières de faire et les certitudes admises. Ils posent aussi la question du « Comment serait-il possible de faire différemment? ». En cela les projets représentent de manière générale des lieux et des moments pour expérimenter de nouvelles manières de faire.

« Alors, c'est quoi le message? »

– Révolution! (rire)

– Sinon, il y a aussi un peu d'inhabituel.

– Oui, c'est ça, un moment qui change... peut-être, le truc que l'on peut espérer apporter aux gens c'est de se dire "pourquoi est-ce qu'on ne ferait pas des trucs?". Voilà, des trucs qui changent, des trucs nouveaux... ça n'a pas beaucoup plus de prétention que ça »

(Cap Berriat, Alice, 21 ans et Eline, 20 ans.)

« L'idée c'est de présenter une sorte de patchwork d'initiatives. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de dogme, on dit pas : "C'est comme ça qu'il faut faire et on va vous emmener." Notre état d'esprit, c'est de viser à une remise en question générale de qu'est ce que tu fais toi maintenant dans ta vie, est-ce que c'est ça que tu veux faire, et peut-être qu'il faut que tu t'ouvres à d'autres façons de faire. Donc, l'idée c'est de proposer plein de façons de faire. »

(Paul, 20 ans.)

« Tout ça, c'est de la création culturelle mais c'est de la création sociale aussi. C'est-à-dire qu'il y a des réflexions et des modes d'actions qui sont nouveaux, autour de collectifs, de mises en réseau et qui arrivent à créer une nouvelle dynamique de société. »

(Julien, 24 ans.)

Pour apporter du changement, les jeunes mettent en avant l'idée qu'il faut s'impliquer à sa propre échelle, qu'il est nécessaire de prendre position. De cette manière, les jeunes défendent l'idée d'une véritable démocratie participative. Véritable dans le sens d'une réelle implication de tout le monde, à son niveau, avec ses moyens.

« L'enjeu, dans la globalité vraiment, c'est dans l'idée d'une démocratie participative et de reprendre ça en main.

– De faire en sorte que les gens fassent, plutôt qu'ils ne consomment. »

(Aurélie, 25 ans et Elsa, 24 ans.)

« Pour moi, c'est politique, ce choix de boulot et d'être bénévole depuis des années dans différentes associations, c'est participer à la vie locale. »

(Aude, 26 ans.)

Un espace-temps spécifique

Nous avons dit plus haut que les projets naissent du quotidien et jouent sur lui. Une fois cette affirmation posée, une question s'impose, à savoir celle de l'espace-temps de la quotidienneté. Cette question en appelle d'autres à sa suite. Où se donnent à voir les projets de jeunes ? Et donc, quels sont les espaces investis ? Quel discours accompagne cet investissement ? Et en ce qui concerne la temporalité, quelle est la durée des projets ? Est-ce que la pérennité est un critère pertinent pour évaluer les projets de jeunes ?

■ L'espace des projets

En écoutant la parole des jeunes, on se rend compte que ce terme d'espace recoupe presque essentiellement la question de l'espace public. En effet, quel que soit le thème, les projets s'inscrivent dans l'espace public, que ce soit dans la rue, le quartier, les places... Les projets de jeunes se donnent à voir aux yeux de tous et posent ainsi la question, qui est parfois clairement formalisée, de savoir à qui appartient l'espace public. Il ne faut pas entendre dans le verbe « appartenir » l'idée d'une quelconque propriété sur un territoire mais plutôt l'affirmation que les habitants, les citoyens peuvent et doivent investir l'espace public en tant qu'espace d'échange, de débat et concrètement de démocratie. Ce constat est à mettre en rapport avec le fait que les jeunes mettent en avant l'idée que l'espace public est le lieu privilégié du lien social. Publiciser ces actions, c'est aussi sensibiliser les gens afin de « semer » les germes du changement et de la dynamique participative.

« Il faut reprendre en main l'espace public.

Que ce soit nous ou tout le monde. Reprendre l'espace public. » (Aurélie, 21 ans.)

« On met de la couleur dans la ville. Malgré tout, ça reste naïf, des petits carrés de couleurs pour faire des prés, mais c'est mieux que de voir une palissade remplie des affiches du FN. » (Erwan, 28 ans.)

« Par rapport à la question de l'espace public, quand tu organises un concert gratuit sur une place, c'est une manière de prendre possession de l'espace public. Le fait de coller des affiches sur les murs de la ville aussi. Le concert antifasciste du 1^{er} mai 2002 qu'on a organisé place Saint-Bruno, je l'ai ressenti comme ça aussi. Là c'était clair, il y avait un message politique explicite par rapport au contexte. Mais même, quand tu proposes un imaginaire, donc une ouverture, il y a une prise de position même si elle est implicite. Il y a ça et il y a tout le côté travail en réseau, avec les associations et tout, là aussi il y a un investissement de l'espace public à travers toute la dynamique qui est créée. »

(Max, 26 ans.)

■ Le temps des projets

Il n'y a pas de régularité en ce qui concerne la temporalité des projets. Une chose est certaine, il faut différencier les projets des collectifs qui les portent. En effet, nous avons noté auparavant l'importance de l'informel. Cette notion se retrouve dans les types de fonctionnements collectifs mais aussi, et peut-être surtout, dans la capacité de ces groupes à développer différents types de projets, il n'y a pas forcément de « spécialisation » des collectifs de jeunes. En effet, les projets ne sont pas immuables, ils peuvent être sans cesse renégociés.

Cela dit, il y a un élément important à mettre en avant, celui de la proximité temporelle des résultats. C'est-à-dire que les projets sont mis en place, et donc deviennent visibles, en général, moins d'un an après que le groupe de jeunes soit né. Il peut aussi y avoir par ailleurs plusieurs projets connexes mis en place par le même groupe. Dans tous les cas, ce qui demeure important pour ces jeunes, c'est que les résultats soient visibles rapidement. Si les projets ont *a priori* pour seul objectif de se réaliser, cela n'empêche pas les jeunes d'être à la recherche de certains résultats, résultats liés à la visibilité de ces projets. Autrement dit, les jeunes ne vont pas attendre dix ans pour que « ça marche » ; s'ils constatent que leur action n'a aucun effet, ni direct ni induit, ils sont prêts à abandonner et à faire autre chose. Par ailleurs, certains projets n'ont pas vocation à être pérennes et cela n'est pas seulement lié à la mobilité des jeunes ou au caractère éphémère de la jeunesse. En effet, un projet peut tourner autour d'une action précise et lorsque celle-ci n'a plus lieu d'être, le projet se termine.

« C'est un projet qui commence à telle date et qui se termine à telle date, c'est tout. Mais c'est vrai que si ça marche super bien, peut-être qu'il faudra s'adapter. Mais là c'est vraiment "on verra". Tout dépend de comment ça marche, ce que nous on en retire, les échos qu'on en a. [...] On a un autre projet pour l'année prochaine. L'idée, ce serait de faire une tournée en bateau sur la Loire et jouer sur le bateau. Donc, c'est toujours le même principe, d'aller voir les gens, emmener le théâtre là où il n'est pas forcément. »

(Eline, 20 ans.)

Souvent l'un des principaux critères retenu par la plupart des acteurs-cadres pour juger de l'intérêt d'un projet est celui de la pérennité. Or, celle-ci n'est pas forcément un objectif pour les jeunes, mais cela lui enlève-t-il de sa pertinence ? Il se trouve que certains projets ne sont pas faits pour durer, mais comme nous l'avons souligné plus haut, il ne faut pas confondre un projet avec le collectif qui le porte. Ce qu'il importe de soutenir, et dans ce cas de pérenniser aussi, c'est la démarche d'initiative, la dynamique qui fait que des jeunes se lancent dans une aventure collective, apportant ainsi de la plus-value sociale. C'est pourquoi, un projet abandonné par un groupe pourrait être repris par un autre, ce dernier pouvant changer le projet, projet qui évoluera, se transformera et transformera les collectifs.

« Ce qui est assez particulier à l'asso, c'est que les gens tournent assez, il y a rarement quelqu'un qui reste plus de trois ans. Il y a pas trop d'anciens, donc il y a moins de continuité, donc à chaque fois c'est différent. »

(Vincent, 21 ans.)

« Ce qui est vraiment intéressant, c'est pas forcément le nombre de personnes touchées mais tous les effets induits. C'est-à-dire que par rapport à l'histoire du festival, sur la ville, je pense qu'il y a un réel impact

*« dans le sens où chaque année il y a d'autres projets qui sont nés de celui-ci.
La recrudescence du mouvement squat à un moment donné, c'est né de là.
Pareil pour les repas de quartier. »*

(Julien, 24 ans.)

D'autre part, les résultats des projets de jeunes peuvent être entrevus sur du plus long terme. Il se trouve que par l'intermédiaire des projets, les jeunes acteurs dépassent leur histoire de vie en transmettant cette démarche. Autrement dit, leur action se situe bien dans une longue durée à travers la transmission, ou au moins la volonté de transmission, de cette démarche d'initiative aux générations suivantes.

« Moi déjà, quand je donne des cours, j'ai pas la prétention d'en faire des artistes. Le graffiti c'est un moyen d'atteindre les gamins parce que c'est un truc qui les intéresse. Moi, j'ai pas la prétention d'en faire des graffeurs ni des artistes, mais après si je peux leur déclencher une passion, c'est 200 % de bénéfiques. » (Thibault, 26 ans.)

« Depuis qu'on est petit, on a tout le temps pris tout ce qui s'est passé, donc voilà faut rendre, faut perpétuer. » (Christophe, 20 ans.)

« Ça doit les faire réfléchir quand même que des jeunes bougent, les petits se disent peut-être qu'un jour ce sera leur tour. [...] C'est ce qu'on leur dit, c'est pas nous qui allons bouger pour vous. »

(Rachid, 20 ans.)

Territoires d'action des projets de jeunes

La question du territoire est essentielle lorsque l'on parle de participation, notamment de participation des jeunes. Il est vrai que ce thème du territoire soulève bien des interrogations, notamment quand les logiques des jeunes porteurs de projets se confrontent aux logiques installées dans les secteurs du socioculturel et de la politique de la ville. En effet, les projets de jeunes posent certaines questions à travers leur inscription territoriale : les jeunes des quartiers dits « difficiles » participent-ils de la même manière que les autres ? comment considèrent-ils leur action ? restent-ils confinés dans leur quartier ou bien s'ouvrent-ils vers l'extérieur ? existe-t-il une contradiction entre identité et ouverture ? les projets de jeunes concernent-ils des territoires communaux ou des territoires plus larges ?

Le quartier, un territoire comme les autres en termes d'engagement

Contrairement aux idées reçues, il se passe des choses dans les quartiers dits « difficiles », il y a de la construction collective, de la création sociale. Comme ailleurs, il y a des projets ; par contre il n'y en a pas plus ou moins qu'ailleurs et les thèmes sont similaires. C'est principalement le discours qui change, notamment en ce qui concerne la question de l'image du quartier.

■ Une volonté de changer l'image

Ces jeunes sont conscients de l'image portée par leurs quartiers. Ce n'est pas forcément la raison pour laquelle ils construisent des projets mais elle y participe tout de même. Autrement dit, les projets, en plus des objectifs qui leur sont inhérents, ont pour but de construire une image positive des quartiers dans lesquels les jeunes sont nés. Ils développent une volonté de rompre avec l'image négative qu'ils considèrent avoir été construite notamment par les médias et parfois par les politiques publiques. Il est possible en effet de parler de toute une imagerie de la déliquescence sociale, avec une mise en avant de « l'incivilité quotidienne » issue de multiples violences juvéniles : « Ces violences seraient la démonstration que la radicalisation du processus de modernisation engendre la désorganisation sociale et l'anomie. Nous assistons à une dépolitisation, à une criminalisation et une moralisation du désordre empêchant de penser la violence autrement qu'en la dénonçant. Or, les "croisés de la morale" associent les violences urbaines à la jeunesse des quartiers populaires décrite comme désocialisée, barbare et féroce.¹⁵ » Cette démarche interroge d'ailleurs les politiques publiques qui, dans leurs réponses nécessaires à la précarité sociale, économique ou autre, ciblent les publics et les territoires en provoquant des effets de stigmatisation voire de ghettoïsation et renforcent ainsi cette image négative.

À l'inverse, une partie de cette jeunesse tente de dépasser cette stigmatisation et participe à la revalorisation de son image et de celle de son quartier à la fois au travers des projets menés et au travers de ses témoignages.

« Faire reconnaître ce qui se passe, notamment par le biais de la presse, c'est important ?

– C'est important, oui, parce qu'il y a plein de choses qui se font.

Puis pour la Villeneuve c'est d'autant plus important parce que c'est un quartier qui est vraiment vu négativement et dont on parle que lorsqu'il y a des soucis, alors qu'il y a d'autres choses qui peuvent se passer et qui peuvent bien se passer. Juste le dire, que ça se sache. » (Cap Berriat et Aude, 26 ans.)

15 / BOUCHER M., « Violences, jeunesse et médiatisation du désordre », in BOUCHER M., VULBEAU A. (dir.), *Émergences culturelles et jeunesse populaire : turbulences ou médiation ?*, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 91.

« J'ai fait un projet dans un quartier, c'est peut-être là où on est le mieux accueilli. Tous les gens, tous les vieux, ils s'arrêtaient, ils étaient trop contents. »
(Erwan, 28 ans.)

■ Quartier et identité

Par ailleurs, nous ne pouvons nier l'importance du quartier, notamment lorsqu'il s'agit de ces quartiers difficiles, par rapport à la construction identitaire des individus et des groupes d'individus. Évidemment, d'autres avant nous ont mis en avant la place du quartier dans les processus de socialisation des jeunes, socialisation qui passe par des logiques collectives. Celles-ci peuvent être de l'ordre du rassemblement au bas des immeubles ou de l'ordre du développement de projets. Quoi qu'il en soit, cette socialisation est inscrite dans l'espace : on est d'abord en relation avec les gens de son immeuble, puis des immeubles environnants, puis du quartier... Ainsi, les jeunes se construisent notamment à travers cette logique de territoire, mais peut-on pour autant affirmer qu'ils restent confinés dans un quartier ? Au contraire nous constatons que cette construction identitaire n'est en rien contradictoire avec une logique d'ouverture, ouverture vers l'extérieur et vers l'autre.

« Je pense que l'un des objectifs est l'interquartier, en même temps il y a des quartiers qui sont intéressants, par exemple Berriat c'est un quartier qui est différent, où il y a une autre vie, un quartier qui connaît une autre évolution. Et puis permettre à des gens d'aller entre les deux quartiers. [...] Aussi, il y a l'objectif de la valorisation des pratiques artistiques, donc de travailler avec d'autres associations, l'objectif de faire des ateliers qui se retrouvent ailleurs. C'est vrai qu'à la Villeneuve il y avait l'enjeu particulier d'un quartier mal vu, stigmatisé, mais c'est pas le seul objectif, donc certains autres objectifs se retrouvent assez facilement à Berriat, à Fontaine ou ailleurs. »
(Aude, 26 ans.)

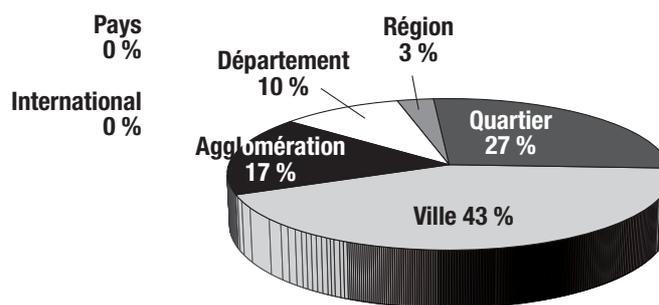
« Je pense que l'on peut appartenir à un quartier sans pour autant se refermer sur soi. »
(Saïdou, 25 ans.)

■ L'inscription des projets dans une territorialité ouverte

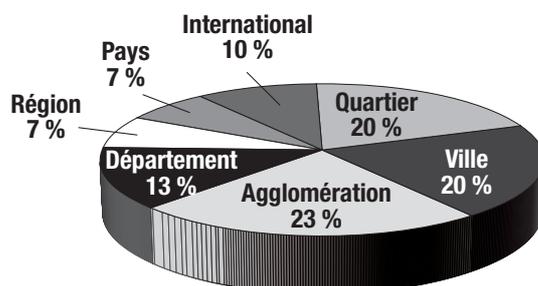
Nous venons de constater l'importance de la place du territoire, principalement celle du quartier, dans la construction identitaire des jeunes. Cette identité n'entre pas en contradiction, au contraire même, avec une logique d'ouverture vers l'extérieur. Ce constat interroge sur le thème de la territorialité des projets. Deux questions s'imposent : quels sont les territoires de naissance des projets ? quels sont les territoires de destination des projets ? Par territoire de naissance, il faut entendre le lieu d'habitat des porteurs ou la localisation administrative dans le cas d'une association. Le territoire de destination désigne les différents territoires dans lesquels les projets se mettent en place à travers les actions.

■ Quelques chiffres

Il est intéressant de poser un regard sur les graphiques présentés ci-après afin de saisir les rapports qu'entretiennent les projets de jeunes avec les territoires. Nous constatons en effet qu'une importante majorité de ces projets naît dans un territoire circonscrit : quasiment les trois quarts (70 %) trouvent leur origine dans le quartier ou dans la ville alors qu'il n'y en a que 17 % qui naissent dans



Territoires d'origine du projet



Territoires de destination des projets

l'agglomération et 13 % au-delà (département, région). Ce premier constat est à mettre en relation avec un second, concernant les territoires de destination ou d'action des projets. Nous constatons qu'à ce niveau, la proportion ville/quartier descend à 40 % (20 % pour chacun), alors que, en ce qui concerne l'agglomération, elle passe à 23 %. L'augmentation pour l'échelle département-région est de 7 points. Il est intéressant aussi de noter l'apparition des échelles nationales et internationales, avec des proportions respectives de 7 % et de 10 %. Ainsi, il n'y a pas forcément concordance entre le territoire d'origine d'un projet et son territoire de destination, ce dernier étant beaucoup plus large et dépassant les frontières.

■ Transversalité des territoires

Nous venons de le constater, si les projets trouvent leur origine dans un territoire précis, celui où habitent les porteurs (quartier, ville), ils se développent bien souvent sur des territoires plus larges (agglomération voire au-delà). C'est-à-dire que les actions s'insèrent dans une territorialité ouverte. Par territorialité ouverte, nous entendons deux phénomènes : soit les projets se développent sur diverses échelles de territoire (plusieurs quartiers, un quartier et la ville, plusieurs villes...), soit les projets attirent des personnes de l'extérieur sur un territoire particulier. Les jeunes ne sont pas centrés sur un territoire précis, ce qui ne veut pas dire qu'ils le délaissent, tout au contraire, c'est par ces passerelles vers l'extérieur, ces échanges entre quartiers, ces logiques extralocales que peut se mettre en place un véritable développement local.

Les jeunes rompent les échelles territoriales, ils surfent sur les frontières, notamment administratives. Ce constat entraîne la nécessaire réflexion autour de la capacité des institutions à saisir et à comprendre ce phénomène. La difficulté des jeunes à faire reconnaître leurs projets en dehors de leur territoire d'origine prouve qu'il y a encore du travail à fournir. Travail qui visera à construire une

véritable transversalité des territoires. Pour être efficiente, une telle transversalité doit s'accompagner d'une obligation à ne pas s'approprier les publics.

« À la base c'est surtout pour le quartier Berriat/Saint-Bruno. L'asso est basée là, on a toutes vécu là, on vit dans le quartier et le projet a démarré là. Mais après, c'est sûr que s'il y a des gens qui nous appellent ailleurs, on se déplace. C'est vraiment pas fermé, c'était plus pour se donner une limite à la base. » (Eline, 20 ans.)

« Pour moi, c'est surtout une association qui se regroupe sur un quartier. Si ça marche à petite échelle on fera ça sur toute la ville, et puis par la suite un petit peu plus, mais pour le moment c'est le quartier. » (Loïc, 19 ans.)

« Pour le moment c'est très ybinois mais avec des gens qui viennent de l'extérieur. Par exemple pour le tournoi, il y en a qui sont venus de Saint-Égrève, Grenoble, Échirolles... » (Christophe, 20 ans.)

Cette ouverture territoriale se constate aussi à travers le développement des relations entre le global et le local, il s'agit du phénomène que l'on appelle couramment « glocal ». Il se vérifie notamment à travers l'existence de projets humanitaires et surtout interculturels. Les jeunes vivent en effet à l'heure de la mondialisation et ils aspirent à exercer une citoyenneté qui ne serait pas enfermée dans un territoire de proximité. Ainsi des réseaux se construisent qui dépassent les frontières nationales et qui permettent des échanges avec l'ex-Yougoslavie et l'Afrique par exemple. Ces réseaux s'appuient en partie sur les NTIC¹⁶ (Internet principalement) afin d'échanger informations et idées.

Notre devenir commun ne peut plus être uniquement pensé dans un territoire de proximité, il doit être envisagé à l'échelle de la planète. Par contre, le territoire de proximité peut permettre l'expérimentation de certaines démarches et la diffusion de valeurs qui, en travaillant les imaginaires, visent un changement plus global. Des projets de sensibilisation à l'environnement illustrent, par exemple, ces nouveaux modes d'actions qui devant la difficulté à vivre un « agir » mondial privilégient l'action locale « pour faire bouger les consciences » (Élodie, 22 ans.).

16 / Nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Jeunes, habitants, professionnels et institutions : des relations tendues, des problèmes à résoudre

Les parties précédentes ont permis de porter un regard sociologique sur les différentes formes de participation des jeunes. Cette démarche compréhensive est la condition *sine qua non* de la reconnaissance de la diversité des formes d'engagement. Elle permet de saisir la pluralité et l'aspect multidimensionnel de la participation des jeunes à la vie locale : il n'existe pas de mode ou de modèle unique de participation, mais bien un foisonnement coloré et métissé de contributions à la vie de la cité que l'idée de démocratie pousse à encourager et accompagner.

Ce diagnostic ne serait pas complet si nous n'avions pas ajouté à cette perspective l'identification des problèmes liés à la participation des jeunes à la vie locale. L'objectif de cette démarche est d'analyser, à partir des discours des jeunes et des acteurs-cadres, quels sont les freins à cette participation, qu'ils soient liés à des représentations négatives, à des logiques de fonctionnement divergentes... Cette étape est nécessaire afin de réfléchir aux perspectives de la participation des jeunes et aux moyens à mettre en œuvre afin de la soutenir.

Nous tenons à signaler que le terme « institution », sans précision de notre part, recouvre à la fois le champ des professionnels, des services municipaux ou départementaux, ainsi que celui des élus. En effet, il est parfois impossible de définir à quoi il est clairement fait référence dans les discours des jeunes ou même dans celui des acteurs-cadres. Dès lors, la question de la lisibilité et de la transparence des rôles qui incombent à chacun peut déjà être posée. De même, dans le discours des acteurs-cadres, l'absence d'une distinction claire entre élus et techniciens interroge sur une éventuelle réticence de leur part à faire mention de ce qui relève du champ du politique et donc à faire cette distinction.

Les problèmes des représentations réciproques au sein de la triangulaire jeunes/institutions/habitants

Nous tenons à signaler au préalable que l'objectif de ce document, et en particulier de cette partie, n'est pas de porter un jugement sur les acteurs et sur la véracité ou non de leurs propos, mais bien de repérer les représentations que chaque acteur a de l'autre, de repérer ce qui génère ces représentations et comment elles influent sur la participation des jeunes à la vie locale.

À partir des différents entretiens, nous avons relevé des problèmes de représentations réciproques, souvent négatives. Elles génèrent des peurs, des méfiances fortes, obstacles à des partenariats entre jeunes, institutions et habitants. « Il y a une démobilitation des adultes lorsque les jeunes participent car cela fait peur », mentionne un technicien du service politique de la ville. De même un acteur-cadre d'une MJC constate qu'« il y a une peur du jeune. Le jeune reste un problème alors que la jeunesse est plus complexe et plus large ». Dans un rapport plus direct avec les institutions, un acteur-cadre d'un service déconcentré de l'État remarque que « la participation est extrêmement difficile car tout le monde est en proie à des peurs et des sentiments d'impuissance ».

*« Les institutions ont des peurs liées au changement ou à l'instabilité
que la participation des jeunes peut provoquer chez les adultes.
Les institutions se méfient des changements annoncés ou pressentis
par les actions des jeunes. »*

(Acteur-cadre, service déconcentré de l'État.)

Un même constat est mentionné par des acteurs-jeunes : « Les relations sont tendues entre les jeunes et les vieux. Les jeunes sont mal vus, les jeunes voient mal les vieux, voilà, il y a un fossé. » (Loïc, 20 ans.) Nous verrons également que, plus spécifiquement dans le rapport aux élus, le sentiment d'instrumentalisation par les institutions est très fortement exprimé par les jeunes.

« Les gens ont beaucoup d'a priori sur les jeunes, ils en ont plus peur qu'autre chose. Et les jeunes ont des a priori par rapport à ce qu'ils appellent les vieux en se disant : "Ça c'est des personnes qui sont toujours là pour nous cracher dessus." Donc on a envie de faire tomber ces trucs en disant : "Il y a un mur entre vous mais vous pouvez le casser, c'est un mur qui sert à rien". »

(Christophe, 20 ans.)

Ces peurs, ces méfiances réciproques, ces sentiments d'instrumentalisation de la part des jeunes semblent liés, entre autres, à l'image actuelle du monde politique ainsi qu'à des amalgames ou à une méconnaissance de ce que sont les jeunes, mais aussi de ce qu'ils sont capables d'entreprendre dans et pour la cité. Les conséquences en sont multiples :

- Cela jette les institutions dans une sorte de trouble quant à leurs actions. « Quand les institutions parlent des jeunes, elles se trouvent en proie à des peurs et constatent souvent leur impuissance. On craint une remise en cause des institutions, d'être désemparé si les jeunes viennent changer les règles. » (Service déconcentré de l'État.) De même, un acteur d'un PIJ déclare : « Pour l'instant il y a un peu un sentiment d'impuissance dans la réponse aux problèmes de dialogue. Cela amène par conséquent des difficultés en termes de construction d'outils et de savoir-faire. »
- Cela attise des tensions dans les relations avec les habitants, de manière informelle ou au sein des dispositifs participatifs, les rendant ainsi en partie caduques.
- Cela freine l'établissement d'une relation de confiance et une écoute nécessaires à l'implication des jeunes dans les dispositifs participatifs spécifiquement liés aux publics jeunes et à la mise en œuvre de relation de partenariat sur des projets présentés par les jeunes ou par les institutions.

« L'enjeu de la participation des jeunes c'est de faire évoluer les mentalités au niveau local, c'est d'impulser un dynamisme. »

(Acteur-cadre, service jeunesse.)

Ainsi, alors même que les acteurs-cadres reconnaissent dans leur majorité la force du dynamisme porté par les jeunes, celui-ci n'est pas pleinement mis en valeur, voire réduit à néant. Or, cette puissance mobilisatrice est un élément capital de la participation comme du développement local conçu dans une démarche participative.

Nous verrons à la suite de notre analyse que la problématique de la confiance est transversale par rapport à l'ensemble des points à améliorer.

Dès lors se posent certaines questions :

- Comment dédramatiser le rapport entre les jeunes, les habitants et les institutions et déconstruire les représentations afin d'établir une démarche de partenariat et de coconstruction ?
- Dépasser ces clivages ne passe-t-il pas par une visibilité de ce qui est entrepris par les jeunes ?
- Ne faut-il pas envisager une formation des techniciens et des élus pour une meilleure appréhension et compréhension de la jeunesse, mais aussi une formation des jeunes au fonctionnement des institutions ?

Une faible implication dans les dispositifs participatifs

À l'échelle de certaines communes ou du département, il a été fait le choix politique de mettre en œuvre deux types de dispositifs participatifs. Des dispositifs participatifs spécifiques aux jeunes : conseil départemental de la jeunesse, conseil municipal de jeunes (Fontanil-Cornillon), conseil municipal d'enfants (Saint-Égrève, Échirolles, Saint-Martin-le-Vinoux), comité local de la jeunesse (Meylan), conseil consultatif local de la jeunesse (Saint-Martin d'Hères), commission jeunesse (Poisat)... Des dispositifs participatifs non spécifiques aux jeunes : comité d'habitants (Fontaine), conseils consultatifs de secteur (Grenoble), comités de quartier, l'Apus (Atelier public urbain et social) à Échirolles, les 4C (Conseil communal de consultation citoyenne) à Eybens ou encore les FPH (Fonds de participation des habitants), conseils consultatifs avec une place spécifique pour les jeunes (Seyssins), réunions publiques¹⁷...

Pour autant, malgré cette démarche à l'honneur dans les communes ou dans le département, on remarque une très faible implication des jeunes dans ces dispositifs. Les institutions manifestent par ailleurs un sentiment d'impuissance à définir la forme qu'ils peuvent prendre et la stratégie nécessaire pour aboutir à un investissement des jeunes dans ces dispositifs. En effet, un acteur-cadre de la politique de la ville déclare qu'« il y a la volonté de mettre en œuvre des conseils consultatifs de jeunes, mais on cherche toujours la forme que cela peut prendre. Quand les jeunes viennent à des comités, ce qui est assez rare, on voit qu'ils ont des idées et une sensibilité particulière, mais on ne sait pas comment les faire venir ». Un acteur-cadre d'un PIJ ajoute qu'« il y a une volonté de créer des commissions jeunes, mais elles sont mal engagées. Il y a peu d'engagement et de fréquentation des jeunes, il n'y a pas eu d'atteinte du grand public ». Plusieurs raisons peuvent expliquer le faible investissement des dispositifs par les jeunes.

■ Des représentations réciproques négatives

Ces représentations font référence à ce qui a été mentionné ci-dessus, à savoir : des méfiances réciproques, un sentiment d'instrumentalisation de la part des jeunes par rapport à des institutions soucieuses d'« affichage démocratique », l'impression de ne pas être écouté ou reconnu comme acteur pertinent capable de débattre. Un acteur jeune, investi dans un dispositif participatif, déclare : « Les institutionnels, il faut leur apporter des propositions toutes faites, sur un plateau. Il faudrait toujours aller dans leur sens à eux, qu'on soit docile, qu'on travaille sur ce qu'ils ont envie. Ils aimeraient bien que les conseils soient un moyen pour eux de faire passer un message aux jeunes qu'ils n'arrivent pas à toucher et qu'ils n'arriveront peut-être jamais à toucher. » (Sébastien, 25 ans.)

« Les élus nous font débattre pour nous donner l'illusion qu'on a droit à la parole, mais d'un autre côté, je ne pense pas que ça les intéresse notre avis. »

(Sophie, 18 ans.)

Nous avons également pu rencontrer un groupe de jeunes investi dans un dispositif participatif communal. Les jeunes sont relativement satisfaits des moyens dont ils disposent pour la réalisation de leurs projets dans ce cadre. Pour autant, lorsqu'il s'agit de débattre des problématiques liées à leur ville, l'une d'eux déclare : « Je pense que ça nous intéresserait beaucoup de pouvoir débattre, donner notre avis sur certaines actions de la ville. Simplement, je pense sincèrement que ce dispositif n'est pas monté pour ça et que les élus font ça pour mobiliser la jeunesse, pour éviter qu'il y ait trop de voitures et de locaux-poubelles qui crament. » (Sophie, 18 ans.)

17 / Sur les 26 communes de l'agglomération, 14 ont mis en place des dispositifs participatifs. 5 d'entre elles les ont conçus par rapport aux habitants en général (conseil consultatif, FPH...), 4 les ont tournés vers la jeunesse (conseil de jeunes...) et enfin 3 vers les enfants (conseil municipal d'enfants). Les deux dernières communes ont chacune mis en place un double dispositif, la première en direction des jeunes et des enfants et la seconde en direction des enfants et des habitants en général.

Dans ce cas, les jeunes ont certes choisi de participer à ce dispositif, mais ils déclarent rester au sein du dispositif en raison des moyens qui sont mis à leur disposition pour la réalisation de leurs projets et non pas pour le débat qui pourrait se jouer. On remarque d'ores et déjà, et comme on l'a mentionné dans la partie sur l'analyse des formes émergentes, que la dynamique participative des jeunes passe effectivement par un projet, une action. Cette action peut au demeurant se révéler être une amorce pour une participation complémentaire sous la forme plus institutionnalisée de dispositifs participatifs qui pourraient intégrer la « dimension projet ».

Quoi qu'il en soit, que ces représentations soient avérées ou non, elles ont pour conséquence de créer une nette réticence, de la part des jeunes, à intégrer un dispositif qui soit clairement lié à la mairie, au département ou au ministère, notamment et principalement à cause d'un sentiment d'instrumentalisation¹⁸. Ces constats ne sont d'ailleurs pas spécifiques aux jeunes, même s'ils sont davantage mis en exergue du fait de leur absence quasi totale de ces dispositifs¹⁹.

« Il y a une peur de la manipulation, de détournement électoraliste de la part des habitants et c'est encore plus marqué chez les jeunes. Il y a toujours la crainte d'être manipulé ou de perdre son temps. »

(Acteur-cadre, service politique de la ville.)

■ Le manque d'information et de communication sur les dispositifs participatifs

Un certain nombre de jeunes mentionnent le manque d'information sur les dispositifs ou sur les réunions publiques comme facteur explicatif de l'absence des jeunes. Ce manque d'information entraîne une non-connaissance de l'existence même des dispositifs ou des réunions publiques et de leurs modes de fonctionnement et d'accès.

« Moi, personnellement, quand il y a une réunion, comme vous dites, une réunion publique, je n'ai jamais eu un papier me le disant... peut-être en minuscule, à la dixième page du magazine de la ville. On n'est vraiment pas informé.

– Moi aussi je ne suis pas sûre qu'on soit vraiment tenu au courant. Et puis, même quand on est prévenu, on ne sait pas qui est qui, on ne connaît pas les buts, si c'est ouvert au public, on ne sait pas comment s'impliquer. »

(Antoine et Isabel, 17 ans.)

De plus, ils font état d'une faible information ainsi que de l'image portée par la communication produite à ce sujet. On remarque à nouveau l'importance de la représentation qu'ont les jeunes des institutions et de l'incidence que cela peut engendrer en termes de désaffection de ces dispositifs. Deux jeunes impliqués dans des dispositifs participatifs différents émettent les remarques suivantes :

« C'est ouvert à tout le monde, le problème c'est que c'est pas connu. [...] On ne communique pas. Les premiers quand ils sont arrivés, ça paraissait pas intéressant parce qu'on savait pas ce que ça pouvait être et que c'était proposé par un ministère. Donc forcément, de suite, c'est assez rebutant. Y a rien qui te donne envie d'y aller, c'est pas transparent, c'est pas clair. » (Sébastien, 25 ans.)

¹⁸ / Pour des informations complémentaires, on peut lire les écrits de Michel KOEBEL et Hossein MOKRY et en particulier « À qui profitent les conseils de jeunes ? », *Territoires*, op. cit., pp. 45-50. Les auteurs s'interrogent sur les intérêts spécifiques pouvant expliquer l'investissement des acteurs à l'œuvre dans ces structures. Ils voient surtout dans les conseils de jeunes un « moyen d'accroître la légitimité de la structure au service des stratégies d'accès au pouvoir ou d'accroissement du pouvoir de ceux qui la mettent en place ».

¹⁹ / Voir à ce sujet SINTOMER YVES, *Les dispositifs participatifs dans l'agglomération grenobloise. Rapport pour le réseau Urbact, projet Participando, juin 2004.*

« C'est vrai que cela nous apporte des budgets, une aide d'animateurs. C'est partir d'une idée un peu floue pour arriver à quelque chose de concret à la fin, donc c'est vraiment bien. Mais d'un autre côté... il n'y a quand même pas assez de communication et il y a pas mal de problèmes de communication et d'image. » (Sophie, 18 ans.)

Enfin, on remarque que la communication sur un projet d'aménagement ou d'investissement est souvent bien plus importante qu'une communication sur les possibilités de participation des habitants ou des jeunes à ce même projet.

■ L'échelle de territoire

Le territoire concerné est le plus souvent celui de la commune ou du quartier. Or, comme il a été mentionné dans la partie sur les formes émergentes, les jeunes se positionnent sur une territorialité ouverte. Même si cette remarque peut être nuancée pour les petites communes périphériques de l'agglomération, on peut parler, à propos des jeunes, d'une volonté de ne pas être enfermés pour leurs actions dans le territoire d'origine du projet. Dès lors, la question de l'échelle de territoire la plus pertinente pour allier ouverture et proximité doit être posée. Un professionnel d'un service politique de la ville interroge également cette articulation en déclarant qu'un dispositif peut être « trop petit au regard du monde ou trop vaste au regard du quartier ». Au sujet des échelles de territoire, Yves Sintomer remarque à propos des dispositifs participatifs habitants qu'« il semble que la proximité géographique constitue de prime abord un atout pour la participation des habitants. Cependant, cette proximité peut aussi s'avérer [être] un piège si elle n'est pas combinée avec d'autres échelles, si le microlocal n'est pas considéré comme un tremplin vers les questions plus globales à l'échelle de la ville, voire au-delà. En ce sens, les dispositifs qui articulent plusieurs échelles semblent les plus prometteurs²⁰ ».

■ La nature du dispositif

Le cadrage reste fort ; il est lié aux institutions et s'inscrit dans une logique pérenne. Or, si certains jeunes choisissent d'investir ces espaces pour saisir l'opportunité qu'ils leur offrent, la majorité reste en dehors, peut-être parce que les jeunes agissent et réagissent en dehors de la notion de durée et se positionnent dans le champ de la libre création sans orientation. Par ailleurs, certains voient dans ces différents conseils une instrumentalisation qu'ils ont pu vivre ou qu'ils pressentent : les dispositifs ne sont alors perçus que comme des simulacres de démocratie participative avec pour unique objectif celui de l'affichage.

« La participation à la vie locale est imaginée pour s'intégrer dans des choses construites. Il y a trop d'enjeux électoraux. Alors que c'est une autre forme d'engagement qui peut être visée. »

(Acteur-cadre, équipement socioculturel.)

*« Alors, comment ça se passe avec la mairie ?
Comment votre action est comprise par la mairie ?
Votre action est soutenue ? Vous avez des liens ?
– On ne les a jamais vus les élus... on a vu le maire une fois
et une autre dame, qui s'occupe du truc culturel...
On ne les a vus qu'une fois et c'était en séance plénière
parce qu'on leur a dit de venir. [...] »*

20 / SINTOMER Y., « Les dispositifs participatifs dans l'agglomération grenobloise », op. cit., p. 112.

À la base, il y a des trucs de la mairie et puis ça continue loin de la mairie et la mairie s'en désintéresse. »

(Cap Berriat et Sophie.)

Dans le cadre de ces dispositifs, il est à remarquer que les jeunes recherchent une indépendance par rapport aux élus, sans pour autant se couper d'eux. Si des jeunes mentionnent le risque d'instrumentalisation par les élus, ils font en même temps état de la quasi-absence de relation qu'ils ont pu connaître ou du désintéressement de la mairie par rapport à ces projets. Est-ce la volonté des élus de ne pas verser dans une logique interventionniste ? Ou peut-on assimiler cette absence d'implication à un dédouanement des élus sur les jeunes en même temps qu'une utilisation de l'image portée par les projets au sein du dispositif ? Cela confirmerait alors, par ailleurs, l'instrumentalisation mentionnée précédemment. À ce sujet et en ce qui concerne les dispositifs habitants, non spécifiques à la jeunesse, Yves Sintomer estime que « le rôle des élus semble hypertrophié et les possibilités d'autonomie de la société civile au sein des dispositifs très limitées²¹ ». La question est donc de savoir :

- comment faire pour ne pas déboucher sur une « hypertrophie des élus » sans pour autant abolir toute relation partenariale entre les jeunes, les autres habitants et les élus dans le cadre de ces dispositifs ?
- comment freiner des stratégies d'instrumentalisation réciproques (des jeunes par les élus ou, parfois, des dispositifs par les jeunes) ?

Yves Sintomer note qu'une animation de ces dispositifs par un tiers, une transparence au niveau des règles du jeu et une évaluation et un contrôle des engagements constituent des éléments de réponse à ces préoccupations.

■ Des publics cibles au sein des dispositifs participatifs ?

Les dispositifs participatifs sont variés, autant ceux qui concernent la participation des habitants de manière générale, que ceux plus spécifiques à la jeunesse.

« Il y a une réelle difficulté à construire de vrais conseils municipaux de la jeunesse. Les CME doivent être la première pierre à l'édifice vers des CMJ avec des budgets gérés par le groupe. »

(Service jeunesse.)

Par rapport aux dispositifs relatifs à la jeunesse, on relève une prépondérance des conseils municipaux d'enfants (CME). Au-delà de l'apprentissage que le CME peut représenter pour les enfants, cela pose la question de la démarche participative mise en œuvre par la commune dans la mesure où la participation des enfants se limite à un cadre relativement restreint. Ne faut-il pas penser les CME en complémentarité avec des conseils municipaux de jeunes (CMJ) pour :

- créer un lien intergénérationnel ;
- permettre aux enfants qui le souhaitent de continuer cette démarche au-delà de l'âge de 12-13 ans ;
- entreprendre une démarche partenariale avec des jeunes en âge d'être à l'initiative de projet ;
- disposer de quelques éléments de réponse au sujet de l'impact des CME en termes de participation des jeunes ?

Cette évaluation ne peut, de toute évidence, être entreprise uniquement par l'intermédiaire d'un CMJ. Par ailleurs, des enfants pourraient avoir participé à un CME, et retrouver cet engagement soit plus tard, soit sous d'autres formes.

21 / SINTOMER Y., « Les dispositifs participatifs dans l'agglomération grenobloise », op. cit, p. 113.

Néanmoins, il reste intéressant d'évaluer ces dispositifs par un suivi des enfants qui ont pu les intégrer.

Dès lors, la première question qui se pose à nouveau est celle de la volonté politique quant à ces démarches participatives. À ce sujet, un professionnel d'un service politique de la ville mentionne des élus ayant eu peur de mettre en place des CMJ et qui ont donc préféré instaurer un CME. La deuxième question, qui découle de la première, est celle des moyens que l'on met en œuvre pour favoriser cette participation au sein des dispositifs et pour l'élargir à un plus grand nombre. Et, si ces dispositifs ne sont pas adaptés à tous les jeunes, comment faire pour proposer une offre de participation à tous, si l'on considère que la démocratie n'est en aucun cas un privilège ?

Enfin, la question d'un dispositif spécifique à la jeunesse peut être posée dans la mesure où la participation de celle-ci ne peut être pensée en rupture totale avec celle des autres habitants. Si dispositifs participatifs spécifiques il y a, comment sont-ils mis en relation avec les dispositifs participatifs des habitants de manière générale ?

« La limite de la démarche de participation c'est de contraindre les jeunes à s'impliquer dans des dispositifs de participation car il n'y a pas de dispositifs adaptés pour cette participation des jeunes. »

(Service jeunesse.)

■ Les sujets traités au sein des dispositifs

Les sujets sont variables selon leur spécificité. Au sein des dispositifs participatifs non spécifiques à la jeunesse, les sujets traités sont généralement liés à l'aménagement urbain, sujets qui intéressent peu les jeunes (exemples donnés par les jeunes : construction de barrières dans un quartier, établissement de ralentisseurs...). Au sein des dispositifs participatifs spécifiques à la jeunesse (conseil municipal de la jeunesse ou conseil départemental de la jeunesse par exemple), les jeunes sont consultés sur des sujets définis par les élus et qui attirent généralement peu l'attention : sécurité, prévention routière... Or, les jeunes sont mus par des idées de lien social, de décroisement, de changement social, de démocratisation de la culture.

« Avant on était dans le conseil de quartier. Logiquement, c'est sensé donner de la vie au quartier mais, en fait, c'est plus de l'aspect matériel qu'ils s'occupent, c'est plus rajouter des poubelles à certains endroits. C'était intéressant mais ça nous a gavés plus qu'autre chose. Voilà, ils gèrent le budget mais c'est plus le côté matériel et nous, on avait plus envie de se porter sur le côté humain, sur le fait que les gens s'amuse un peu, qu'ils se rencontrent, qu'ils se parlent. Donc voilà, on a monté l'association... L'expérience qu'on a eue sur le conseil de quartier nous a plus boostés pour aller de notre côté, à faire un truc... ouais plus humain... des événements, tout ça. »

(Christophe, 20 ans.)

Ces propos mettent en avant ce qui motive les jeunes, mais ils nous renseignent aussi sur le fait que leur participation se fonde sur une logique d'action. D'ailleurs, les dispositifs participatifs qui connaissent un relatif succès sont les dispositifs où cet aspect et une dynamique de projet ont été choisis comme porte d'entrée. C'est effectivement le cas du conseil local de la jeunesse à Meylan : le dispositif leur permet de mettre en œuvre des projets, de bénéficier de l'accompagnement des

animateurs. Même si leurs contacts avec les élus sont faibles et que leurs projets pourraient vivre en dehors du dispositif, ils ont choisi de rester et sont intéressés pour participer à des discussions avec les élus. Dans ce cas, c'est bien leur action, le cheminement qu'ils ont entrepris pour leur projet qui les ont conduits à développer un intérêt vers des formes plus institutionnalisées de participation²². De même, dans une autre commune, un professionnel d'un équipement socioculturel évoque l'exemple de jeunes qui se sont impliqués politiquement au sein de commissions après la réalisation de leurs projets²³. La porte d'entrée vers la participation pour la majorité des jeunes que nous avons rencontrés semble donc être l'action et le projet associatif.

« Pour les réunions publiques, avant, moi j'aurais dit non en me disant que j'avais mieux à faire. Mais, franchement, quand je vois que des réunions peuvent aboutir à quelque chose, comme notre projet, pourquoi pas ?

Si je suis informée, avec les buts, qui vient, etc.

– Le fait de travailler sur un projet, ça vous ouvre des portes et des envies sur des choses plus larges ?

– Oui, complètement. Déjà, ça nous montre que c'est possible. »

(Isabel et Cap Berriat.)

La question de l'adaptation de l'offre de participation à tous réapparaît et nous conduit à nous interroger sur : comment dépasser les clivages entre des instances participatives où les jeunes ne trouvent par leur place et les projets de jeunes ? comment allier une démarche d'action, de projet avec des formes de participation institutionnalisées ? comment maintenir un suivi permanent et une évaluation de ces dispositifs afin qu'ils favorisent la participation de tous ?

■ Le problème des codes et des langages

Des codes et des langages particuliers sont liés à ces espaces participatifs. Ils donnent le sentiment aux jeunes présents de ne pas être à leur place dans ces dispositifs. Ceux qui ne se sentent pas capables de s'exprimer en public s'y censurent eux-mêmes. Des professionnels font mention de ces problèmes de langage et de l'apprentissage nécessaire du dialogue pour l'ensemble des acteurs : « Il y a également une suite d'apprentissage du dialogue. Cela ne passe pas forcément par la création d'une commission spécifique jeune, et pourtant, il y a nécessité d'avoir un temps spécifique d'apprentissage pour qu'il n'y ait pas de décalage. » (Politique de la ville.)

Ainsi, comment dépasser cet obstacle des codes et des langages ? Quel apprentissage du dialogue mettre en place ? Comment rendre ces espaces accessibles à tous ? Comment adapter l'offre de participation à tous les publics ?

« Si aujourd'hui, on dit que les gens sont égaux devant la loi, égaux devant la démocratie, ça veut dire que notre offre doit être adaptée au maximum de gens possible. L'ennui aujourd'hui, c'est que si je suis un jeune, en échec scolaire, de 18 ans, casable nulle part, sans projet... il se trouve que l'offre de participation citoyenne me renvoie au fait que je suis un nul. Parce que les réunions publiques, les comptes rendus, les prises de parole organisées, les gens qui parlent vachement bien autour de moi... et moi, avec mes mille mots de vocabulaire, je fais quoi ? Donc, si on n'a pas une offre qui fait que ce gars là, tel qu'il est, ne rentre pas dans la boîte, on est déjà dans l'esprit que la démocratie locale est un privilège. Il y a ceux qui se font

²² / Toutefois, Michel KOEBEL souligne que le travail sur projet au sein de ces dispositifs peut représenter une stratégie d'évitement de prise de risque par les élus lorsqu'ils donnent la parole aux jeunes, ainsi qu'une stratégie de légitimation du pouvoir : « Le travail sur projet permet, lorsqu'il y a aboutissement, une plus grande adhésion des jeunes élus à leur structure par la valorisation qu'ils en acquièrent ; lorsqu'il y a échec, celui-ci peut être perçu par eux comme leur propre échec. » in KOEBEL M., MOKHRY H., « À qui profitent les conseils de jeunes ? », op. cit., 1994.

²³ / À ce sujet, Frédéric LÉONHARDT, ancien coordinateur du projet de quartier du bas Montreuil, aujourd'hui chargé de mission Ateliers urbains à la DIV (Délégation interministérielle à la ville), déclare : « Les conseils de quartier doivent être conçus comme des espaces de projet et susciter une capacité d'initiative directe. Si on se laisse gagner par des questions individuelles, le citoyen se fait consommateur. », extrait de « De la participation à la territorialisation », Territoires, octobre 2003, p. 18.

entendre et ceux qui ne se font pas entendre, et pour ceux-là, c'est une fatalité. Donc, l'idéal d'une participation de jeunes, et d'une participation de citoyen, c'est dire qu'il n'y a pas de forme unique pour tout le monde, mais des formes adaptées aux situations et aux gens, sans démagogie. » (Salem, 29 ans.)

■ La monopolisation de l'espace par les adultes (autres habitants et élus)

Au sein des dispositifs participatifs non spécifiques à la jeunesse (conseil de quartier, conseil consultatif de secteur...), il est parfois fait mention d'une monopolisation de la parole par les élus, d'un « rôle hypertrophié des élus ». Par ailleurs, on peut évoquer la présence de « pros » de la participation, généralement du monde associatif, qui laissent peu de place à la parole et à l'écoute des jeunes, du fait de leur pratique, de leur connaissance des codes et langages mentionnés ci-dessus. De plus, un sentiment d'illégitimité de la part des jeunes cautionne cette monopolisation de l'espace par les adultes.

« Le jeune a une parole qui dérange, mais qui est nécessaire. »
(Acteur-cadre, équipement socioculturel.)

Ce constat nous conduit aux deux réflexions suivantes :

1. Ces pratiques sont d'ores et déjà un problème par rapport à la participation des autres habitants et rappellent qu'il faut s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour toucher les citoyens marginaux et les *outsiders*²⁴. Et, comme le souligne le technicien d'un service jeunesse, il est nécessaire de se défendre d'une professionnalisation des jeunes dans le champ de la participation institutionnalisée : « Il est important de ne pas faire des jeunes des pros de la participation. [...] Les jeunes sont comme les adultes, avec leur envie de participer, leur engagement et leur désengagement. »
2. L'approche participative doit également se concentrer sur la résolution des d'écoute entre les générations. En effet, en parlant d'un dispositif participatif, un professionnel du service politique de la ville souligne que « si les jeunes avaient investi ces lieux, la forme aurait pu changer et être différente d'une structure pérenne. Mais l'idée était de rassembler large et donc les plus anciens et les plus habitués à la vie associative ont imposé une façon de voir et de procéder ».

Sophie, 18 ans, mentionne également la délicate mise en œuvre d'un dialogue au sein de l'espace de participation :

« On nous dit qu'on pourra changer les choses, qu'on pourra donner notre avis. Et en fait, on donne vaguement notre avis, on se retrouve face à vingt adultes qui nous disent non, ce n'est pas une bonne idée, non il y a ci, ça, ça... en général, ça tombe soit sur une raison d'argent, soit sur une raison de sécurité. Donc, à la fin, ça ne donne pas forcément envie non plus. On arrive, "moi je propose que..." , et ben non, argent, sécurité... Sincèrement, c'est ce qui m'a bloquée au niveau local. »

Ainsi, si l'on souhaite favoriser l'établissement d'une démocratie participative au local, il apparaît nécessaire de se pencher également sur la question des moyens à mettre en œuvre pour s'acheminer vers un partage de ces espaces de participation, un travail d'écoute et de construction entre acteurs de générations différentes.

²⁴ / Voir à ce sujet SINTOMER Y.,
« Les dispositifs participatifs dans
l'agglomération grenobloise », op. cit

■ Le partage du pouvoir au sein des dispositifs participatifs

La faible participation au sein de ces dispositifs, que ce soit celle des jeunes ou celle des habitants en général, interroge et ne doit pas conduire à arrêter ces démarches mais peut-être à les repenser collectivement. Certains jeunes ont voulu saisir l'opportunité qu'offrent ces dispositifs qui peuvent être pensés de façon complémentaire par rapport à d'autres actions portées par les jeunes.

« La participation des jeunes pose la question du partage du pouvoir et implique une transformation de la participation des adultes. »

(Technicien, politique de la ville.)

Si la question du pouvoir n'est jamais évoquée par les jeunes et ne fait pas partie de leurs revendications, elle peut tout de même être posée. Il est possible de la décliner, selon la typologie d'Yves Sintomer, comme suit :

- Les dispositifs mis en œuvre ou qui sont susceptibles de l'être, sont-ils des dispositifs de dialogue, de concertation, de codécision et de gestion déléguée ou de contrôle ?
- Qui décide ? Comment ? Quelle animation de ces dispositifs est mise en œuvre ? Quelle est la qualité de la délibération ?
- Quels moyens, notamment financiers, laisse-t-on à la libre disposition des acteurs de ces dispositifs ? (Exemple des FPH et du cas concret du projet Mémoire mis en œuvre dans la ville de Fontaine avec un fonds financier laissé à la disposition des habitants pour la rédaction d'un journal sans contrôle des écrits par la mairie.)

Les conceptions politiques de la participation (démocratie de proximité, démocratie délibérative et démocratie participative selon Yves Sintomer) sont dès lors déterminantes lorsque l'on s'interroge sur la question du pouvoir. À ce sujet, un technicien d'un service jeunesse mentionne la difficulté qui peut exister quand on favorise une liberté d'action des jeunes pour des questions budgétaires. Or, de quelle latitude peuvent disposer des acteurs agissant lorsqu'ils ne maîtrisent pas le budget ? De plus, laisser une enveloppe financière à la disposition des jeunes au sein d'un dispositif participatif ne peut que les rendre plus acteurs de leur cité et améliorer les représentations qu'ils ont des institutions qui leur auront alloué ce financement. Cette « autonomie » ne signifie pas une coupure par rapport aux institutions qui n'auraient qu'une fonction de financeur, mais elle symbolise la volonté politique de favoriser l'émergence de projets inattendus et de travailler à ces projets en partenariat avec les jeunes.

« Il y a une réelle difficulté à construire de vrais conseils municipaux de la jeunesse. Les CME doivent être la première pierre de l'édifice vers des CMJ avec des budgets gérés par le groupe. Il faut aller jusqu'au bout avec des budgets d'investissement, de fonctionnement et même définir un budget prévisionnel avec une réflexion des jeunes sur le programme à construire. »

(Technicien, service jeunesse.)

Des rapports jeunes/institutions problématiques

Les entretiens nous ont conduits à identifier des freins à la participation des jeunes liés aux rapports avec les institutions. Même si l'ensemble de ces points est loin d'être méconnu, il nous a semblé important de les mentionner à nouveau.

■ Le problème de la lisibilité et de l'accessibilité aux institutions

La remarque préliminaire formulée au sujet du terme « institution », qui ne permet pas toujours de savoir à qui il est fait allusion, nous renvoie à la lisibilité des institutions : qui est responsable de quoi et qui fait quoi ? des élus et des techniciens ? Rendre plus perceptibles les rôles et les responsabilités de chacun apparaît nécessaire dans la mesure où la lisibilité permet de faciliter les démarches entreprises par les jeunes, comme par les habitants, en direction des institutions. De plus, cette lisibilité contribue à une transparence des institutions qui peut rétablir une confiance entamée entre les acteurs. Néanmoins, il est vrai que la complexité actuelle des institutions peut les rendre difficilement intelligibles pour les jeunes et parfois même pour les personnes qui travaillent en leur sein. Dès lors, penser à une formation des jeunes et/ou des techniciens peut s'avérer pertinent afin qu'une vision globale et commune de leur fonctionnement puisse émerger et ainsi améliorer les relations.

Les jeunes font souvent mention des démarches administratives labyrinthiques par lesquelles ils doivent passer afin de trouver le bon interlocuteur. Cette difficulté liée à un problème d'information, de lisibilité ou de qualité de l'accueil, en plus de retarder la progression des projets, entame à nouveau la confiance vis-à-vis des institutions et la volonté de construire avec elles.

« À part le service des déchets de la ville de Grenoble qui est très sympa, les autres, pas moyens de les avoir au téléphone. Du coup, on les a un peu oubliés. »
(Elsa, 24 ans.)

■ Le problème de la transversalité entre les services

Le manque de transversalité entre services est un problème souvent relevé par les techniciens de service jeunesse. Au pire, certains décalages peuvent produire des effets désastreux. L'exemple d'un travail entre jeunes et habitants d'une commune à propos d'un espace de terrain de jeu et en parallèle un projet de destruction (qui a été réalisé) de ce même terrain, sans aucune concertation, illustre bien ces décalages dans les méthodes et dans les objectifs. Plusieurs exemples concernant des inerties ou des incompréhensions à propos d'aménagements à réaliser, issus de projets de jeunes, renforcent ce constat. Cela produit une perte de confiance des jeunes vis-à-vis de l'instance municipale, et plus généralement des institutions, mais également vis-à-vis de l'animateur ou du technicien qui perd de sa crédibilité.

Cette transversalité apparaît pourtant comme étant nécessaire car bien souvent des projets de jeunes font appel à des services en charge du foncier, de l'aménagement urbain (exemple d'un *skate-parc*), de la voirie, des espaces verts... ou encore d'autres services tels que ceux de la culture, du social, du sport...

« Le problème c'est qu'on s'est rendu compte que sur la jeunesse on avait de l'argent. On a voulu essayer sur la culture parce que ce n'est pas qu'un projet de jeunes, et là, il ne faut même pas essayer. Ils sont dans leur monde merveilleux. C'est impossible. » (Elsa, 24 ans.)

En définitive la question de la participation des jeunes est une question transversale qui demande une prise de conscience de tous les services municipaux et pas seulement du service jeunesse. Même si la nécessité d'un service jeunesse n'est pas remise en cause par la majorité des acteurs-cadres enquêtés, on remarque la volonté d'établir une transversalité de cette question qui permettrait :

- de faciliter l’accessibilité aux institutions (élus et techniciens) ;
- d’améliorer le temps de traitement des projets de jeunes (on verra en effet par la suite que la question du temps est un problème récurrent dans les relations jeunes/institutions) ;
- de travailler à une logique de partenariat et de réseau (chacun des services jouissant d’un réseau spécifique qu’il peut « connecter » aux réseaux des services partenaires) ;
- et par conséquent, d’optimiser le projet dans une démarche participative.

« Une transversalité a été perdue alors qu’avant cela fonctionnait. Pourtant il y a la nécessité que ce qui touche à la jeunesse soit transversal avec une prise de conscience générale. Il faudrait une culture professionnelle qui permette à chacun d’aborder les jeunes. » (Technicien, service jeunesse.)

■ Les décalages de temps

La question du temps dans le rapport aux institutions n’est pas spécifique à la jeunesse, mais elle prend davantage de relief dans le cadre de la participation des jeunes.

La conception et le rapport au temps que peuvent avoir les institutions et les jeunes varient de manière conséquente. Dès lors, l’absence de mise en cohérence de ces temporalités et de leur conception peut poser problème en termes de réalisation de projet et par voie de conséquence, en termes de confiance entre les jeunes et les institutions.

Des décalages sont observables dans le temps de la progression du projet et dans le temps de la pérennisation du projet, si pérennité il doit y avoir.

La progression du projet

Le décalage entre les jeunes et les institutions dans l’action est trop grand et contribue à la dépréciation de l’image des institutions et des villes dans lesquelles elle s’inscrit. Pour autant, il est également important que les jeunes acceptent que certains projets ne puissent pas être mis en œuvre immédiatement.

« Dans la conduite de projet avec les jeunes, la question du temps est importante. Par contre, il faut aussi être clair avec les jeunes : certains projets seront réalisés pour leurs frères. »

(Technicien, politique de la ville.)

La question est donc de savoir :

- De quelle façon on travaille à la résolution de ces décalages et comment on contribue à un rapprochement conjoint de ces temps. À ce sujet, la transversalité de la question jeunesse au sein des services municipaux peut être une des solutions.
- De quelle façon on travaille avec les jeunes dans la progression des projets qui s’inscrivent **inéluçtablement** dans la durée. Un professionnel d’un service jeunesse indique qu’il est important de montrer les résultats de chaque action, aussi minimes soient-ils, pour que les jeunes ne se démobilisent pas trop rapidement.

On peut citer en guise d’exemple, le projet de la création d’un *skate-parc* à Échirolles qui pourra prendre plusieurs années. En effet, les jeunes peuvent-ils s’engager sur une durée aussi longue, notamment en raison de leur mobilité, des impératifs liés à la préparation d’une vie professionnelle puis de la vie professionnelle elle-même ? D’autre part, si d’autres jeunes s’impliquent dans ce projet, mais

25 / Yves SINTOMER formule une remarque similaire et la met en parallèle avec les échelles territoriales : « Il n’est pas facile d’articuler la participation sur des projets de court terme à la participation sur les projets de ville à long terme, et les participants sont souvent différents. » In SINTOMER Y., « Les dispositifs participatifs dans l’agglomération grenobloise », op. cit.

sont en désaccord avec les décisions précédemment prises, ils peuvent avoir le sentiment de ne pas être écoutés ou que le projet n'a pas été réalisé en concertation avec les personnes concernées, alors que ce fut le cas. Cela pose donc la question de la transmission du projet entre les jeunes, mais aussi du suivi et de l'évaluation du projet²⁵.

« C'est pas comme si on n'avait pas fait d'efforts. À ce moment, soit t'as de l'endurance et t'as les moyens de continuer à pas travailler et à continuer à démarcher, à saouler les gens pour leur faire comprendre, mais t'arrives à un stade où tu ne peux plus. On ne roule pas sur l'or, faut qu'on travaille et le temps c'est de l'argent... Oui, mais le temps institutionnel, c'est complètement décalé par rapport à une vie professionnelle. Une saison dure six ans... Le plus chaud, si c'est la fin du mandat et que ça change de municipalité, ce sera peut-être encore plus difficile. » (Thibault, 25 ans.)

« Je crois qu'il y a un problème de compatibilité entre le calendrier politique et le calendrier de la vie, t'as beau en avoir conscience mais la vie de ton association elle va quand même dépendre de décisions politiques, et surtout des délais de réponses, que ce soit oui ou que ce soit non. » (Alex, 27 ans.)

La pérennisation des projets

« Il est difficile de s'acheminer vers des constructions pérennes car le public est très varié, mais une des grandes qualités c'est la réactivité. En fait pourquoi avoir tout de suite des choses cohérentes et cadrées, de la rationalité et de la formalisation ? » (Technicien, politique de la ville.)

« La démarche doit être ponctuelle et passer à autre chose. Autrement, il n'y a pas de renouvellement et il y a installation d'une forme de copinage, un risque d'appropriation et d'exploitation. Certains projets ne peuvent pas se répéter et ne peuvent pas être reconduits. » (Service culturel.)

Alors même que très souvent les institutions se positionnent plus facilement sur le financement d'événements ponctuels, elles souhaitent travailler à une pérennisation des projets. Or, comme il a été fait mention plus haut, le temps des jeunes est spécifique et correspond souvent à de « l'éphémère » ou à « l'instant ». Par ailleurs, comme l'indique un technicien d'un service jeunesse, certains projets ne doivent pas et n'ont pas vocation à être pérennisés. Sont-ils pour autant non pertinents en termes d'apprentissage, d'acquisition de compétences, de formation à être acteur, de création de lien social ? Le caractère éphémère, et quelque part « impalpable », du foisonnement d'initiatives des jeunes paraît poser aux institutions une difficulté de compréhension et d'appréhension de la jeunesse : est-ce en raison de l'incertitude que cela provoque et de la nécessaire souplesse que cela demande pour leur répondre ? Est-ce parce que le financement public doit être investi sur un objet « durable » sans avoir forcément pour autant plus d'impact sur le territoire ? Quoi qu'il en soit, la question de la pérennité confrontée à la richesse d'actions, même éphémères, nous interroge à nouveau sur plusieurs points :

- Ne faut-il pas plutôt engager une remise en cause ou, au moins, une réflexion sur les grilles de lecture des institutions, souvent basées sur la pérennité d'un projet ?
- Pourquoi ne pas se poser la question de la pertinence du projet, du dynamisme et de la démarche qu'il porte plutôt que celle de la pérennité ? Ce qui n'empêche en rien de penser une possible transmission du projet à d'autres jeunes par la suite, mais sans poser cette possibilité comme une priorité.

- Le critère de pérennité est-il valide pour évaluer l'engagement des jeunes ? Un engagement peut se manifester en pointillés et non pas sur une ligne continue clairement identifiable. Pour autant, chaque « pointillé » peut naître et se nourrir du précédent quel que soit le moment de la vie où il a été dessiné. Dès lors, ne peut-on pas penser une transformation de la vision de la participation qu'ont les « adultes » et ne pas imposer un modèle d'engagement unique et uniforme ?

« À un moment donné, demander à quelqu'un, surtout à quelqu'un qui a 20 ans, de rester concentré, de rester là pendant deux ans à assister à une réunion par mois, voire par semaine, et rédiger des projets qui seront pas forcément lus... Ça demande une volonté, un investissement qui sont quand même assez importants. Et puis si tu pars du principe que cette personne est bénévole, ça pose question. » (Max, 26 ans.)

■ Le manque de réactivité, de souplesse, d'adaptabilité des institutions

L'ensemble des acteurs-cadres, et en particulier des services jeunesse ou politique de la ville, font mention du manque de réactivité/flexibilité des institutions qui freine les réponses à apporter aux jeunes et qui génère ainsi une démobilitation et une méfiance vis-à-vis d'elles. Or, la participation des jeunes est toujours en mouvement, elle est réactive, dynamique et nécessite une adaptation permanente des pratiques professionnelles qui peuvent s'en enrichir par la pratique : « La participation des jeunes oblige à renouveler et dynamise la démarche continuellement », évoque un technicien d'un service jeunesse. Un professionnel politique de la ville ajoute : « Plus on rentre dans la participation et plus on évolue, on est sur une logique de création de nouvelles actions, sur une logique de changement des pratiques professionnelles²⁶. »

« Il y a un besoin de réactivité des institutions et d'engagement des animateurs jusqu'au bout. Il y a des projets qui traînent depuis dix ans et cela nuit à l'image de la structure et à sa capacité à soutenir et à être un pôle ressources. »

(Professionnel, PJJ.)

« L'un des enjeux de la participation c'est de modifier les modes de faire des institutions publiques. Là, l'action publique sera légitime car elle sera fabriquée par les gens concernés. » (Acteur-cadre, politique de la ville.)

■ La méconnaissance du fonctionnement des institutions par les jeunes

Comme il a été dit précédemment, notre propos n'est pas de déceler qui, des jeunes ou des institutions, pourraient avoir raison ou tort, mais bien de mettre en exergue les représentations qui freineraient les démarches participatives et de quelle façon elles pourraient être contrecarrées. En effet, la méconnaissance des jeunes du fonctionnement des institutions peut contribuer à certaines incompréhensions et par voie de conséquence à une méfiance vis-à-vis des institutions. On peut donc envisager une formation des jeunes à ce fonctionnement et à ce qu'il implique, mais aussi faire en sorte que les techniciens prennent le temps de clarifier le fonctionnement des institutions quand ils les rencontrent.

« Il y a un besoin de faire connaître les institutions et les services que les jeunes ne connaissent pas et ainsi les rendre plus accessibles. » (Technicien, service culturel.)

26 / À ce sujet, Frédéric LÉONHARDT, chargé de mission Ateliers urbains à la DIV évoque que « faire de la démocratie locale sans transformer le mode d'intervention des services municipaux génère rapidement des blocages », extrait de « De la participation à la territorialisation ? », Territoires, octobre 2003, p. 17.

« Il y a nécessité d'une formation des jeunes au fonctionnement des institutions et collectivités. » (Technicien, P.J.)

Des rapports jeunes/élus problématiques

Les rapports qui peuvent être instaurés entre les élus et les jeunes apparaissent souvent comme étant générateurs de méfiance, de suspicion, de conflits et par conséquent freinent la participation des jeunes. Si ces sentiments proviennent des différentes réponses (ou non-réponses) qu'ont pu avoir les jeunes dans leurs rapports aux élus locaux, ils sont aussi l'écho de comportements politiques plus globaux, à l'échelle nationale comme internationale : non-respect des engagements, affaires de corruption... Et, comme le souligne un professionnel d'une association culturelle, « la fracture entre le citoyen et le politique n'est pas le seul fait des jeunes. Les jeunes peuvent paraître représentatifs de ce constat, mais ils sont loin d'être les seuls ». Dès lors, puisque transformer l'image du politique aux niveaux national et international semble être complexe, il peut être intéressant de s'interroger sur les moyens pour les élus locaux de se dégager des représentations dépréciatives et péjoratives du politique dans l'imaginaire collectif. Engager une démarche participative peut contribuer à produire une autre idée du politique. Cela implique, par conséquent, d'observer ce qui, au-delà des représentations du politique, freine cette dynamique participative.

■ Une logique descendante et un rapport de « féodalité »

« Les élus, on a bien essayé mais ils ne nous ont jamais rappelés. »

(Elsa, 24 ans.)

Les jeunes ont le sentiment de ne pas être reconnus comme des acteurs ayant des compétences et comme des partenaires potentiels dans la construction de projet ou dans une perspective de concertation/consultation. Ils évoquent davantage une logique descendante ou un rapport purement financier avec les élus qui peut être assimilé à un rapport de féodalité où l'écoute n'existe pas.

« La reconnaissance pour moi c'est vraiment le partenariat, c'est pas forcément autre chose. »

(Alex, 27 ans.)

En réalité, bien souvent, lorsque les jeunes parlent de reconnaissance, ils le font justement par rapport à cette volonté d'être reconnus en tant que partenaires à qui on fait confiance, en tant qu'interlocuteur « valable », et peut-être, comme le mentionnait un élu, « en tant qu'être pensant », au-delà du fait d'être jeune. Ainsi, cette reconnaissance conduirait à écouter. Ce qui ne signifie pas pour autant dire « oui » à tout ce qu'un jeune ou un groupe de jeunes proposent. D'ailleurs, les jeunes enquêtés soulignent qu'ils préfèrent qu'on leur dise « non » de manière argumentée, plutôt qu'on ne leur réponde pas du tout.

« Dans ce que tu dis, à la rigueur, c'est même pas le problème de vouloir ou pas vouloir. À la rigueur, s'ils disaient non, ce serait plus clair. Ce serait plus simple pour tout le monde. Tu perds pas ton forfait SFR de trois heures à les appeler pendant trois semaines. À la fin, t'es à la limite d'être pas correct dans ta façon d'aborder les gens. Et c'est pas ça le but de la manœuvre, après ils te prennent pour des racailles. »

(Franck, 28 ans.)

Ce qui est pointé par les jeunes, c'est bel et bien cette absence d'écoute matérialisée, entre autres, par l'absence de réponse. Elle résonne parfois comme un manque de reconnaissance et surtout de confiance en eux.

« Nous, par exemple, on a eu des subventions pour le projet, mais on les a eues parce qu'on est jeunes. Le conseil général, c'est impossible de les joindre. Toutes les structures publiques, il n'y a pas moyen. Donc, nous c'est le GROUS, Envie d'agir, mais parce qu'on a moins de 25 ans. Et, on se demande même si c'est notre projet qui est reconnu ou si c'est le fait qu'on est jeunes. Du coup, c'est très frustrant. » (Aurélie, 24 ans.)

« Finalement je pense aussi que c'est une histoire de manque de confiance quelque part parce que donner un super lieu à des assos de jeunes, c'est dommage parce que y'a des compagnies de vrais professionnels qui voudraient bien ce lieu donc ça serait quand même mieux de leur donner à eux. »

(Myriam, 25 ans.)

Ce rapport de « féodalité », ou du moins de « non-écoute », qui provoque parfois le sentiment de ne pas « vivre dans le même monde », peut trouver son origine dans les problèmes de communication. En effet, les codes ressentis dans certains lieux ou le langage employé par les élus donnent parfois le sentiment aux jeunes qu'ils ne sont pas à leur place. C'est donc la question des barrières du langage et, dans une certaine mesure, des différences culturelles qui se pose. L'écoute authentique, tant de la part des élus que des jeunes, apparaît comme un moyen de les faire disparaître. Par ailleurs, les lieux où se produisent les échanges entre élus et jeunes portent une forte charge symbolique. Peut-être serait-il intéressant de penser à d'autres lieux d'échanges ou à une rotation des lieux d'échanges (entre des lieux institutionnalisés et des lieux où se rendent les jeunes et exercent leur créativité).

*« Est-ce que vous seriez intéressés par une rencontre avec les élus ?
– Je sais pas si on a vraiment envie de les voir. C'est déjà arrivé qu'on rencontre un élu et en fait c'est assez difficile pour communiquer.
À la réunion, je me sentais un peu perdu, bizarre.
Je ne me sentais pas à ma place. »*

(Cap Berriat et Antoine, 20 ans.)

■ Le sentiment d'instrumentalisation des jeunes

« Il y a une peur de manipulation, de détournement électoraliste de la part des habitants et c'est encore plus marqué chez les jeunes. Il y a toujours la crainte d'être manipulé et le risque d'être manipulé réellement. »

(Technicien, politique de la ville)

Les acteurs-cadres comme les jeunes font souvent référence à une instrumentalisation des projets de jeunes à des fins politiques de « cautionnement participatif ». Le terme de « survalorisation » est également évoqué en lien avec cette instrumentalisation. Il fait référence aux projets que l'on donne à voir de manière répétitive pour illustrer une participation sur laquelle les jeunes n'avaient peut-être pas travaillé. Ces projets deviennent alors, indépendamment de leur volonté, l'étendard d'une

commune, son faire-valoir alors que le soutien de l'initiative des jeunes n'est pas toujours une des lignes politiques de la municipalité. L'instrumentalisation est frôlée parfois avec une sorte de dédouanement sur les jeunes qui endossent des responsabilités tout en redorant le blason d'une commune. Loïc, 20 ans, nous explique que « la ville voit qu'il y a des jeunes qui peuvent s'investir, faire bouger des choses, alors ils en profitent et c'est bien. Mais ils attendent même tout le temps après nous, dès qu'ils nous voient : "Alors, c'est quand que vous faites quelque chose?", ils nous mettent toujours à contribution ». Sur un autre plan, d'autres nous rappellent que l'engagement des jeunes peut se construire à partir de vides mais qu'il ne doit en aucun cas déresponsabiliser les politiques et les professionnels.

« Il ne s'agit que d'un projet, mais l'idée de ce projet est née parce qu'il n'y a rien. Il y a pas de culture dans le quartier, on propose que du sport dans les quartiers populaires parce que c'est facile. Grenoble c'est une ville culturelle mais pas pour tout le monde. Le droit à la culture ne devrait-il pas être un droit pour tous ? Je souhaite impulser, donner des idées mais je suis qu'un bénévoles. Il faudrait que chacun remplisse son rôle. C'est pas à moi d'assumer ce qui revient aux politiques et aux professionnels. » (Youssef, 24 ans.)

En plus de la sollicitation permanente que ces pratiques demandent aux jeunes, l'absence d'esprit coopératif :

- renforce le sentiment d'instrumentalisation ;
- freine, par conséquent les partenariats qui pourraient être établis ;
- pose clairement la question de la volonté politique dans les démarches participatives, spécifiques aux jeunes ou non.

« Et tu identifierais quoi comme problèmes auxquels vous êtes confrontés là-bas et ici aussi, en termes de place des jeunes ?

Lionel : communautarisme.

Muriel : espaces d'expression.

Lionel : mondialisation libérale.

Myriam : et puis foutage de gueule quoi, "je t'utilise quand j'ai besoin de toi pour ma com et puis par derrière je change tout ce qu'on avait dit parce que..." sans citer personne... »

(Cap Berriat, Lionel, Muriel et Myriam.)

Cependant, il est vrai que l'instrumentalisation peut ne pas être unilatérale et se produire également du côté des jeunes, même si elle est parfois la résultante de rapports problématiques avec les élus. Dès lors, il s'agit de se concentrer à nouveau sur la dédramatisation des rapports jeunes/élus, jeunes/adultes, mentionnés en introduction dans cette partie de notre étude, pour travailler à une véritable logique de construction collective.

« Je me dis que s'il n'y a pas de jeunes dans ces espaces de concertation, c'est que les élus savent mal s'y prendre. Le problème c'est que quand on met le politique dessus, il y a la question de l'instrumentalisation et de l'écoute. Si on participe à quelque chose comme ça, c'est sûr que plein de choses vont en sortir, mais concrètement qu'est-ce qui va se faire ? On va prendre la parole, mais sans penser qu'il y aura une concrétisation derrière. »

(Aude, 26 ans.)

■ La question de la volonté politique

*« Les promesses, les promesses,
si on pouvait se nourrir de promesses, on serait tous obèses. »*

(Erwan, 28 ans.)

La volonté politique est intimement liée à la question de l'instrumentalisation : elle représente le préalable incontournable, la condition *sine qua non* à l'établissement d'une dynamique collective dans la perspective de la participation des jeunes, mais aussi des habitants de manière générale, à la vie locale. Sous prétexte de participation des jeunes, le politique et les institutions ne doivent pas se désengager ou se dédouaner, mais bien au contraire s'investir davantage dans une logique collective et répondre à leurs engagements. Yves Sintomer écrit à ce sujet : « Avec l'introduction des dispositifs participatifs institutionnels, les citoyens sont poussés à prendre des responsabilités dans une approche plus gestionnaire. Le risque existe alors qu'ils soient instrumentalisés et que la société civile perde de son autonomie sans gagner une influence correspondante sur le processus de prise de décision²⁷. »

De cette volonté politique doit découler des moyens :

- Quels sont les moyens à mettre au service des communes dans la mesure où la participation des jeunes s'inscrit dans l'agglomération au-delà des frontières communales, mais aussi dans une perspective de solidarité avec les petites communes ? Quelle cohérence intercommunale des politiques des communes peut être favorisée dans cette perspective de participation des jeunes ?
- La question de la responsabilité dans le cas des projets de jeunes doit être posée. En effet, on relève une sorte d'obligation pour les jeunes de se constituer en association dès lors qu'ils ont un projet. Au-delà de l'aspect législatif de cette question, il importe effectivement de s'interroger sur la répartition de la responsabilité entre les jeunes, les structures qui les accompagnent et les institutions.

« Les jeunes sont souvent mal reçus. C'est une forme de rupture avec un futur électoral et d'écart avec une démarche de participation des jeunes. Il y a vraiment un décalage entre la volonté politique et les moyens mis en œuvre. Tout le monde dit que la jeunesse est une priorité, mais ce n'est pas si simple dans la mesure où les budgets sont dérisoires. »

(Technicien, service jeunesse.)

Le manque d'adaptation des structures socioculturelles à la question de la participation des jeunes

■ La nécessité d'une transformation de la démarche d'offre d'activités

Même si des attitudes de consommation de la part des jeunes ont pu être évoquées à plusieurs reprises, un acteur-cadre d'une association culturelle rappelle que les jeunes se comportent de la sorte lorsqu'ils ne voient aucun intérêt à ce qu'on leur propose. La démarche d'offre d'activités apparaît insuffisante pour les jeunes qui désormais se positionnent moins en tant que consommateurs d'activités qu'en tant que porteurs de projets. D'où la nécessité de partir de leurs centres d'intérêts pour qu'ils deviennent acteurs. « Ne doit-on pas partir de ce qui les intéresse et ne pas les enfermer sur des objets de projets qui n'intéressent que les adultes ? », souligne un technicien politique de la ville.

27 / SINTOMER Y., « Les dispositifs participatifs dans l'agglomération grenobloise », op. cit.

Toutefois, nous tenons à mettre en évidence que la démarche d'offre d'activités n'est pas à proscrire, mais qu'elle est à repenser en complémentarité avec des démarches d'accompagnement de porteurs. Certains acteurs enquêtés, jeunes ou acteurs-cadres, ont l'impression qu'il existe une réticence de la part des structures traditionnelles à transformer leurs pratiques et ainsi à jouer un rôle participatif, par exemple en stimulant des projets ou en orientant les publics vers des dispositifs participatifs.

■ La faiblesse de partenariat avec les jeunes

À partir d'une expérience de projet de jeunes avortée et de quelques remarques formulées par des acteurs-cadres, on constate que les structures socioculturelles ont des difficultés à travailler en partenariat avec des jeunes sur un territoire qu'elles considèrent souvent comme le leur. Alors que les jeunes se positionnent dans une logique de non-appropriation et plutôt de coconstruction, ils sont malheureusement souvent perçus comme une concurrence par rapport à certaines thématiques, à certains territoires et publics. Pourtant, on peut se demander s'il s'agit d'une question liée aux réalités sociohistoriques des structures et aux modes de fonctionnement relativement clairs ou, tout simplement, s'il s'agit d'une question intergénérationnelle.

« Le centre de loisirs donne l'impression de ne pas répondre aux besoins, on est dans la négation et pas dans la construction. »

(Technicien, politique de la ville.)

« Dans les MJC il n'y a pas de discussion de fond, on vote c'est tout. Tout est toujours décidé par les dirigeants. Ces instances ne sont pas faites pour le débat. L'AG se transforme en formalité de vote, sans débat. »

(Mohammed, 25 ans.)

On peut faire un parallèle avec le problème de la monopolisation de l'espace par les adultes évoquée dans la question du dispositif participatif. Quoiqu'il en soit, l'interrogation fondamentale est de savoir ce qui se fait avec les jeunes et pour les jeunes au sein de ces structures, avec quels objectifs, et de quelle manière elles le font et si ce mode de fonctionnement est toujours adapté aux réalités contemporaines. En somme, ces structures s'inscrivent-elles dans une démarche de participation impliquant la mise en œuvre de partenariats avec les jeunes ?

Même si la faiblesse des partenariats semble perceptible au regard des quelques entretiens que nous avons effectués, nous préférons nous en tenir au questionnement, nos investigations ne nous permettant pas de confirmer nos hypothèses ou même d'établir des tendances. Cependant, il importe de rester éveillé sur cette question du partenariat avec les jeunes évoquée à plusieurs reprises et qui, du reste, n'est pas propre aux structures socioculturelles.

« L'engagement des jeunes est surtout visible dans l'humanitaire, plus que dans un engagement politique local. Qu'est-ce qui les motive vers l'extérieur et les freine vers l'intérieur ? Ne faut-il pas s'interroger sur le travail des associations qui ont une vocation plus locale, sur la place qu'elles donnent et la dynamique mise en œuvre pour les jeunes ? »

(Acteur-cadre, service déconcentré de l'État.)

La faiblesse des partenariats et du travail en réseau

La question du partenariat a été maintes fois rappelée. Même si le terme, comme beaucoup d'autres, apparaît à son tour galvaudé, il rappelle la nécessité d'écouter l'autre sur des sujets le

concernant et de construire collectivement des réponses communes. Dans le cadre de la participation des jeunes à la vie locale, le partenariat peut prendre plusieurs configurations :

- Entre les jeunes et les institutions sur des projets ou des dispositifs participatifs. On a vu que ce partenariat était peu mis en pratique. La raison principale en étant, selon les acteurs concernés, le déficit d'écoute et une rigidité des institutions et de leurs dispositifs alors que l'offre de participation doit être adaptée à tous les publics.
- Entre les jeunes et des structures associatives. Comme susmentionné, il nous est difficile d'affiner et de confirmer nos hypothèses quant aux faiblesses de partenariats entre les jeunes et les structures associatives de manière générale, surtout qu'un certain nombre d'associations sont des associations de jeunes. En revanche, ce que l'on peut saluer et encourager, ce sont les dynamiques de réseaux mises en œuvre par certaines associations afin de favoriser les projets de jeunes grâce à des échanges d'expériences et à une mutualisation. Cela favorise une sorte « d'essaimage » et stimule les idées comme les projets grâce notamment à l'information « circulante » et permanente produite au sein des réseaux.
- Entre institutions et structures associatives touchant à la jeunesse. Souvent les partenariats se construisent sur un plan éducatif, notamment activés par des dispositifs d'État (exemple du contrat temps libre). Vis-à-vis de la participation des jeunes et étant donnée la diversité du public et des formes qu'elle peut prendre, il reste des modes de coopération à construire de la part des institutions (collectivités locales, territoriales, établissements scolaires...) et de la part des associations (socioculturelles, dites émergentes...).
- Entre les jeunes, les institutions et les autres habitants (organisés ou non). On assiste à une triangulaire entre les jeunes, les institutions et les autres habitants où chacun des pôles peut exercer une pression sur les deux autres, directement ou indirectement, notamment une pression électorale sur les élus qui n'est pas sans conséquence. Dans certains cas, il existe une relation de partenariat sur le terrain entre les jeunes et les habitants, ce qui permet de mener à bien un projet et qui plus est de travailler à une relation de confiance entre les générations, ainsi qu'à un « bien vivre ensemble ». C'est le cas du Festival quartiers libres réalisé par l'association Sasfé dans les quartiers Villeneuve et Saint-Bruno : en plus de tisser du lien social, ce projet contribue à revaloriser symboliquement les quartiers dans l'imaginaire collectif de ceux qui l'habitent mais aussi l'image produite à l'extérieur du quartier. *A contrario*, il peut se créer une relation conflictuelle entre ces différents acteurs : entre des jeunes et des habitants qui sont en désaccord avec des projets menés par des jeunes sur leur quartier d'habitation, ou entre des jeunes et par exemple un conseil de quartier.

« Vous avez arrêté le conseil de quartier ? »

– Oui, disons que quand on leur a dit qu'on avait monté une association et qu'on allait moins venir, ils nous ont dit “faudrait pas marcher sur nos plates-bandes”. Donc, on n'est plus jamais retourné.

– C'est-à-dire ?

– C'est des gens qui avaient l'impression d'avoir un pouvoir sur le quartier et quand on leur a dit qu'on allait créer un autre truc basé sur l'humain, au lieu de dire “c'est bien appelez-nous si vous avez besoin” comme souvent les gens font, en gros, ils nous ont dit “maintenant on va être rivaux faites attention”. C'est complètement bête. »

(Cap Berriat et Christophe.)

Même s'il est possible que des propos aient été mal compris ou mal exprimés, la mise en œuvre de partenariats suppose de « casser » des préjugés, notamment entre les générations, ce qui implique, à nouveau, d'établir une relation de confiance favorable à la construction collective. C'est en impul-

sant cette dynamique partenariale et de réseaux entre tous les acteurs que l'on pourra parler de démarche participative et s'acheminer vers un véritable projet de société commun. On notera qu'une démarche de travail en réseau est déjà mise en œuvre par certains services municipaux, certaines structures associatives ou par les jeunes et que l'on peut d'ores et déjà s'appuyer sur ces potentialités.

Les partenariats évoqués ne sont pas cloisonnés et il serait souhaitable qu'ils fonctionnent en cohérence les uns avec les autres, dans une logique de transversalité tant entre les champs d'action (par exemple entre différents services municipaux) qu'entre les territoires (cohérence et coordination des différentes composantes du territoire d'agglomération). Cela favoriserait une harmonisation des pratiques, la production et la transmission d'informations favorables aux dynamiques collectives.

« Il y a eu plus d'ouverture et de partenariat sur l'agglomération avec le travail de réseau. Ce travail concourt à la conscientisation de l'intérêt de cette démarche, il donne un socle commun de réflexion et d'action. »

(Technicien, service jeunesse.)

Des démarches porteuses

Bien souvent, les acteurs-cadres qui mentionnent le manque d'écoute de la part des institutions, que ce soit les élus ou les techniciens, se situent dans une démarche de renouvellement des pratiques professionnelles. Une démarche de déconstruction et de remise en cause des modes de faire et de penser admis peut conduire à cette transformation des pratiques. Cette mutation, déjà entreprise par certains, vise généralement un objectif de partenariat avec les jeunes et de coconstruction qui s'avère non seulement pertinent en termes de participation, mais aussi réalisable.

La transversalité des services municipaux

La transversalité des services apparaît comme une nécessité pour un certain nombre d'acteurs-cadres. Elle est primordiale dans la mesure où la jeunesse ne peut pas être uniquement la préoccupation d'un service « jeunesse », mais bien de tous les services. Cela ne signifie pas une dilution de la jeunesse dans les services qui entraînerait la perte du service jeunesse, mais au contraire, la mise en œuvre d'une politique jeunesse volontariste qui concerne tous les services. Par exemple, un service culturel peut être impliqué dès lors qu'un projet mis en œuvre par des jeunes relève de ce champ. Il pourra ainsi faire profiter des compétences et des réseaux dont il bénéficie : ce qui n'est pas négligeable en termes d'information, de transmission de compétences, d'apprentissage mais aussi de gain de temps ou de gain financier, dans la mesure où des erreurs d'« apprentis » peuvent être évitées. De plus, les réseaux ainsi impliqués pourront jouer un rôle d'interface dans des projets de jeunes pour créer des contacts et favoriser une mutualisation de moyens ainsi que des échanges de pratiques. Cela suppose des moyens mis à la disposition des services impliqués et une coordination de ces services sur la thématique jeunesse.

Hélène Mouchard-Zay, conseillère municipale à Orléans, met en avant la nécessaire transversalité des services municipaux : « La démarche participative impose à tous de changer de perspective et de regard, en sortant des logiques institutionnelles qui conduisent souvent au comportement que j'appellerai de la "patate chaude". Il est nécessaire donc de sortir de ces logiques pour considérer le parcours de l'enfant et du jeune, dans l'espace et le temps, en déterminant ce que chacun, selon sa compétence, peut lui apporter. Cette petite révolution copernicienne conduit inéluctablement à la prise de conscience qu'il faut écouter la population, en particulier les jeunes, et les acteurs de terrain. On voit clairement ici la nécessité d'une formation au travail collectif interinstitutionnel, par des formations croisées, mais aussi une formation au dialogue avec la population, voire au débat contradictoire. [...] Tout cela ne s'improvise pas, et même pire, n'est pas toujours favorisé par les formations dispensées dans chaque profession²⁸. »

Une démarche spécifique pour les jeunes

La jeunesse représente un public spécifique et diversifié, mobilisé et mobilisable par des logiques d'action. C'est pourquoi elle nécessite une démarche spécifique en termes de méthode et d'outils. Or, penser une démarche spécifique ne signifie pas la penser de manière cloisonnée, mais bien avec une ouverture aux autres publics, sans stigmatisation.

Par ailleurs, la jeunesse n'est pas une et indivisible. Pour autant, la participation ne peut être un luxe ou le privilège de certains : nous sommes tous égaux devant la démocratie et la créativité n'appartient pas à une élite sociale. C'est pourquoi, il est important de construire une démarche en lien avec cette préoccupation d'équité et d'égalité, à nouveau, sans stigmatisation. Reste à savoir comment on stimule la participation de tous les publics, sans **obligation** à la participation.

28 / MOUCHARD-ZAY H., « Projet éducatif territorial : place des habitants, des usagers, des acteurs, des institutions », *Ville-école-intégration-enjeux*, hors-série n° 7, septembre 2003, p. 82. Hélène MOUCHARD-ZAY a par ailleurs participé à la rédaction du rapport « *Pour de grands projets d'éducation dans les grands projets de ville* », ministère délégué à la Ville, avril 2002.

« Il faut faire du traitement différent car les personnes sont différentes sur les finalités, sur le fond, la méthode et les outils. Certains publics sont plus sensibles que d'autres sur l'instrumentalisation, presque paranoïaques. »

(Technicien, politique de la ville.)

« La participation des jeunes, comme celle de tous les autres, concerne tout le monde puisqu'il s'agit des enjeux de la démocratie locale. Mais cela nécessite des moyens, des outils et une démarche spécifique pour susciter cette participation. »

(Professionnel, P.I.J.)

Une reconnaissance et une valorisation de l'initiative

On a constaté tout au long de ce diagnostic, que l'une des portes d'entrée de la participation des jeunes était bel et bien celle de l'action et donc des projets mis en œuvre. C'est pourquoi, il importe de reconnaître cette forme de participation, mais aussi de la valoriser. En effet, Hélène Mouchard-Zay écrit au sujet de la valorisation des projets: « En ce qui concerne les jeunes, la valorisation de leurs projets et de leurs réalisations les mettant en position de réussite peut changer le regard, non seulement des habitants sur les jeunes, mais aussi de ceux-ci sur eux-mêmes²⁹. » Ainsi, la reconnaissance des jeunes en tant qu'acteurs, agissants et pensants, ayant des compétences et des potentialités, et la valorisation des initiatives entreprises, constituent effectivement une des étapes fondamentales du rétablissement d'une relation de confiance et de la mise en œuvre d'un travail de partenariat. De plus, ne peut-on pas dire qu'il existe une sorte de « cercle vertueux » valorisation/action où l'action permet de valoriser des publics et où la valorisation favorise l'émergence de projets par les mêmes acteurs ou par d'autres acteurs par l'« exemplarité » ou par essaimage ?

Enfin, un certain nombre d'acteurs-cadres ont insisté sur cet aspect de reconnaissance/valorisation des initiatives de jeunes qui favoriserait leur participation. À ce sujet, un technicien politique de la ville souligne que l'adaptation des pratiques professionnelles à ces publics spécifiques représente d'ores et déjà une reconnaissance des initiatives et une confiance de la part des institutions car se situant alors dans l'écoute de l'autre.

Certaines nouvelles orientations de structures associatives ont pu être repérées au niveau de l'agglomération, renouvelant pratiques professionnelles, méthodes et organisations.

- Des structures socioculturelles telles les MJC Allobroges, Villeneuve, Anatole-France, au-delà de l'accueil des jeunes, développent une démarche d'accompagnement de projets et parfois même d'hébergement d'associations.
- Le Dispositif AJT, La Bifurk, Cap Berriat (Grenoble) et EVE (Espace vie étudiante, campus de Saint-Martin-d'Hères): autant de pépinières d'associations qui créent une espèce de « bain effervescent » de jeunes porteurs de projet propice à la création et développent l'idée de coopératives de projets qui mutualisent idées, matériels, réseaux, avec l'ensemble des acteurs-jeunes. Elles permettent une stimulation et une dynamisation des projets.

« L'enjeu de la participation c'est la place qu'on leur [les jeunes] donne. Restent-ils en attente avec des risques de frustration ? Ou occupent-ils une place plus décidée ? Dans ce cas, il y a la nécessité d'avoir des moyens de valorisation de leur participation. Par exemple, un aménagement avec des premiers travaux car le temps des jeunes et le temps de l'administration n'est pas le même. » (Technicien, service politique de la ville.)

29/ MOUCHARD-ZAY H., «Projet éducatif territorial: place des habitants, des usagers, des acteurs, des institutions», op. cit., p. 86.

« La valorisation des jeunes est importante. Elle leur donne conscience qu'ils vivent dans leur ville et cela change leur regard sur la ville, même s'il y a quelques réserves. »

(Technicien, service jeunesse.)

Des démarches incitatives

L'accompagnement des porteurs de projets semble désormais être une nécessité. Pour autant, si certains jeunes sont spontanément à l'initiative de projets, certaines structures entreprennent une démarche « d'offre de projet » avec réappropriation par les jeunes pour stimuler l'engagement. C'est effectivement le cas avec le collectif culture de Varces.

Par ailleurs, cette expérience, où les jeunes ne sont pas forcément à l'origine du projet, mais savent le faire évoluer, pourra être génératrice d'un engagement ultérieur sur des projets de leur propre cru. Leur parcours sera d'ailleurs peut-être facilité par les réseaux qu'ils auront pu intégrer lors de cette *primo* expérience.

« Il ne faut pas toujours cibler les jeunes avec un projet à développer, certains n'ont pas de projet et pourtant ils veulent participer. Il faut donc parfois un moteur pour que les leviers se fassent et une diversité d'actions pour que les jeunes puissent choisir et se frotter à la construction de projets. »

(Acteur-cadre, association d'entraide.)

« Il ne faut pas avoir peur de proposer. Oui pour l'accompagnement, mais on ne doit pas forcément attendre que ça arrive. Il y a une première idée pour sensibiliser et motiver, après ça déclenche... Les jeunes deviennent acteurs au fur et à mesure. »

(Technicien, service jeunesse.)

Enfin, en ce qui concerne l'accompagnement, travailler à un retour du projet sur la ville ou l'agglomération s'avère pertinent en termes de participation. Dans cette perspective, il est possible de s'inspirer de la démarche contractuelle mise en œuvre par Décap à Échirrolles (service culturel de la ville) entre la structure et les porteurs de projets. Elle peut permettre à des projets individuels de valoriser leur dimension participative dans l'espace public.

La démarche d'accompagnement, comme il a été stipulé précédemment, nécessite une formation des acteurs et un appui méthodologique que demandent un certain nombre de professionnels, et par voie de conséquence cela nécessite des moyens.

Le développement des partenariats extracommunaux entre les divers acteurs

On relève également chez les acteurs-cadres l'envie de développer des partenariats au-delà de l'échelle de la commune entre les acteurs touchant à la jeunesse (ou pouvant s'impliquer dans certains projets de jeunes) et les jeunes. En effet, l'idée de transversalité dépasse le cadre des services municipaux.

« Il n'y a pas d'avancées seul. Il faut donc un temps de construction ou de remise à plat avec les partenaires et les institutions. »

(Technicien, service politique de la ville.)

« Il y a peu de partenariats par manque de collaboration avec tous les partenaires éducatifs en raison d'un manque de temps pour se voir et définir des objectifs généraux communs. »

(Technicien, service jeunesse.)

Des réflexions et des actions collectives peuvent porter sur :

- Le soutien aux projets. L'établissement de fonds initiative jeunesse dans certaines communes (par exemple : Échirolles, Fontaine, Gières, Eybens, Poisat, Meylan, Noyarey/Veurey-Voroize, Pont-de-Claix, Seyssins, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, La Tronche, Varcès, Vif...), avec ou sans accompagnement, semble une bonne base de départ. Certaines communes favorisent la dimension participative des projets de jeunes qui sont fondés sur l'action.
- La définition collective d'espaces d'expression afin de reformuler les dispositifs participatifs. L'expérience des Fonds de participation des habitants apparaît d'ailleurs pertinente car elle met en œuvre une participation basée sur l'autonomie d'action des participants. La déconstruction des représentations constitue un préalable nécessaire à cette mise en œuvre qui aura au demeurant une capacité à transformer progressivement les imaginaires.

Par ailleurs, cette logique de partenariat et de réseau entre acteurs nécessite la mise en œuvre d'une animation et d'une coordination de territoire. Elle peut au demeurant s'inspirer de formes déjà existantes, d'origines municipales ou associatives, et favorisant l'émergence de projets de jeunes et d'une dimension participative :

- Décap (Échirolles), l'espace Schoelcher (Seyssins) et La Bifurk (Grenoble), dans cette perspective de territorialité ouverte, développent ainsi l'accès à leurs structures pour l'essor des pratiques des jeunes quelles que soient leurs résidences et favorisent également la mise en œuvre de réseaux d'échanges entre les jeunes (événements musicaux coconstruits, participation à la gestion de la structure...).
- Le travail en réseau des services jeunesse a l'objectif d'appréhender les projets des jeunes et notamment des groupes de jeunes intercommunaux sur des critères autres que ceux de leur résidence. Ce travail se centre autour d'échanges de pratiques et de mutualisation de moyens.
- Les coopératives de projets construites sur des spécificités de publics et de territoires s'attachent à mutualiser idées, moyens et réseaux par la création d'une plate-forme organisée sur un territoire d'agglomération.

Dans l'ensemble, toutes ces formes sont basées sur des logiques de réseau, de coopération, de mutualisation de services et de compétences. Elles présentent l'avantage d'être suffisamment souples et réactives pour répondre à une jeunesse en perpétuel mouvement.

Le changement des pratiques professionnelles sera rendu d'autant plus délicat que des logiques de partenariats ne sont pas mises en œuvre. Pour autant, cette démarche ne sera pas possible sans :

- la déconstruction des représentations de chacun ;
- la prise de conscience que cette démarche est difficile, qu'elle nécessite du temps et ne peut être imposée ;
- une définition des rôles de chacun et une prise de responsabilités ;
- une volonté politique forte, qui ne se paie pas de mots et qui met en œuvre les moyens nécessaires à la participation des jeunes à la vie locale, un « autrement de la participation ».

Des pratiques à revisiter, des processus à imaginer

Sans avoir la prétention de présenter des modèles « clés en main » ou autres « kits » de la participation des jeunes, nous souhaitons évoquer des pistes de travail découlant d'une analyse enrichie de « l'assemblage » d'expériences, de savoirs et d'idées de tous les acteurs.

Le diagnostic présenté nous a conduit à constater que la participation des jeunes, ou tout au moins une forme de participation, ne pouvait exister sans une logique d'action. Dès lors, les projets de jeunes constituent, selon nous, une porte d'entrée vers la participation. Ils sont une « plus-value » apportée par les jeunes sur le territoire de l'agglomération, voire au-delà de l'agglomération. Ils dépassent le simple cadre de la consultation dans lequel la plupart des jeunes ne s'inscrivent pas, pour développer une participation active. Pour autant, cette participation n'est en rien exclusive des autres formes traditionnelles ou institutionnelles : elle s'inscrit en complément et peut même stimuler par la suite une implication des jeunes au sein des différents types de participation existants. C'est pourquoi, il importe :

- de reconnaître et de valoriser les initiatives de jeunes et leur aspect participatif ;
- d'établir des cadres de soutien aux initiatives de jeunes sur lesquels peut s'appuyer la participation ;
- de produire une information qui permette de mettre en réseau les acteurs impliqués dans ces démarches ou susceptibles de l'être ;
- enfin, de faire en sorte que chacun soit acteur de la participation et concoure à la définition, à la mise en œuvre et au suivi/évaluation des offres de participation.

Reconnaître et valoriser les initiatives de jeunes et leur aspect participatif

La question de la reconnaissance et de la valorisation des initiatives de jeunes dans une perspective participative est paradoxalement plus citée par les acteurs-cadres que par les jeunes eux-mêmes. S'il a été constaté que certaines communes ont d'ores et déjà mis en place des politiques de soutien pour les initiatives, force est de constater que les projets de jeunes sont bien souvent traités pour eux-mêmes, sans réflexion par rapport à d'autres incidences que celles liées aux propres porteurs. Or, nous avons remarqué tout au long de ce travail que la portée d'un projet dépassait son propre cadre et que les effets induits étaient nombreux. Non seulement ils constituent une forme de participation en tant que telle dans leur réalisation, mais ils stimulent une réflexion ou peuvent donner le prétexte à une réflexion sur la place des jeunes au sein de la cité et sur la démocratie participative.

Dès lors, plusieurs pistes nécessitent d'être travaillées :

Repenser les critères d'éligibilité des projets à caractère participatif

- Cela implique de redéfinir certains critères qui apparaissent comme inadéquats pour saisir la complexité de la logique de projet. Nous avons noté, par exemple, que la question de la pérennité pouvait être abordée autrement qu'à travers le simple prisme de la durée de vie des projets, en posant par exemple la question de leur transmission. Il en va de même pour le thème de l'intérêt général : il y a souvent une mise en opposition, *a priori*, entre intérêt général et intérêt privé, alors que cette opposition apparaît la plupart du temps peu pertinente. Un retour sur l'espace public peut en effet être produit en partant d'un projet privé et individuel. Cette question du retour peut, par ailleurs, faire l'objet d'un accompagnement.
- Ces critères doivent être souples et évolutifs, tout en s'inscrivant dans une perspective participative.
- Des espaces d'échanges et de discussions peuvent être initiés afin que les jeunes participent également à la définition de ces critères.

Poursuivre le travail de repérage et de lisibilité de la participation des jeunes au travers de leurs projets

Dans la mesure où ce travail engage une « démarche compréhensive¹ » par rapport à la participation des jeunes, il apparaît indispensable d'élaborer :

- une définition des critères d'éligibilité des projets et un suivi de leur validité ;
- la valorisation de cette forme de participation ;
- une démarche de capitalisation et d'échanges de pratiques au sein de l'agglomération.

Ainsi, si la continuation de ce travail de repérage est nécessaire, il serait intéressant de réfléchir à une autre forme que celle d'un « état des lieux » figé dans le temps et sur le papier. À ce titre, il serait par exemple possible d'intégrer les communes à cette démarche dont elles deviendraient à la fois actrices et bénéficiaires : elles pourraient elles-mêmes repérer et inscrire les projets de jeunes ou toute autre pratique liée à la notion de participation des jeunes (de type pratiques porteuses ou expérimentations pertinentes) dans une banque de données partagée par les communes de l'agglomération, mais aussi par l'ensemble des services au sein de chaque municipalité. Différents outils pourraient être construits tels que :

- un espace Internet ou un site spécifique « participation des habitants » par commune et par thème ;
- un outil mensuel ou trimestriel interne aux communes à connecter avec l'espace Internet susmentionné ;
- un annuaire permettant de capitaliser les « bonnes pratiques participatives des jeunes ».

Par ailleurs et plus largement, un travail d'observation et d'analyse sur l'échelle d'une agglomération d'un département ou régionale pourrait être poursuivi.

Produire de l'information et communiquer sur les projets de jeunes

L'information est un élément capital pour favoriser la participation des jeunes à la vie locale, c'est ce que nous verrons dans la piste de travail suivante. Il importe de se concentrer également sur cet élément dans le cadre de la valorisation des projets de jeunes puisque cela permet de rendre visible les projets et, de fait, de les valoriser. Cette information nécessite un certain nombre d'outils. On peut aussi penser à des espaces permanents d'information, d'expression et de valorisation des projets de jeunes.

¹ / C'est-à-dire aller à la recherche des éléments permettant de comprendre les logiques d'actions des jeunes.

Informer et mettre en réseau

La question de l'information est centrale lorsque l'on cherche à développer la participation à la vie locale dans la mesure où elle fait partie du ciment de la mise en réseau d'acteurs susceptibles de se mobiliser ensemble sur des objectifs communs. La production d'information implique une capitalisation des expériences, des différentes formes de participation de jeunes et des démarches mises en œuvre pour la susciter. Elle facilite l'observation collective et favorise l'émergence d'une vision globale du territoire qui permet un agir commun de même qu'une mutualisation des moyens. La transmission d'information implique une logique horizontale et une logique d'échanges. En d'autres termes, l'information ne doit pas être centralisée et tous les acteurs impliqués sont potentiellement en capacité de la produire.

Mettre en réseau tous les acteurs impliqués dans la participation des jeunes à la vie locale

Au-delà des prérogatives de chacun, au-delà des territoires, il existe une réelle nécessité de développer des relations transversales entre les jeunes, les professionnels et les élus afin de pouvoir travailler ensemble autour de cette démarche d'initiative productrice de participation. C'est pourquoi il est judicieux qu'une animation de réseaux d'acteurs se mette en œuvre et s'ouvre à des espaces et des domaines isolés. Par exemple, il est apparu lors de nos enquêtes de terrain, que les établissements scolaires, de même que certains équipements socioculturels ou clubs sportifs, fonctionnaient souvent en « vase clos ». L'ouverture passera bien sûr par l'intégration aux réseaux de ces acteurs.

Élaborer des outils d'information

La transmission de l'information nécessite des outils d'échanges, de débats, de diffusion. La création d'un site Internet ou d'une section dans un site existant permettrait de regrouper des espaces de transmission, d'information mais aussi de débats (forums). L'aspect interactif de cet outil permet de pouvoir le faire évoluer (pensons au vote électronique par exemple). Toutefois, il faudrait envisager aussi un format papier, plus « palpable ». Un journal, ou plutôt un fanzine, permettrait à tous les acteurs de s'exprimer régulièrement. Une fois de plus, de tels outils se doivent d'être animés par une ou des personnes afin qu'ils ne soient pas vides de contenu ou visités seulement par une minorité d'individus. Par ailleurs, il serait logique et pertinent que l'information circule dans la presse existante, presse institutionnelle (journal de l'agglomération, journaux des communes) ou même presse culturelle. Enfin, il serait possible d'imaginer la mise en place d'un créneau audiovisuel sur une chaîne locale.

Créer des espaces de discussions, d'échanges, de débats

Parallèlement, et toujours dans un objectif de production d'information susceptible de mobiliser autour de la participation des jeunes, il faudrait favoriser et amplifier les rencontres, les échanges entre jeunes, élus et techniciens. Il est donc nécessaire de réfléchir à la construction d'espaces de rencontres, d'échanges de pratiques et de débats entre :

- jeunes, élus et techniciens de façon régulière et qui seraient activés par un travail de repérage et de mobilisation par les communes ;
- services (jeunesse, politique de la ville, culture ou autres) qui porteraient sur ces questions de l'accompagnement des projets, des retours sur la commune et sur la mise en œuvre de dispositifs.

Diversifier les cadres de soutien

Il nous paraît important, afin de développer la participation des jeunes à la vie locale, de diversifier les cadres de soutien aux initiatives. Afin d'atteindre un objectif d'amélioration, en termes quantitatif, de la participation des jeunes, il nous semble cohérent de proposer différentes possibilités.

Définir une pluralité de champs de soutien aux initiatives

Il paraît utile de ne pas trop cibler ou rétrécir le champ de soutien aux initiatives, soit pour permettre aux jeunes d'acquérir de l'expérience sur de « petits » ou de plus « grands » projets, soit parce que la nature des projets est très variée et doit le rester.

Plusieurs tendances complémentaires se dessinent :

- des dispositifs non fléchés qui permettent de soutenir tout type de projet ;
- des palettes de dispositifs ciblés qui permettent une meilleure communication.

Dans tous les cas, et comme nous l'avons mentionné précédemment, c'est davantage la notion des critères d'éligibilité qu'il faut interroger et notamment les critères en lien avec la participation citoyenne. Le cadre proposé par les Fonds de participation des habitants semble à cet égard pertinent car il permet une participation fondée sur l'action tout en favorisant le débat dans un espace relativement institué.

Développer des logiques de territoire complémentaires

Il semble nécessaire de développer la transversalité des territoires, et ce à un niveau extracommunal. Les projets de jeunes se développant sur des échelles territoriales variées et les jeunes ne se souciant pas des frontières administratives, professionnels et élus doivent pouvoir répondre à ces demandes en tenant compte de cette réalité. Il importe donc d'être capable d'imaginer des dispositifs qui dépassent les logiques de secteurs et de prérogatives afin de pouvoir travailler dans le cadre d'une « territorialité ouverte ». Cette dernière peut être conjuguée avec un travail de coopération fort entre les communes dans une logique de territoire de projet plutôt que dans celle d'une résidence des jeunes.

Par ailleurs, imaginer l'initiative des jeunes et leur participation à la vie locale dans une perspective intercommunale solidaire (toutes les communes n'ont pas les mêmes moyens humains et financiers) et cohérente (échanges d'idées, de pratiques, de méthodes...) peut favoriser cette réponse à la territorialité ouverte des projets de jeunes.

Mettre en œuvre une « offre de projet » et des « appels à projet »

En plus de mettre en place des dispositifs variés concernant l'initiative jeunesse, il semble pertinent de les allier avec une « offre de projet » ou des « appels à projet ». La commune de Saint-Égrève réfléchit d'ores et déjà à cet axe. Partant du constat que les jeunes ne sont pas tous dans des dynamiques de projet et que notre société de consommation encourage plutôt l'inverse, il paraît nécessaire de favoriser l'installation d'une culture critique et citoyenne des jeunes. Une phase de soutien dans des cadres incitatifs pour des jeunes qui ne s'inscrivent pas dans ces démarches pourrait être étudiée. Plusieurs déclinaisons peuvent en découler :

- Des cadres « d'appel à projet » de jeunes. Ces cadres seraient mis en place par des communes sur des axes de développement de politiques (jeunesse, culture, sport, activités sociales, loisirs, vie associative, engagement citoyen, éducation, création d'emploi...) se déclinant par des fonds spécifiques et réservés. Les projets peuvent concerner les communes, comme le territoire d'agglomération.

- Des cadres « d'offre de projet ». Il s'agirait, à travers des partenariats entre des organismes privés ou publics et des structures socioculturelles d'animation ou d'accompagnement de projet, de construire des cadres précis mais ouverts. L'objectif serait de proposer des « préprojets » avec l'idée que les jeunes se les approprient et les développent. Des cahiers des charges pourraient être étudiés dans l'objectif de limiter les dérives de commercialisation du projet de jeunes ou d'amalgame avec des projets de structures.

Aider à définir une méthodologie d'accompagnement de projet en amont et en aval

La question de l'accompagnement se pose également dans le cadre de l'amélioration de la participation des jeunes à la vie locale. Que ce soit le projet individuel ou le projet collectif, la manière dont il va être accompagné, en amont comme en aval, est décisive. L'accompagnement peut revêtir une importance non négligeable dans la direction que prendra un projet, non pas par rapport à une quelconque influence sur lui, mais plutôt par rapport aux portes qu'il pourra ouvrir. Dès lors, et comme nous l'avons mentionné précédemment, au lieu de juger le projet en fonction du critère de l'intérêt général, il serait plus intéressant de réfléchir à la manière dont le projet, et principalement le « retour » du projet dans l'espace public, peut engendrer une situation participative.

Il existe un nombre important de projets qui, même s'ils ne sont pas forcément reconnus en tant que tels, s'inscrivent indéniablement dans une logique participative (projets culturels, de solidarité...). En revanche, il est possible d'imaginer qu'un projet purement privé puisse être accompagné de façon à valoriser l'expérience acquise et guider ce retour dans l'espace public (partage, transfert, débats, actions locales...), et ainsi permettre une orientation vers une logique participative.

Exemple extrême, un voyage à l'étranger pourrait entraîner un projet d'échanges interculturels, ce qui, en termes d'effets induits, est plus prometteur qu'une exposition de photographies de voyages, liée ou parfois même réalisé grâce au « don » d'un appareil jetable trouvé dans un « kit sac à dos ».

Les techniciens, animateurs et autres accompagnateurs, sont les premiers intéressés par cet axe de travail qui peut se décliner notamment en termes de :

- Temps d'échanges de pratiques et de réflexions sur ce thème d'accompagnement, sur les enjeux et les méthodes. Le réseau des services jeunesse dans l'agglomération travaille déjà dans ce sens. Forts de leurs réflexions, des passerelles avec d'autres acteurs pourraient s'organiser (animateurs, élus, techniciens).
- Suivi-évaluation des méthodologies d'accompagnement que ce travail d'échanges de pratiques permet d'initier. On peut imaginer sur le site Internet une version Intranet qui permettrait aux professionnels d'avoir également un outil personnalisé de suivi et de statistiques sur les projets de jeunes (type, durée, nombre de jeunes, impact local...) et d'évaluation de l'accompagnement réalisé.
- Participation des jeunes à ce travail d'évaluation dans la mesure où ils peuvent porter un regard critique sur l'accompagnement et sur les dispositifs mis en œuvre pour les projets.
- Sensibilisation et/ou formation avec les structures socioculturelles, d'animation, d'éducation... Les enjeux, méthodes, stratégies sur cet axe sont souvent mal maîtrisés, et de fait l'organisation et les objectifs opérationnels restent flous. Des temps spécifiques de sensibilisation et/ou de formation peuvent entraîner une modification des pratiques.
- Repérage et développement de pôles ressources qui soient des lieux d'information, d'accompagnement, de mutualisation (coopératives de projet, pépinières associatives, points d'information jeunesse...).
- Création d'outils-clés sur l'engagement et sur la participation des jeunes qui répondent aux questions soulevées précédemment (écoute, clarté du partage du pouvoir, communication, reconnaissance du projet et de l'action comme forme de participation, accompagnement...).

La participation est l'affaire de tous

À travers cette injonction, nous réaffirmons la nécessaire évolution des pratiques de chacun (jeunes, professionnels, élus, habitants adultes) dans la perspective de l'établissement d'une réelle démocratie participative. La place des jeunes au sein de la cité est essentielle et, afin qu'ils puissent construire sereinement le monde de demain, il est nécessaire de leur laisser dès aujourd'hui la place de tenter, d'expérimenter, de créer. C'est pourquoi, certaines pratiques doivent être proscrites quand d'autres sont à soutenir et à essaimer.

Mettre en œuvre une transversalité au sein des services municipaux

Comme nous l'avons évoqué dans la partie sur les démarches porteuses identifiées par les acteurs-cadres, cette question de la participation, notamment celle des jeunes, et la démarche d'ouverture qui lui est inhérente se doivent d'être transversales. En effet, le changement des pratiques ne passe pas par la mise en place d'un service dévolu à l'initiative des jeunes, mais par la prise de conscience, à tous les niveaux de responsabilité, dans tous les services et équipements, de la nécessaire réflexion autour de la question de la participation, de son amélioration ou de sa facilitation, autour des engagements à prendre et des partenariats à créer et à renforcer. C'est à partir d'une telle réflexion, qu'il sera possible de rendre poreuses les frontières entre les services, les territoires et les fonctions.

Former tous les acteurs

L'élément mis en avant par la plupart des acteurs-cadres et par quelques jeunes est la nécessité d'une adaptation de chaque acteur aux pratiques des autres acteurs. Cette adaptation passe par la formation de chacun. Par formation, il faut entendre aussi la mise en lumière des enjeux de la participation des jeunes ainsi que la définition d'une méthodologie et d'outils permettant de travailler cette question, notamment dans une perspective de partenariat. Les formations pourraient faire évoluer les pratiques et intégrer cette démarche dans un processus à long terme.

- Formation des élus aux pratiques participatives émergentes portées par les jeunes afin de permettre une meilleure compréhension de ces pratiques et de pouvoir apporter des « réponses » pertinentes, ainsi que de prévoir des orientations politiques qui soient en adéquation avec les réalités des jeunes.
- Formation aussi des acteurs-cadres à des démarches transversales, ainsi qu'au travail d'accompagnement des projets de jeunes dans cette perspective participative.
- Sensibilisation et/ou formation des jeunes aux modes de gestion de la cité et au fonctionnement des diverses institutions.

Initier des espaces de construction et d'évaluation avec les jeunes dans une logique de partenariat

Les résultats de ce travail de compréhension mettent en évidence, en définitive, un changement devenu indispensable dans les relations entre les jeunes et les institutions et entre les générations. En effet, il paraît judicieux d'imaginer de nouveaux espaces de construction et d'évaluation afin de s'acheminer vers une vision commune, mais non consensuelle, et une action responsable et partagée. Dans une perspective de développement local, ces espaces sont à imaginer dans une logique d'action au sein de laquelle les jeunes doivent être considérés comme force de proposition. Ainsi, il est important de :

- Valoriser les actions participatives et de mobiliser autour d’elles, mobilisation qui doit notamment porter sur les préoccupations des jeunes.
 - Développer des outils incitatifs, par l’action, à propos de la participation des jeunes.
 - D’éviter la consultation au profit de véritables logiques de coconstruction.
- Au final, il serait essentiel aujourd’hui d’explorer, par le « faire » des jeunes, de nouveaux modes de gouvernance et de décision dans la gestion de la cité.

Ouvrages

- GALLAND O.,
Les jeunes,
La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2002.
- MUXEL A.,
L'expérience politique des jeunes,
Presses de Sciences-Po, Paris, 2001.
- VULBEAU A. (dir.),
**La jeunesse comme ressource :
expérimentations et expériences dans l'espace public,**
Obvies/Érès, Ramonville-Saint-Agne, 2001.

Articles

- BOUCHER M.,
« Violences, jeunesse et médiatisation du désordre »,
IN BOUCHER M., VULBEAU A. (DIR.),
Émergences culturelles et jeunesse populaire : turbulences ou médiations ?,
coll. « Débats Jeunesses », L'Harmattan, Paris, 2003.
- DUBECHOT P., LE QUÉAU P.,
« L'expérience de l'insertion »
IN VULBEAU A. (DIR.),
**La jeunesse comme ressource :
expérimentations et expériences dans l'espace public,**
Obvies/Érès, Ramonville-Saint-Agne, 2001.
- KOEBEL M.,
« Les conseils de jeunes à la loupe »,
Territoires, n° 390 bis, 1998.
- KOEBEL M.,
« À qui profitent les conseils de jeunes ? »,
Territoires, n° 352, 1994.
- LEONHARDT F.,
« De la participation à la territorialisation ? »,
Territoires, n° 441, 2003.
- MOUCHARD-ZAY H.,
« Projet éducatif territorial : place des habitants, des usagers, des acteurs, des institutions. »
in Ville-école-integration-enjeux,
hors série n° 7, septembre 2003.
- RAGI T.,
« Quels repères pour les jeunes ? »,
Agora débats/jeunesse, n° 24, 2^e trimestre 2001.
- RAGI T., LABADIE F.,
« Les jeunes et le politique »,
Agora débats/jeunesse, n° 30, 4^e trimestre 2002.

Hiérarchie des problèmes liés à la participation des jeunes à la vie locale

Les points forts et les points faibles sont identifiés au travers des discours des jeunes et des acteurs-cadres. Leur hiérarchisation s'élabore selon le nombre de fois où ils ont été mentionnés.

Leviers et freins identifiés au travers des discours des jeunes

■ Leviers à la participation des jeunes

1. Innovation/initiative/créativité
2. Volonté de partenariat/travail en réseau
3. Autonomie
4. Territorialité ouverte
5. Effets d'exemplarité, d'entraînement sur la participation des autres jeunes
6. Création sociale (création d'une manière d'être ensemble, reformulation du lien social)
7. Expérimentation
8. Ouverture à l'autre
9. Apprentissage et acquisition de compétences

■ Freins à la participation des jeunes

1. Difficulté d'accessibilité aux institutions
2. Faible implication sur les dispositifs participatifs
3. Incompatibilité des temps jeunes/institutions
4. Difficulté de communication avec les élus
5. Sentiment d'instrumentalisation
6. Difficulté de partenariat sur le terrain avec les institutions
7. Difficulté de partenariat sur le terrain avec d'autres acteurs en termes de méthode et de territoire (associations et équipements socioculturels, établissements scolaires, associations institutionnalisées...)
8. Manque d'information sur les dispositifs
9. Faible reconnaissance en tant que partenaire par les habitants et/ou les institutions

Hiérarchisation des leviers et des freins (acteurs-jeunes)

Les 97 acteurs rencontrés l'ont été sur 28 projets identifiés (en individuel ou en groupe).

Pour une analyse globale et une identification des leviers et des freins rencontrés par la majorité des groupes, le tableau p. 69 a été élaboré de la manière suivante :

- les numéros de la première ligne font référence aux leviers listés précédemment: par exemple, le point 7 est l'expérimentation ;
- les numéros de la dernière ligne symbolisent les freins listés précédemment: par exemple, le point 3 correspond à l'incompatibilité des temps jeunes/institutions ;
- à chaque fois que l'on identifie un levier ou un frein dans le discours d'un groupe, on inscrit dans la case correspondante une étoile (*) pour un point levier et un frein (X) pour un point faible.

| Leviers* | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---------------------|------|------|------|------|------|------|-----|------|------|
| Total en % | 64 | 40 | 68 | 60 | 36 | 48 | 48 | 76 | 100 |
| Groupe de jeunes 1 | * X | X | * X | * X | X | * X | * | * | * X |
| Groupe de jeunes 2 | * X | * X | * X | X | * X | * | | * | * X |
| Groupe de jeunes 3 | * X | * X | * X | * X | X | X | * | * | * X |
| Groupe de jeunes 4 | * | | * | * | | | | * X | * |
| Groupe de jeunes 5 | | * X | X | * | X | | * | * X | * X |
| Groupe de jeunes 6 | * | * X | * X | * | * | | * | | * X |
| Groupe de jeunes 7 | | X | * | * | | * | | | * |
| Groupe de jeunes 8 | | X | | | | | | | * |
| Groupe de jeunes 9 | | X | * | | | * | | * | * X |
| Groupe de jeunes 10 | * | * X | * X | * X | * X | * | | * | * X |
| Groupe de jeunes 11 | * | * | * | * | * | * | * X | * | * X |
| Groupe de jeunes 12 | * X | X | * X | X | * X | X | * | | * X |
| Groupe de jeunes 13 | | X | * | | | | | * | * |
| Groupe de jeunes 14 | * | * X | * X | * | * X | * | * | * | * |
| Groupe de jeunes 15 | | | | X | | X | * X | * X | * X |
| Groupe de jeunes 16 | * | * X | * | * | * | | | * | * |
| Groupe de jeunes 17 | | X | | | | | | * | * |
| Groupe de jeunes 18 | * | | | * X | * X | * | * | * X | * X |
| Groupe de jeunes 19 | * X | X | * X | * X | X | | * | * | * X |
| Groupe de jeunes 20 | * | X | | * | | | | * | * |
| Groupe de jeunes 21 | | | X | | | | | | * |
| Groupe de jeunes 22 | | | | | X | * | | * | * |
| Groupe de jeunes 23 | * | * | * | | | * | * | | * |
| Groupe de jeunes 24 | * X | X | * | * X | | * | | * | * |
| Groupe de jeunes 25 | * X | * X | * X | * X | * X | * | * | * | * X |
| Freins X | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| Total | 28 % | 72 % | 40 % | 40 % | 44 % | 16 % | 4 % | 16 % | 52 % |

Ainsi, en lisant verticalement le tableau, on repère les récurrences et les problèmes majoritaires et secondaires ainsi que les potentialités (par exemple la colonne 3 pour les freins et les colonnes 8 et 9 pour les leviers).

Les potentialités sur lesquelles il est possible de s'appuyer ont été explicitées dans les parties 4 et 5 et seront mentionnées au cours de notre analyse. Les potentialités majoritaires sont l'apprentissage et l'acquisition de compétences, l'ouverture à l'autre, l'autonomie, l'innovation/initiative/créativité, la territorialité ouverte.

■ Les problèmes prioritaires relevés dans les discours de jeunes sont :

- Leur faible implication dans les dispositifs participatifs (ce qui n'est pas forcément vécu comme un problème en tant que tel).
- Leur faible reconnaissance en tant que partenaires par les institutions ou les habitants.
- Le sentiment d'instrumentalisation par les institutions.
- L'incompatibilité des temps jeunes/institutions.
- La difficulté de communication avec les élus.

■ Les problèmes secondaires sont :

- Les difficultés d'accessibilité aux institutions.
- Le manque d'information sur les dispositifs participatifs ou les dispositifs de financement de projets.

- Les difficultés de partenariat sur le terrain avec les institutions.
- Les difficultés de partenariat sur le terrain avec d'autres acteurs (équipements et associations socioculturelles, associations institutionnalisées, établissements scolaires...).

Nota bene : les difficultés de partenariat peuvent avoir une faible récurrence non seulement en raison de l'absence de difficultés, mais aussi parce qu'il n'y a tout simplement pas de partenariats mis en œuvre, pour diverses raisons.

■ Les éléments positifs identifiés sont :

- Pour l'unanimité des jeunes, l'acquisition de compétences et de savoir-faire.
- Les capacités créatrices et innovantes des jeunes.
- La volonté d'ouverture aux autres.
- L'autonomie possible et/ou souhaitée.

Leviers et freins identifiés au travers du discours des acteurs-cadres

■ Leviers

1. Mise en œuvre de dispositifs participatifs (CDJ [conseil des jeunes], CLJ [comité local de la jeunesse], CMJ [conseil municipal jeunes], CME [conseil municipal d'enfants], commission jeunes, conseil consultatif de jeunes)
2. Dispositifs de financement (Défi jeunes, Envie d'agir, Juniors associations...)
3. Questionnements forts sur la jeunesse
4. Reconnaissance de la jeunesse comme porteuse de dynamisme
5. Partenariats ponctuels entre institutions
6. Démarche de coconstruction avec les jeunes
7. Accompagnement des porteurs
8. Démarche de transmission d'information envers les jeunes, d'échanges (exemple : le relais)

■ Freins

1. Faible implication des jeunes dans les dispositifs participatifs
2. Peurs diverses de la part des institutions
3. Difficultés de dialogue avec les institutions
4. Manque de confiance réciproque jeunes/institutions/habitants
5. Faible volonté politique
6. Problème du temps dans la progression du projet
7. Problème de pérennité des projets
8. Insuffisance de la démarche d'offre d'activités
9. Problème de transmission de l'information aux jeunes
10. Manque de réactivité et d'adaptabilité des institutions
11. Faible transversalité des services municipaux
12. Manque d'une démarche spécifique pour les jeunes alors qu'il s'agit d'un public spécifique et diversifié
13. Manque de reconnaissance, de valorisation de l'initiative et de la participation
14. Faiblesse des partenariats entre acteurs (jeunes/institutions/habitants/associations)
15. Fort sentiment d'instrumentalisation de la part des jeunes
16. Manque d'adaptation des « structures traditionnelles »
17. Méconnaissance des institutions par les jeunes

| Leviers * | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | | | | | | | | | | |
|-------------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|---|----|----|----|----|----|----|----|----|---|
| en % | 28 | 16 | 21 | 23 | 21 | 9 | 31 | 28 | | | | | | | | | | |
| Service déconcentré de l'État | * x | * x | | * | * x | x | * x | * | x | | | | | | | | | |
| Élus 1 | | | * x | | | | x | X | | | | | | | | | | |
| Politique de la ville 1 | * x | | * | * | | x | x | | | x | x | x | | | | x | | |
| Politique de la ville 2 | * x | | * | | | x | | | | | | x | | x | | | | |
| Politique de la ville 3 | * | * x | | | * x | | * | X | | | | | x | | | | x | |
| Politique de la ville 4 | * x | * | * | * x | x | x | | | | x | x | x | | | | x | | |
| Politique de la ville 5 | * x | x | * x | | * | * x | | * | | x | x | | x | | | x | | |
| Service culturel 1 | | * | * | | | * | * | * | | x | x | | | | | x | | x |
| Service jeunesse 2 | | * | * | | * x | * | * x | * | x | x | | x | | x | | | | |
| Service jeunesse 3 | * | * | x | * | | | | * | x | x | | x | x | | | | | x |
| Service jeunesse 4 | | | | * | | | | | | x | | | | | | | | |
| Service jeunesse 5 | * | * | * x | * | x | | * | x | | x | | | | x | | | | |
| Service culturel | * | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Service jeunesse 6 | | x | | * | | | | | | | | | | | | | | x |
| PIJ | * | | | | * | | * | * x | | | | | | | | | | |
| PIJ | * x | x | * x | | | x | * x | * | | x | | | x | | | | | |
| PIJ | | | | | | | * | * | | x | | x | x | | | | | x |
| CRIJ | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| MDA | | | | | | | * | | | | | | x | | | | | |
| Équipement socioculturel 1 | x | | | | * | | x | | | | | x | | | | | | |
| Équipement socioculturel 2 | x | x | x | * x | x | | * | | | | | x | x | | | | | x |
| Équipement socioculturel 3 | x | | | | | | * x | x | | x | | x | x | | | | | |
| Équipement socioculturel 4 | * x | | | | * | | * | * | | | | x | | | | | | |
| Équipement socioculturel 5 | * x | | x | | * | * | * | * | | x | x | x | | | | x | x | |
| Lycée 1 | | | | | | | | | | | | | x | x | | | | |
| Lycée 2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Lycée 3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Collège 1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mouvement confessionnel | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Association humanitaire 1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Association humanitaire 2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Association humanitaire 3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Association culturelle 1 | | | | | * | | | | | | | | | | | | | |
| Association culturelle 2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Association culturelle 3 | | | | | | | | * | | | | | | | | | | |
| Association culturelle 4 | | | | | | | | * | | | | | | | | | | |
| Association champ social 1 | | | | * | | | | | | | | | | | | | | x |
| Association champ social 2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Association champ social 3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Association champ social 4 | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Association champ social 5 | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Association champ social 6 | | | | * | | | | | | | | | | | | | | |
| Freins x | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | |
| en % | 26 | 14 | 14 | 4 | 11 | 14 | 16 | 9 | 7 | 28 | 26 | 26 | 21 | 9 | 11 | 7 | 11 | |

Nota bene : Les réponses aux questionnaires de la part des lycées, des associations humanitaires et culturelles ou œuvrant dans le champ du social étaient moins complètes. C'est pourquoi, l'identification des leviers et des freins est beaucoup moins précise et pertinente.

Les problèmes prioritaires identifiés sont :

- Le manque de réactivité et d'adaptabilité des institutions.
- La faible implication des jeunes dans les dispositifs participatifs.
- Le manque d'une démarche spécifique pour les jeunes alors qu'il s'agit d'un public spécifique et diversifié.
- Le manque de reconnaissance, de valorisation de l'initiative et de la participation.

Les problèmes secondaires sont :

- Le problème de pérennité des projets.
- Le problème du temps dans la progression du projet.
- Des difficultés de dialogue avec les institutions.
- Des peurs diverses de la part des institutions vis-à-vis des jeunes.
- Une faible volonté politique.

Les problèmes secondaires moins repérés par les acteurs-cadres sont :

- La faible transversalité des services municipaux.
- Le fort sentiment d'instrumentalisation de la part des jeunes.
- La méconnaissance des institutions par les jeunes.
- La faiblesse des partenariats entre acteurs (jeunes/institutions/habitants/associations).
- L'insuffisance de la démarche d'offre d'activités.
- Le manque d'adaptation des « structures traditionnelles ».
- Le problème de transmission de l'information aux jeunes.
- Le manque de confiance réciproque jeunes/institutions/habitants.

Les éléments positifs sont très partagés. Les réponses majoritaires soulignent :

- L'accompagnement de porteurs de projet.
- La volonté de susciter la participation des jeunes à travers des dispositifs participatifs variés.
- Les démarches de transmission et de transfert d'information vers les jeunes et entre les jeunes.

Liste des porteurs de projets enquêtés

| Projets repérés par les acteurs-cadres | | Porteurs de projets/ associations | Porteurs de projets rencontrés | Structures de repérage | Lieu |
|--|--|-----------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|---------------|
| 1 | projet Palestine | | X | JOC | Grenoble |
| 2 | collecte banque humanitaire | | X | Éclaireurs de France | Grenoble |
| 3 | chants/spectacles | Crise Carmen | X | Cap Berriat | Grenoble |
| 4 | conseil départemental de la jeunesse | CIDJ | X | DDJS | Grenoble |
| 5 | actualité/critique cinéma | Cinerj | X | DDJS | Grenoble |
| 6 | projet | | X | Scout de France | Grenoble |
| 7 | club de basket | | X | club de sport | La Tronche |
| 8 | FNGG sect 4 | | X | DSU | Grenoble |
| 9 | film <i>Marianne nous t'aimons</i> | Monaam Kraiem | X | MJC Allobroges | Grenoble |
| 10 | action politique du mouvement | | X | MJS | Grenoble |
| 11 | projet Côte d'Ivoire | | X | collège Pompidou | Pont de Claix |
| 12 | projet humanitaire Burkina Faso classe de terminale | | X | lycée Argouges | Grenoble |
| 13 | projet festival culturel interquartier | association Sasfé | X | Cap Berriat | Grenoble |
| 14 | web, radio | | X | service jeunesse | SMH |
| 15 | soutien scolaire et animation de quartier | | X | association Osmose | Grenoble |
| 16 | collectif culture | | X | service jeunesse | Varces |
| 17 | lecture sur divan | association Singulier Pluriel | X | association Singulier Pluriel | Grenoble |
| 18 | projet collectif graff | collectif de graffeurs | X | Cap Berriat | Grenoble |
| 19 | projet Résistance du CIDJ | | X | association Le faisceau | Grenoble |
| 20 | actions des volontaires | | X | Unicités | Grenoble |
| 21 | projet festival interculturel à Mostar (Bosnie) | association Druggi Most | X | Cap Berriat | Grenoble |
| 22 | actions culturelles, social, développement local | | X | Dyade, Arts & développement | Fontaine |
| 23 | sensibilisation/prévention écologie | Frapna-campus | X | EVE | SMH |
| 24 | groupes de musique – espace 70 | | X | MJC de Fontaine | Fontaine |
| 25 | projet Mali | | X | groupe CMJ | Meylan |
| 26 | accompagnement des sourds et formation LSF | Des mains et des signes | X | Cap Berriat | Grenoble |
| 27 | festival FRAKA (résistance alternative au capitalisme) | association FRAKA | X | Cap Berriat | Grenoble |
| 28 | promotion du hip-hop (cours, spectacle...) | CH2 | X | Cap Berriat | Grenoble |

Réalisation : La Souris
Achevé d'imprimer par Imprimerie Delcambre,
Pantin, dépôt légal : janvier 2006